

Programme

COLLOQUE
INTERNATIONAL

1 & 2

➤ FÉVRIER
2012

à
Ecole Nationale
d'Architecture
Paris -Val de Seine
3/15 quai Panhard
et Levasor,
75013 Paris



➤ **SOCIOLOGIE DES
APPROCHES CRITIQUES**
du développement et
de la ville durables

<http://sociocritiquesdeveloppementdurable.wordpress.com>

PARIS
VAL DE
SEINE
D'ARCHITECTURE



La Vie
UNIVERSITÉ PARIS 8

PARIS 8
UNIVERSITÉ
VOLONTÉ - 1988-2012

AUT
MÉTÉ

Laboratoire de géographie

الخطوط التونسية
TUNISAIR

Comité s

4 **Présentation**

6 **Programme détaillé**

6 **Mercredi 1^{er} février**

6 *Amphithéâtre 1 (axe 1 : Une croissance insoutenable ?)*

7 *Amphithéâtre 2 (axe 2 : Une gouvernementalisation des conduites ?)*

8 **Jeudi 2 février**

8 *Amphithéâtre 1 (axe 4 : Une justification écologique ?)*

9 *Amphithéâtre 2 (axe 3 : Une démocratie technique ?)*

10 **Planning des communications**

11 **Résumés**

11 **Mercredi 1^{er} février**

11 *Amphithéâtre 1 (axe 1 : Une croissance insoutenable ?)*

26 *Amphithéâtre 2 (axe 2 : Une gouvernementalisation des conduites ?)*

43 **Jeudi 2 février**

43 *Amphithéâtre 1 (axe 4 : Une justification écologique ?)*

63 *Amphithéâtre 2 (axe 3 : Une démocratie technique ?)*

74 **Communicants sélectionnés, mais n'ayant pu venir au colloque**

77 **Réseau**

78 **Index des communicants**

80 **Partenaires**

cientifique

Coprésidé par

Catherine LARRERE

Professeur de philosophie (PHICO), Université de Paris 1
Responsable et discutante de l'axe 1

et

Francis CHATEAURAYNAUD

Directeur d'études (GSPR), EHESS
Responsable et discutant de l'axe 3

Discutants et responsables d'axes :

Fabrice FLIPO (axe 1) : maître de conférences en philosophie (ETOS), Telecom & management SudParis

Luca PATTARONI (axe 2) : Chargé de cours (LASUR), Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

Yannick RUMPALA (axe 2) : Maître de conférences en science politique (ERMES), Université de Nice Sophia Antipolis

Taoufik SOUAMI (axe 3) : Maître de Conférences en urbanisme (LATTIS) Institut Français d'Urbanisme

Lionel CHARLES (axe 4) : Philosophe, chercheur en sciences sociales, Fractal, Paris

Laurent DEVISME (axe 4) : Maître-Assistant en Aménagement-Urbanisme (LAUA), Ecole Supérieure d'Architecture de Nantes

Autres membres du Comité scientifique :

Jérôme BOISSONADE : Maître de Conférences en sociologie (AUS), Université du Littoral, Dunkerque

Katja HACKENBERG : Dr. Ing., Maître de Conférences en génie civil (MRTE, EA 4113), Université de Cergy-Pontoise

Ridha ABDMOULEH : Maître Assistant en sociologie (FLSH-GEDES), Université de Sfax, Tunisie

Philippe BONNIN : Directeur de recherche (AUS), Paris

Albert LEVY : Chercheur en sociologie associé (AUS), Paris

Hélène SUBREMON : Post-doctorante en sociologie (LATTIS), Paris

Présentati

Sociologie des approches critiques du développement et de la ville durables

Les notions de *développement durable* et de *ville durable* font l'objet d'un travail critique fragmentaire de la part de nombreux chercheurs. Cependant, leur éclatement et le caractère parfois marginal de l'objet "durable" dans leur démarche masquent les transversalités critiques qui pourraient être mises en évidence sur ces objets du développement et de la ville durables.

Il est temps aujourd'hui nous semble-t-il, d'avoir une approche réflexive s'interrogeant à la fois sur les appuis théoriques, les démarches empiriques, les corpus utilisés et les objectifs visés. Bref, analyser les ressorts de ces critiques, leur éventuelle cohérence et les limites qu'elles rencontrent, que ces dernières soient d'ordre pratique, épistémologique, théorique ou autres.

Ce colloque international s'inscrit dans une ambition multiple :

- Poser les premiers jalons d'une sociologie des approches critiques du développement et de la ville durables.
- Rassembler des chercheurs opérant un retour réflexif sur leur propre travail critique, et d'autres souhaitant défricher ce champ, ce colloque sera aussi l'occasion de les faire converger, afin de constituer un réseau informel sur ces questions.
- Donner une lisibilité à cette diversité critique et mettre en évidence certaines options théoriques communes par la publication des actes dans une revue scientifique ou un ouvrage collectif.
- Participer à la théorisation de certains fondements de la critique du développement et de la ville durables, non seulement au sein du monde de la recherche, mais aussi au-delà, parmi les acteurs et les usagers des "objets" durables. Ceci, en s'attachant notamment aux liens qu'ils entretiennent actuellement et ceux qu'ils pourraient mettre en œuvre.

Pour mener à bien cette entreprise, nous avons mis en évidence quatre axes de travail qui ne sont ni exclusifs les uns des autres ni exhaustifs, mais constituent une trame pouvant permettre aux uns et aux autres de situer leur approche.

Axe 1 : Une croissance insoutenable ?

(Discutants, resp. d'axe : C. Larrère, F. Flipo)

Les conventions sociales qui structurent habituellement les situations et les collectifs constitués sont aujourd'hui éprouvées par un double processus de fragmentation et de mondialisation. Portée par la plupart des institutions internationales, l'analyse de ce double processus en termes de développement durable déplace l'attention des inégalités sociales vers les inégalités écologiques, par exemple celles liées à la montée des eaux. La nature devient donc un nouveau moyen de créer du bien commun. Cette question des inégalités écologiques est généralement abordée en considérant la "rareté relative"¹ des biens environnementaux et se préoccupe de "ce que la nature peut supporter"². Plus radical, le concept de décroissance met à nu certaines contradictions essentielles de l'approche en termes de développement durable³. Cette alternative radicale peut-elle cependant se nourrir des autres entreprises critiques du développement durable pour mieux les inspirer ?

¹ Rawls J. (1987), *Théories de la justice*, Paris, Seuil

² Jonas H. (1990), *Le principe de responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, éditions du Cerf

³ Latouche S. (2003), « L'imposture du développement durable ou les habits neufs du développement », *Mondes en développement*, Vol.31-2003/1, N°121

Axe 2 : Une gouvernementalisation des conduites ?

(Discutants, resp. d'axe : Y. Rumpala, L. Pattaroni)

Les approches en termes de développement durable tentent de régler les conduites des populations en inventant de nouvelles pratiques de responsabilité sociale, une gouvernance susceptible d'organiser une socialisation en-deçà du droit⁴. L'inflation d'indicateurs, caractéristique de ces approches, témoigne de l'importance grandissante des technologies de gouvernement du changement dans cette mise en ordre des populations. C'est ce qui justifie le déploiement de cette politique de gouvernement en matière d'environnement au sens large, en contradiction avec la construction libérale dominante, qui par définition, s'y oppose. Cependant, cette politique de gouvernement ne donne-t-elle pas aussi certains instruments susceptibles de provoquer son propre dépassement ?

Axe 3 : Une démocratie technique ?

(Discutants, resp. d'axe : F. Chateauraynaud, T. Souami)

La question des politiques de la nature a notamment été abordée à travers la problématique d'une démocratie technique qui consiste essentiellement à savoir "comment faire entrer les sciences en démocratie"⁵. Dans ce cadre, le sens du développement durable repose sur la performativité des outils qu'il se donne pour répondre aux enjeux qu'il soulève. Les concepts portés par ce courant de recherche ("forums hybrides"⁶, "ballistique"⁷ des mobilisations, etc.) reposent sur un principe de symétrie qui conduit logiquement à s'intéresser aux processus de construction des controverses environnementales (OGM, tracés de ligne TGV, etc.). Cette mise au centre de la dimension procédurale de ces objets ne repose-t-elle pas néanmoins sur une confiance excessive dans les potentialités critiques des dispositifs, quels qu'ils soient ?

Axe 4 : Une justification écologique ?

(Discutants, resp. d'axe : L. Charles, L. Devisme)

Partant le plus souvent d'une approche en termes "d'arènes d'engagement public"⁸, la sociologie de la justification s'intéressant à l'environnement s'est d'abord attachée à rendre compte des stratégies, intérêts et légitimations mis en œuvre lors des conflits d'aménagement. A cette occasion, les acteurs travaillent une "grandeur verte"⁹ susceptible d'intégrer la nature dans des ordres de justification existants, mais aussi de conduire à l'élaboration d'un nouvel ordre, ou encore de remettre en cause profondément la matrice commune à ces ordres et l'assise qu'elle offre aux entreprises critiques. Promu par les institutions, le "développement durable" s'appuie sur la croyance en cette remise en cause profonde des ordres existants pour inverser la critique, mais ces populations mettent aussi à l'épreuve au quotidien les différents dispositifs qui leur sont prescrits.

La problématique du colloque ouvre de nombreuses pistes dont seulement quelques-unes sont esquissées ici. Il s'agit d'un chantier dont les enjeux sont à la mesure d'un modèle qui sature aujourd'hui les modes de légitimation des institutions et des cadres de l'expérience qu'elles tentent de mettre en œuvre.

⁴ Gautier C. (1996), « A propos du « gouvernement des conduites » chez Foucault : quelques pistes de lecture », *La gouvernabilité*, Paris, Presses Universitaires de France

⁵ Latour B. (1999), *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte

⁶ Callon M., Lascoumes P., Barthe Y. (2001), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil

⁷ Chateauraynaud F. (2010), *Argumenter dans un champ de forces. Essai de ballistique sociologique*, Paris, Petra

⁸ Cefai D., Trom D. (dir.) (2001), *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques*, Paris, Editions de l'EHESS, Collection « Raisons pratiques »

⁹ Thévenot L., Lafaye C. (1993), « Une justification écologique? Conflits dans l'aménagement de la nature », *Revue française de Sociologie*, 34 (4), p. 495-524

Programm

Mercredi 1^{er} février

Axe 1: Une croissance insoutenable ?

Axe 2 : Une gouvernementalisation des conduites?

9h – accueil des participants

Amphithéâtre 1

9h30 – **Introduction au colloque** par Catherine Larrère

10h – **Axe 1 : Une croissance insoutenable ?**

(Discutants, resp. d'axe : C. Larrère, F. Flipo)

- Les quartiers Nord de Marseille sous le signe de la nature : la résonance, possible notion critique des inégalités écologiques ? : Carole Barthélémy (résumé page 11)
- Inégalités environnementales et relégation sociale. Un parc national aux portes de Marseille : Valérie Deldrève et Arlette Hérat (résumé page 13)

11h30 – Pause

11h45 – **Axe 1 (suite) : Une croissance insoutenable ?**

(Discutants, resp. d'axe : C. Larrère, F. Flipo)

- Une lecture pragmatiste de l'écologie industrielle ? Eléments de réflexion à partir de l'exemple de l'expérience dunkerquoise : Christophe Beaurain et Delphine Varlet (résumé page 15)
- La stratégie matérialiste de communication de la Communauté Urbaine de Dunkerque : comment conjurer la critique du développement durable et concilier le vert et le gris ? : Julie Deloge et Lucile Desmoulins (résumé page 17)

13h15 – Buffet

14h30 – **Axe 1 (suite) : Une croissance insoutenable ?**

(Discutants, resp. d'axe : C. Larrère, F. Flipo)

- Une expérience de développement durable. Chronique d'un espoir déçu : Michel Baudemont (résumé page 20)
- Où sont passés nos désirs? Les besoins culturels ou les grands absents du développement durable : Elizabeth Auclair (résumé page 22)
- La ville durable, une vision depuis le concept d'habitat humain urbain : Anne-Catherine Chardon (résumé page 24)

16h30 – Fin de l'axe 1

16h45 - **Table ronde** animée par Jérôme Boissonade

17h45 – Fin de la première journée



Amphithéâtre 2

10h – **Axe 2 : Une gouvernementalisation des conduites ?**

(Discutants, resp. d'axe : Y. Rumpala, L. Pattaroni)

- Usages et usagers fantasmés de la planification urbaine durable. Vers un gouvernement néohygiéniste des conduites ? : Hélène Reigner (résumé page 26)
- L'impératif pédagogique dans la rhétorique politique. Le cas des politiques environnementales : Eric Pautard (résumé page 27)

11h30 – Pause

11h45 – **Axe 2 (suite) : Une gouvernementalisation des conduites ?**

(Discutants, resp. d'axe : Y. Rumpala, L. Pattaroni)

- Entre les éco-quartiers et *l'habiter* écologique : les valeurs et les principes de l'action territoriale pour la ville durable : Guillaume Faburel (résumé page 30)
- Restituer l'expérimentation dans l'expérience commune : « contre-conduites » et modalités de résistance à la gouvernementalité écologique dans la vallée du squat Can Masdeu à Barcelone : Rémi Eliçabe, Amandine Guilbert, Anne-Sophie Haeringer, Laetitia Overney, Miguel Donate Sastre, Eliçabe Rémi, Guilbert Amandine, Haeringer Anne-Sophie, Overney Laetitia, Donate Sastre Miguel, Raúl Márquez Porrás et Pablo Romero Noguera (résumé page 33)

13h15 – Buffet

14h30 – **Axe 2 (suite) : Une gouvernementalisation des conduites ?**

(Discutants, resp. d'axe : Y. Rumpala, L. Pattaroni)

- Conceptions de la durabilité et conduites de l'action collective. Analyse critique et rétrospective illustrée par les cas de Stockholm, Barcelone, Vancouver et New York : Lydie Laigle (résumé page 35)
- Relayer la critique de l'expertise technocratique à l'heure des indicateurs : le cas de la gestion des déchets de construction et de démolition : Michaël Ghyoot (résumé page 38)
- Les scientifiques sous la contrainte de 'l'innovation responsable': le cas des nanotechnologies" ? : François Thoreau (résumé page 40)

16h30 – Fin de l'axe 2

16h45 – *Table ronde* animée par Jérôme Boissonade (amphithéâtre 1)

17h45 – Fin de la première journée

Jeudi 2 février

Axe 4 : Une justification écologique ?

Axe 3 : Une démocratie technique ?

9h – accueil des participants

Amphithéâtre 1

9h15 – **Axe 4 : Une justification écologique ?**

(Discutants, resp. d'axe : L. Charles, L. Devisme)

- Tôkyô, ville globale, ville durable ? La durabilité urbaine à Tôkyô : pourquoi, pour qui ? : Raphaël Languillon-Aussel (résumé page 43)
- Les catastrophes naturelles, le risque environnemental et le retour de la politique de rélogement des favelas à Rio de Janeiro : Rafael Soares Gonçalves (résumé page 45)
- Le paradigme du risque et de la durabilité est-il allergique à la critique ? : Philippe Genestier (résumé page 47)

11h - Pause

11h15 – **Axe 4 (suite) : Une justification écologique ?**

(Discutants, resp. d'axe : L. Charles, L. Devisme)

- Le social et l'écologique en conflit ? : regard sur les perspectives de l'enjeu écologique dans l'aménagement durable. Le cas de la zone de l'Union. (Nord, France) : Bruno Villalba, Caroline Lejeune (résumé page 48)
- Le cas du RER à Bruxelles : le « développement durable » au cœur de l'arène publique : Ludivine Damay (résumé page 51)
- A la recherche d'une forme urbaine durable : Anne Sistel (résumé page 53)

13h – Buffet

14h15 – **Axe 4 (suite) : Une justification écologique ?**

(Discutants, resp. d'axe : L. Charles, L. Devisme)

- Au nom de la lutte contre le changement climatique : le Mécanisme pour un Développement Propre et les critiques dont il est l'objet : Moïse Tsayem Demaze (résumé page 55)
- Prétexte écologique et projets urbains dans les pays émergents : Olivier Petit (résumé page 56)

15h45 – Pause

16h – **Axe 4 (suite) : Une justification écologique ?**

(Discutants, resp. d'axe : L. Charles, L. Devisme)

- Aspirations à la durabilité et la durabilité face aux aspirations : Anne-Sarah Socié (résumé page 58)
- Quand les énergies vertes changent le regard sur le monde rural : Daniela Perrotti (résumé page 60)

17h15 – Fin de l'axe 4

17h30 – **Table ronde de clôture** animée par Francis Chateauraynaud

18h30 – Fin du colloque

Amphithéâtre 2

9h15 – **Axe 3 : Une démocratie technique ?**

(*Discutants, resp. d'axe : F. Chateauraynaud, T. Souami*)

- L'insoutenable légèreté climatique du développement durable : Stéphane La Branche (résumé page 63)
- La ville durable précipitée : généalogie de la diffusion d'un référentiel étranger et illusions d'un langage commun dans le monde arabe (le cas du Maroc, de l'Égypte et de la Syrie) : Pierre-Arnaud Barthel, Valérie Clerc, Pascale Philifert (résumé page 65)
- Une sociologie critique de la végétalisation des villes. Bilan du programme Changements Climatiques et Trames Vertes urbaines (CCTV) : Philippe Boudes (résumé page 66)

11h - Pause

11h15 – **Axe 3 (suite) : Une démocratie technique ?**

(*Discutants, resp. d'axe : F. Chateauraynaud, T. Souami*)

- Les bibliothèques de quartier dans la ville durable. Entre espace public et territoire de conflits sociaux : Denis Merklen, Charlotte Perrot-Dessaux (résumé page 68)
- De la place de l'architecture eu égard aux enjeux des villes durables. Approche critique de la politique publique en la matière : Julie Neuwels (résumé page 69)

13h – Buffet

14h15 – **Axe 3 (suite) : Une démocratie technique ?**

(*Discutants, resp. d'axe : F. Chateauraynaud, T. Souami*)

- Le bâtiment économe : une utopie technicienne ? : Christophe Beslay, Romain Gournet, Marie-Christine Zélem (résumé page 71)
- A Technical Democracy: From an Environmental Crisis to an Actor-Network Approach Towards Livable Cities : Karina Izquierdo (résumé page 72)

15h45 – Pause

16h – Reprise de l'axe 4 dans l'amphithéâtre 1 (voir ci-contre)

17h30 – *Table ronde de clôture* animée par Francis Chateauraynaud (amphithéâtre 1)

18h30 – Fin du colloque

PAGE	NOM	AXE	AMPHI	JOUR	HEURE
22	Auclair Elizabeth	1	1	Mercredi	14h30-16h30
65	Barthel Pierre-Arnaud	3	2	Jeudi	9h15-11h
11	Barthélémy Carole	1	1	Mercredi	10h-11h30
20	Baudemont Michel	1	1	Mercredi	14h30-16h30
15	Beaurain Christophe	1	1	Mercredi	11h45-13h15
71	Beslay Christophe	3	2	Jeudi	14h15-15h45
66	Boudes Philippe	3	2	Jeudi	9h15-11h
24	Chardon Anne-Catherine	1	1	Mercredi	14h30-16h30
65	Clerc Valérie	3	2	Jeudi	9h15-11h
51	Damay Ludivine	4	1	Jeudi	11h15-13h
13	Deldrève Valérie	1	1	Mercredi	10h-11h30
17	Deloge Julie	1	1	Mercredi	11h45-13h15
17	Desmoulins Lucile	1	1	Mercredi	11h45-13h15
33	Donate Sastre Miquel	2	2	Mercredi	11h45-13h15
75	El Araari Zahra	1			
33	Elicabe Rémi	2	2	Mercredi	11h45-13h15
30	Faburel Guillaume	2	2	Mercredi	11h45-13h15
47	Genestier Philippe	4	1	Jeudi	9h15-11h
38	Ghyoot Michaël	2	2	Mercredi	14h30-16h30
71	Gournet Romain	3	2	Jeudi	14h15-15h45
33	Guilbert Amandine	2	2	Mercredi	11h45-13h15
33	Haeringer Anne-Sophie	2	2	Mercredi	11h45-13h15
13	Hérat Arlette	1	1	Mercredi	10h-11h30
72	Izquierdo Karina	3	2	Jeudi	14h15-15h45
63	La Branche Stéphane	3	2	Jeudi	9h15-11h
35	Laique Lydie	2	2	Mercredi	14h30-16h30
43	Lanquillon-Aussel Raphaël	4	1	Jeudi	9h15-11h
48	Lejeune Caroline	4	1	Jeudi	11h15-13h
68	Merklen Denis	3	2	Jeudi	11h15-13h
69	Neuwels Julie	3	2	Jeudi	11h15-13h
33	Overney Laetitia	2	2	Mercredi	11h45-13h15
27	Pautard Eric	2	2	Mercredi	10h-11h30
68	Perrot-Dessaux Charlotte	3	2	Jeudi	11h15-13h
60	Perrotti Daniela	4	1	Jeudi	16h-17h15
56	Petit Olivier	4	1	Jeudi	14h15-15h45
65	Philifert Pascale	3	2	Jeudi	9h15-11h
26	Reigner Hélène	2	2	Mercredi	10h-11h30
53	Sistel Anne	4	1	Jeudi	11h15-13h
45	Soares Gonçalves Rafael	4	1	Jeudi	9h15-11h
58	Socié Anne-Sarah	4	1	Jeudi	16h-17h15
40	Thoreau François	2	2	Mercredi	14h30-16h30
55	Tsayem Demaze Moïse	4	1	Jeudi	14h15-15h45
15	Varlet Delphine	1	1	Mercredi	11h45-13h15
48	Villalba Bruno	4	1	Jeudi	11h15-13h
71	Zélem Marie-Christine	3	2	Jeudi	14h15-15h45
74	Zoreli Mohamed-Amokrane	1			

Résumés

Mercredi 1^{er} février

Amphithéâtre 1

9h – accueil participants

9h30 – **Introduction au colloque** par Catherine Larrère

10h-11h30 – **Axe 1 : Une croissance insoutenable ?**

(Discutants, resp. d'axe : C. Larrère, F. Flipo)

Mer 10h Amphi 1 - **Les quartiers Nord de Marseille sous le signe de la nature :
la résonance, possible notion critique des inégalités écologiques?**

Barthélémy Carole

Traiter des quartiers Nord à Marseille consiste, le plus souvent, dans la littérature sociologique à aborder les thèmes de la pauvreté, des populations immigrées et des grands ensembles qui les caractérisent (Castel, 2011, Donzel, 1998). Segmentation fondatrice de la lecture sociologique de Marseille, entre un Nord pauvre et jeune et un Sud aisé et vieillissant, celle-ci mérite d'être questionnée eu égard au mouvement contemporain de la ville durable. Parmi les multiples éléments convoqués dans la définition théorique de la ville durable, c'est l'importance accordée aux espaces naturels et/ou à la biodiversité qui nous intéresse plus particulièrement. Ainsi, depuis une dizaine d'années, la politique de la ville se verdit : projets d'un parc urbain le long du ruisseau des Aygalades dans le cadre d'Euroméditerranée et du parc national des Calanques, engagement dans une gestion différenciée des parcs publics et réflexion en cours d'une potentielle trame verte et bleue. Ces quelques exemples témoignent d'un processus de naturalisation des politiques urbaines qui méritent d'être questionné lorsqu'il prend place dans une ville où les inégalités sociales restent spatialement déterminées. Le concept d'inégalités écologiques, très sollicité en sociologie depuis quelques années, peut-il alors contribuer à ce questionnement ? Deux éléments importants permettent de nuancer l'application de cette notion à la situation particulière de la ville de Marseille. Tout d'abord, celle-ci est de faible densité (3487 habitants/km²), bordée par la mer et encerclée d'un ensemble de massifs collinaires depuis les Calanques au sud jusqu'au massif de l'Etoile au Nord, d'une superficie d'environ 10 000 hectares. « L'offre de nature » à proximité des quartiers Nord est donc potentiellement importante. Le second élément réside dans la nature présente dans la ville, qu'une équipe de recherche interdisciplinaire tente de définir (Barthélémy et al., 2010). Si le centre urbain dense offre peu de couvert en végétal, l'éloignement vers les quartiers périphériques laisse apparaître des espaces verts importants épousant diverses formes (jardins privés essentiellement, de nombreuses friches et délaissés) témoignant des restes de l'ancienne banlieue agricole de la ville sur laquelle ont été érigés les grands ensembles (ceci est particulièrement vrai pour les 14, 15 et 16^{ème} arrondissements). Ainsi, certains quartiers populaires bénéficient-ils d'espaces naturels « au pied » de leurs immeubles. De fait, le cas de Marseille offre un terrain propice pour mettre en discussion la corrélation entre inégalités sociales et écologiques.

De plus, cette notion d'inégalités écologiques repose sur une démarche pensée en termes d'exposition et de risques subis. Or, une enquête qualitative en cours auprès d'habitants du 14^{ème} arrondissement tend à inverser le regard porté sur les liens à l'environnement et à la nature et à lui substituer une relation plutôt dynamique et engagée. C'est une rencontre inattendue avec un collectif d'artistes plasticiens qui nous a offert une « ficelle », selon l'expression d'Howard Becker, pour étudier ces liens. Ces artistes en résidence dans un théâtre situé dans le quartier du Merlan réalisent, depuis quelques années, des œuvres éphémères basées sur la cueillette de ressources naturelles. Ces artistes associent à leur projet deux types d'habitants. Les premiers sont liés à un centre social ; ce sont majoritairement des femmes issues de l'immigration qui ont œuvré à la construction d'un jardin partagé tandis que les seconds viennent dans ces quartiers pour participer aux manifestations ponctuelles et sont plutôt issus des couches moyennes intellectuelles. Une démarche d'observation participante et des entretiens réalisés auprès des divers acteurs associés au projet (artistes, personnes en charge du projet au sein du théâtre, femmes partie prenante du jardin, personnes extérieures au quartier) donnent à voir ce que Michel Agier appelle « une séquence de la vie urbaine » : « *Ce n'est pas à partir de la ville elle-même qu'émergent les connaissances de l'anthropologie urbaine mais à partir d'un montage de séquences de la vie urbaine tirées d'une infime partie du cours réel du monde* » (Agier, 1996). Ainsi, le travail des artistes permet-il de suivre un réseau dans la ville comme « *le principe de l'articulation des situations dans la vie des citadins, qui permet de reconstituer la cohérence des réseaux en différentes occurrences de la vie urbaine* » (Agier, *op.cit.*).

Suivre le réseau des artistes « naturalistes » permet à ce jour de proposer une autre lecture que celle d'habitants soumis aux aléas de leur environnement mais d'habitants « acteurs » de leur territoire de vie. Ainsi, l'ensemble des entretiens ont dévoilé un mot ou un sentiment, celui de « la résonance ». D'après le petit Larousse, la résonance est « *la manière dont une salle, un corps, restituent le son, en résonnant éventuellement à des fréquences* » et au sens figuré « *Ce qui provoque une réponse chez quelqu'un, ce qui l'émeut...* ». Le rapport établi avec la nature urbaine semble comme enfoui et le travail majeur des artistes est de l'aider à se révéler. Les habitants, issus de processus migratoires divers, ont, dans leurs valises, une relation à la nature plus ou moins oubliée et tissée avec la « ruralité ». Les actions artistiques articulent, à travers des ballades, la connaissance et la reconnaissance de végétaux et de graines en lien avec l'histoire de ces quartiers. Il s'agit également de transformer les produits de la cueillette en objets. Ceux-ci sont de deux ordres : ils peuvent être issus d'un travail de tressage et de bricolage et aboutir à un panier, un grainetier, un abri à jardin... Ils peuvent également être transformés en produits culinaires multiples et variés.

La résonance signifierait-elle que l'appropriation de la nature en ville existe sous des formes plus ou moins implicites ? Celles-ci, basées sur la connaissance de la nature, ne se limitent pas, pour autant, au rapport à la nature ; elles s'attachent également à l'appropriation de son lieu de vie et au plaisir de transformer les ressources naturelles, à travers la cuisine ou le bricolage. Cette communication se propose donc d'articuler deux approches pour en questionner les apports et les limites respectives, partant de la notion d'inégalités écologiques pour aboutir à une démarche d'observation participante. Ainsi défini, le point de vue sur une ville durable peut être re-questionné moins comme une utopie normative mais comme une réalité multiforme qui s'inscrit dans des gestes ordinaires.

Cette communication s'inscrit dans l'axe 1 « Une croissance insoutenable » pour interroger le concept d'inégalités écologiques eu égard à ces gestes ordinaires liés à la nature urbaine.

Références citées

Agier, M. 1996. Les savoirs urbains de l'anthropologie, Enquête, *La ville des sciences sociales*, n°4.

Barthélémy C., Collectif SAFI, Consalès J.N. 2011. *L'artiste, l'habitant et l'expert : des rencontres aux frontières incertaines*, Colloque Société d'Ecologie Humaine, «*Art et écologie humaine. Des cavernes aux friches industrielles*», 19-22 octobre, Friche La Belle de Mai, Marseille.

Barthélémy C., Bertaudière-Montes V, Consales J.N., Deschamps-Cottin M., Goiffon M., Lizée M-H. 2010. *Une démarche interdisciplinaire autour d'un projet de Trame verte pour la ville de Marseille*, Colloque Biodiversité phocéenne, 8 décembre, Marseille.

Donzel A. 1998. *Marseille, l'expérience de la cité*, Anthropos.

Robert C., Reiffers J.L.. 2011. *Nous avons quelque chose à vous dire, paroles des jeunes des quartiers*, L'Harmattan.

Mots-clés : Résonance, Séquence urbaine, Nature en ville, Inégalités écologiques, Marseille

Fonctions et rattachements institutionnels : Maître de conférences en sociologie (Laboratoire Population Environnement Développement UMR 151 Aix-Marseille Université)

Contacts : carole.barthelemy@univ-provence.fr

Mer 10h Amphi 1 - **Inégalités environnementales et relégation sociale**

Un parc national aux portes de Marseille

Valérie Deldrève et Arlette Hérat

La recherche dans laquelle s'inscrit notre proposition porte sur le processus de concertation mis en place par le Groupement d'intérêt public (GIP) des Calanques de Marseille et de Cassis pour l'élaboration de la charte du futur parc national des Calanques et sur les formes de mobilisation citoyenne qui marquent depuis vingt ans la genèse de ce parc¹⁰.

Ce parc aux portes d'une métropole de deux millions d'habitants et premier de sa génération en métropole est porteur d'enjeux écologiques, économiques, et socioculturels. Ceux-ci sont mis en débats dans des arènes instituées par le GIP, et dans celles plus spontanées qu'animent en parallèle des collectifs d'usagers locaux et de résidents, dont les pratiques et la nécessaire implication sont reconnues par la nouvelle loi sur les parcs (2006)¹¹.

Notre objectif est de montrer comment au nom de la protection de la nature sont finalement légitimées des inégalités environnementales, qui caractérisent l'accès tant au massif des Calanques qu'aux arènes de discussion et aux sphères de décision¹². Nous montrerons quelles sont ces formes d'inégalités qui se donnent à lire dans le projet de parc, leur inscription dans l'histoire des usages qualifiés de traditionnels du massif, ainsi que les critères (tradition, éco-compatibilité..) et principes de justice (dont celui, pluriel et composite, du mérite) qui permettent aux différents acteurs des scènes de discussion de les légitimer.

Comment expliquer, à partir de la concertation et de ses coulisses, que ni la dimension périurbaine du parc national, ni sa mission d'accueil n'aient permis de faire valoir des préoccupations en termes d'égalité d'accès et d'ouverture au public ? Ou encore que les pré-requis écologiques pour l'obtention du label parc aient été jugés insatisfaisants par le Conseil national pour la protection de la nature, du fait notamment des dérogations et réductions de périmètres du cœur accordées aux usagers dits traditionnels ainsi qu'aux professionnels (nautisme, pêcheurs, viticulteurs...)?

¹⁰ Projet CDE-MEEDDM (2008-2010) « Un parc national pour les calanques de Marseille ? Construction territoriale, formes de concertation et principes de légitimité » (Deldrève, Deboudt coord.). L'étude allie observations des réunions de concertation et manifestations, entretiens auprès des participants et non participants à la concertation, analyse des documents sous format papier ou électronique émanant du GIP, des collectifs de soutien ou d'opposition, de la presse, ou des propriétaires et gestionnaires des Calanques.

¹¹ Cette reconnaissance s'inscrit plus largement dans un changement de paradigme écologique qui, depuis les années 1990, tend à redonner une place à l'homme dans la nature (Larrère et Larrère, 2009) et dans un mouvement conjoint de reconnaissance de l'autochtonie dans les politiques de préservation de la nature (UICN *et al.*, 1996).

¹² Par inégalités environnementales sont désignées ici des formes d'inégalités sociales qui ont trait à l'accès au milieu naturel et à la capacité de défendre une conception et un usage de celui-ci (Theys, 2007 ; Laigle, 2005 ; Pye *et alii*, 2008).

Afin de répondre à ces questions et de mieux mettre en exergue la manière dont ville et nature sont articulées dans le projet de parc national, nous nous focaliserons sur l'exemple de la calanque habitée de Sormiou (cabanons) et du quartier de la Cayolle qui en constitue la porte d'accès viaire. L'histoire conjointe de l'usage et de la protection du massif (Masséna-Gourc, 1994) y rencontre celle d'un quartier de relégation sociale (La Cayolle). Nos travaux conduisent à cerner les interactions entre politique de préservation environnementale et stratégie urbaine. Celles-ci sont directement perceptibles à travers l'accélération du processus de valorisation immobilière du quartier auquel contribue un projet de l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain. Mais l'évitement des questions qu'elles posent quant à ses effets sociétaux, n'a pas permis au parc en constitution d'opérer comme un catalyseur de développement social pour le quartier de la Cayolle. A travers l'exemple des modalités de contrôle visant à limiter l'accès à la calanque de Sormiou se profile ainsi une gestion publique, renvoyant au phénomène de clubbisation (Charmes, 2011). Ainsi, si les inégalités environnementales peuvent naître de politiques sociales et environnementales qui ignorent leurs effets d'interaction respectifs (Theys-, 2007), elles peuvent également être renforcées de manière stratégique via l'articulation d'actions publiques concertées.

Bibliographie provisoire

Laigle L., 2005. *Les Inégalités écologiques de la ville. Caractérisation des situations et de l'action publique*. Programme METATTM-MEDD, Recherche pour le PUCA-METATTM, Rapport Intermédiaire, 1, Centre scientifique et Technique du Bâtiment, Paris

Larrère C. et Larrère R., 2009. Du « principe de naturalité » à la « gestion de la diversité biologique ». In : *Histoire des parcs nationaux. Comment prendre soin de la nature ?* (R. Larrère, B. Lizet, M. Berlan-Darqué, dir.), éditions Quae, Paris, 205-222.

Masséna-Gourc G., 1994. La protection à l'épreuve de la diversité des usages. Le massif des Calanques. *Etudes rurales*, Littoraux en perspective, n° 133-134, 149-162

Pye S. Skinner I., Meyer-Ohlendorf N, Leipprand A., Lucas K., Salmons R., 2008. Addressing the social dimensions of environmental policy. A study on the linkages between environmental and social sustainability. In : *Europe, European Commission Directorate-General Employment, Social Affairs and Equal Opportunitie*

Theys, J. 2007. « Pourquoi les préoccupations sociales et environnementales s'ignorent-elles mutuellement ? Un essai d'interprétation à partir du thème des inégalités écologiques », In : *Environnement et inégalités sociales* (P. Cornu, T. Bauler, E. Zaccàï dir.), Université de Bruxelles, p.23-35.

Charmes E., 2011, *La ville émiettée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, PUF, coll. « La ville en débat ».

Mots-clés : Sociologie, inégalités environnementales, stratégie urbaine, politique de nature

Fonctions et rattachements institutionnels : Chargée de recherche en sociologie

(Cemagref, centre de Bordeaux) et Maître assistante en *Ville et territoire*

(Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille / équipe de recherche insARTis)

Contacts : valerie.deldreve@cemagref.fr et arlette.herat@free.fr

11h30 – Pause

11h45-13h15 – **Axe 1 (suite) : Une croissance insoutenable ?**

(*Discutants, resp. d'axe : C. Larrère, F. Flipo*)

Mer 11h45 Amphi 1 - **Une lecture pragmatiste de l'écologie industrielle ?**

Éléments de réflexion à partir de l'exemple de l'expérience Dunkerquoise

Christophe Beaurain et Delphine Varlet

Pour différentes raisons (mondialisation, concurrence, contraintes de coût...), les acteurs économiques se maintiennent encore relativement en marge des pratiques menées, notamment au sein des espaces urbains, en direction du développement durable. Pourtant, les entreprises se situent au cœur des problématiques de régulation des usages des ressources naturelles et de limitation des émissions dissipatives, étant donné l'importance qu'occupent ces flux dans le fonctionnement des processus de production.

Depuis la fin des années 1980, l'écologie industrielle est présentée comme l'une des perspectives les plus porteuses de transformations profondes des pratiques industrielles à l'égard de l'environnement. Au-delà des actions individuelles d'entreprises en faveur de l'éco-efficience, l'écologie industrielle repose en effet sur une approche globale du système industriel et met en avant l'importance des interactions dans la mise en place d'un fonctionnement circulaire de l'économie, moins gourmand en consommation de matières premières et d'énergie et moins producteur de déchets. De ce point de vue, la dimension territoriale de l'écologie industrielle ouvre des pistes de réflexion intéressantes sur la contribution possible de l'écologie industrielle à la durabilité des dynamiques territoriales¹³.

Néanmoins, les interrogations ne manquent pas à propos d'une diffusion à grande échelle de ces pratiques. Les nombreuses expériences menées à travers le monde mettent en évidence les difficultés d'une traduction concrète des principes avancés par le corpus théorique. En outre, l'analogie entre les écosystèmes et les systèmes socio-économiques, socle du paradigme de l'écologie industrielle, pose de redoutables problèmes épistémologiques qui limitent la portée heuristique de celui-ci. Par ailleurs, en lien avec ces problèmes de nature épistémologique, l'écologie industrielle n'offre pas réellement un cadre théorique susceptible de trancher le débat portant sur « ce que la nature peut supporter » et sur l'opposition entre les tenants d'une croissance durable et ceux d'une nécessaire décroissance. Enfin, si l'on reprend la typologie des trois conceptions de l'environnement définie par J. Theys¹⁴, force est de constater que l'écologie industrielle balance entre le point de vue biocentrique et l'approche technocentrique, mais s'écarte en revanche délibérément d'une conception subjective intégrant les systèmes de relations conflictuelles et la dimension politique des délibérations.

Notre propos s'inscrit au sein d'une posture délibérément anthropocentrique à l'égard de la durabilité, signifiant par là que celle-ci implique le renouvellement des pratiques humaines. Nous défendons alors l'idée que ces diverses interrogations à propos de l'écologie industrielle tiennent aux présupposés théoriques constitutifs du paradigme de l'écologie industrielle. En conséquence, après en avoir rappelé les grands principes, nous en soulignons les faiblesses. Nous insistons plus particulièrement sur trois points : les limites de la posture écocentrique ; l'ambiguïté de la position des auteurs de l'écologie industrielle vis-à-vis de la notion de durabilité ; les difficultés d'un rapport au réel et d'une prise en compte de la connaissance en expérience. Pour cela, nous nous appuyons sur une analyse critique de ce corpus théorique.

¹³ Beaurain C., Brulot S., 2011, « L'écologie industrielle comme processus de développement territorial : une lecture par la proximité », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°2, p. 313-340.

¹⁴ Theys J., 2010, « Trois conceptions irréductibles de l'environnement », in Coutard O., Levy J.P., *Ecologies urbaines*, Economica, coll. Villes.

Face à ces limites du paradigme de l'écologie industrielle, nous faisons l'hypothèse que l'affirmation pragmatiste selon laquelle la loi fondamentale de la nature humaine n'est pas l'intérêt mais la sécurité des anticipations constitue la clé de voûte d'une approche de l'écologie industrielle réellement à même d'intégrer la dimension humaine. L'approche pragmatiste de l'économie, à travers ses dimensions institutionnaliste et interactionniste, développe une perspective critique à l'égard de l'orthodoxie économique¹⁵. Très sommairement, le détour par une approche pragmatiste apparaît pertinent sur trois points pour une compréhension des conditions du développement de l'écologie industrielle. On peut souligner tout d'abord que le pragmatisme apporte une définition de la volonté humaine en rupture avec le rationalisme cartésien. En outre, le pragmatisme développe une posture résolument conséquentialiste, liée à la prise en compte du futur et à l'identification des conséquences des actions entreprises¹⁶. On sait que cette prise en compte du futur est essentielle dans l'identification des modalités de gestion des problèmes environnementaux, comme en témoignent par exemple les analyses à propos de la gestion du risque¹⁷. Enfin, le pragmatisme insiste sur l'importance des interactions communicationnelles dans le processus de dotations de valeur, et souligne le caractère inévitable, et potentiellement créateur, des conflits dans ce processus¹⁸.

Dans le cas de l'écologie industrielle, l'intérêt d'une approche pragmatiste est précisément de considérer les différentes valeurs et mobiles de l'activité humaine en jeu, sans s'en tenir au point de vue écocentrique affirmant que la solution aux conflits est contenue dans les relations internes à la communauté naturelle.

En définitive, nous montrons qu'une approche pragmatiste offre le socle théorique pour une réinsertion de l'écologie industrielle au sein d'une démarche collective territorialisée, en invitant à adopter une vision pluraliste et relationnelle de la valeur, qui intègre évidemment les motivations purement économiques, et à considérer le processus de construction d'une convergence des objectifs.

Pour étayer cette lecture pragmatiste de l'écologie industrielle, nous nous appuyons sur l'exemple de la démarche d'écologie industrielle au sein de l'agglomération dunkerquoise, que l'on peut présenter comme la plus aboutie en France à ce jour. Nous soulignons d'abord l'importance du contexte territorial marqué par une très forte prégnance des conflits d'usage (à propos de la qualité de l'air notamment) entre les entreprises et les populations et par une volonté politique affirmée de concilier le développement industriel et l'amélioration de la qualité environnementale. Nous insistons ensuite sur les formes prises par l'écologie industrielle au sein de l'agglomération, associant des démarches spontanées d'entreprises à des actions soutenues soit par des acteurs chargés de promouvoir l'écologie industrielle, soit par des acteurs publics. Nous montrons alors l'articulation étroite existant entre ce contexte territorial et les motivations diverses des entreprises engagées dans l'écologie industrielle

Outre de nombreux travaux antérieurs, cette approche empirique s'appuie sur deux enquêtes menées au sein de l'agglomération dunkerquoise. La première, conduite en 2008-2009 dans un cadre pluridisciplinaire auprès des acteurs de l'agglomération, a porté sur l'analyse du travail cognitif collectif produit au sein des structures de concertation sur la question de la gestion du risque industriel et des conflits qui y sont associés. Cette enquête et l'analyse qui en ressort ont mis en lumière les dimensions positives et les limites des délibérations collectives menées à propos de cette question¹⁹.

¹⁵ Bazzoli L., 1999, *L'économie politique de John R. Commons*, L'Harmattan, Paris.

¹⁶ Larrère C., 2010, « Les éthiques environnementales », *Natures, Sciences, Sociétés*, vol.18, n°4, p. 405-413.

¹⁷ Beck U., 2001, *La société du risque*, Aubier, Paris.

¹⁸ Létourneau A., 2010, « Pour une éthique de l'environnement inspirée par le pragmatisme : l'exemple du développement durable », *Vertigo*, vol.10, n°1, disponible à l'URL <http://www.vertigo.org>

¹⁹ Beaurain C., Flanquart H., Hellequin A.P., Calvo-Mendieta I, Frère S., Le Blanc A., Gonthier F., Bernard J., « De la perception individuelle des risques industriels à l'action collective en faveur de la sécurité industrielle :

La seconde, conduite en 2010 dans le cadre du travail de thèse de D. Varlet, a porté plus précisément sur l'identification des motivations des entreprises pour l'engagement dans des démarches d'écologie industrielle. Cette enquête a été réalisée auprès d'une vingtaine d'entreprises, toutes concernées par l'écologie industrielle.

Fonctions et rattachements institutionnels : Professeur d'économie-aménagement (Université de Limoges, Géolab, UMR 6042), Doctorante en gestion (Université Littoral Côte d'Opale, TVES, EA 4477)

Contacts : christophe.beaurain@unilim.fr et delphine.varlet@univ-littoral.fr

Mer 11h45 Amphi 1 - La stratégie matérialiste de communication de la Communauté Urbaine de Dunkerque : Comment conjurer la critique du développement durable et concilier le vert et le gris ?

Julie Deloge et Lucile Desmoulins

Les pratiques et les discours politiques et institutionnels autour des « formules »²⁰ de développement durable, d'agenda 21 et de décroissance exprimées - ou non - dans les nombreux supports de communication institutionnelle de la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD) sont l'objet de cette contribution. Nous proposons de lire la profusion de la formule développement durable et la prégnance de la matérialité dans sa communication en matière environnementale comme des tentatives de conciliation des préoccupations économiques (grises) et écologiques (vertes). Le développement durable et notamment les actions matérielles que la population peut éprouver ou mettre en œuvre directement et semblent visiblement saturer l'espace public et contribueraient ainsi à conjurer la critique notamment celle contestant plus particulièrement la doxa de la croissance. Ce travail est centré sur les discours et les stratégies de communication descendante – voire pastorales – des acteurs institutionnels en matière de développement territorial.

Au carrefour des sciences de l'information et de la communication et des sciences politiques, l'étude s'adosse à une méthodologie pluraliste qui fait appel aux techniques d'enquête classique issues de la tradition sociologique - principalement les entretiens semi directifs -, mais aussi à l'analyse du discours et à l'interprétation sémiotique d'un corpus varié de supports de communication institutionnelle²¹. Nous avons opté pour un éclairage mixte, socio-sémiotique, nous intéressant à l'écriture au sens large, c'est-à-dire à ce qui réside dans le texte mais aussi « en deçà et au-delà du texte » (de la Broise, 2009, p. 4).

Le développement durable est généralement présenté comme le « fil conducteur et le cadre de référence du projet d'agglomération » par ses auteurs et promoteurs.

une approche territoriale », *Cahiers de la Sécurité Industrielle*, Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle, Toulouse, disponible à l'URL http://www.icsi-eu.org/francais/dev_cs/cahiers/

²⁰ Le concept de formule est emprunté à Alice Krieg-Planque citée deux fois dans la bibliographie, nous l'emploierons sans guillemets par commodité.

²¹ Les outils de communication de la CUD qui sont entrés dans le corpus sont le site Internet, Le Mag', diverses plaquettes, dossiers de presse. Des entretiens ont été réalisés avec Sophie Beckary, Chargée de Mission Agenda 21, Direction du Développement durable, de la Ville de Lille ; Pierre Roger, Chargé d'évaluation, Mission Stratégie, Direction Stratégie, Partenariats, Europe et International, CUD ; Jean-Pierre Triquet, Directeur de la Communication de la CUD ; Jean-Luc Rivière, Directeur des publications, à la Direction de la communication de la CUD, Laurent Sievers, Responsable du Service Éducation, Information au Développement durable (SEIDD) de la CUD et Michel Delebarre. Des propos entre guillemets peuvent apparaître sans référence dans le texte, quand leurs auteurs nous ont demandé de ne pas les leur attribuer.

Il est aussi et surtout une croyance, une doxa. L'expression construit des « imaginaires de vérités » (Charaudeau, 2005) aptes à gommer des dissonances de valeurs. L'imaginaire de vérité en question concerne l'adhésion en l'idée selon laquelle la croissance économique pourrait répondre « aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »²². Le développement durable est aussi une « formule » (Krieg-Planque, 2009) utilisée à profusion ce qui est un indice de plasticité sémantique.

La formule développement durable s'impose comme une « allégorie de la réconciliation » (Caron, Turcotte, 2006, p. 159) du passé et de l'avenir. Une analogie avec la pensée lacanienne est éclairante : elle permettrait de réunifier des individus « morcelés » à la fois citoyens et salariés. Elle est en cela typique des discours institutionnels et politiques qui s'adressent à et ménagent plusieurs destinataires : la population dans son ensemble, les corps constitués et notamment les partis, les syndicats, mais aussi les chefs d'entreprise, les détenteurs étrangers de capitaux susceptibles d'être investis localement. La formule développement durable permet de « neutraliser la conflictualité » (Krieg-Planque, 2010) ou, selon les termes de Nicole D'Almeida, elle « estompe la dimension conflictuelle » (d'Almeida, 2004). Elle dépolitise un débat d'autant plus sensible que ce territoire frontalier est sous le regard également vigilant d'acteurs nationaux et européens aux intérêts divergents et qu'il entend rassurer quant à son attractivité internationale dans un contexte de territorialisation de l'action publique. La formule développement durable est un outil inestimable pour se positionner en tant que territoire attractif dans un contexte de « mise en concurrence systématique des territoires » (Lamarche 2011). A cet effet, le développement durable est un outil idéal en tant qu'il ne remet pas en cause l'hyper industrialisation garante du maintien d'un bassin d'emploi régional.

L'accent communicationnel mis sur le développement durable est d'autant plus notoire que les débats écologiques et économiques sont peu nourris et la décroissance n'a pas droit de cité. Certes, le développement durable et la décroissance résident à deux antipodes idéologiques. Si la décroissance n'est pas considérée comme une option ou un objet digne d'une discussion, la croissance est quant à elle présente à dose infinitésimale.

En parfait contrepoint du thème de l'omniprésence des expressions formulaires du développement durable, celui du rôle personnel de l'omniprésent Michel Delebarre et de ses silences s'est imposé à l'étude. Mettre avant l'écologie industrielle semble ainsi permettre à la région dunkerquoise d'« assumer » ce qu'elle est : une ville au passé et au présent industriels. Dans cette optique, la volonté de Michel Delebarre est de faire du dunkerquois un territoire « industrialo-portuaire et durable » et de le faire *reconnaître* en tant que tel. Il décida personnellement de faire du développement durable le « principe moteur », le « fil conducteur » du « projet communautaire », puis que c'est ainsi qu'a été dénommé la feuille de route stratégique structurant toutes les politiques de la CUD. Comme la formule développement durable, celle d'« Agenda 21 local » semble être au cœur des réflexions actuelles de la plupart des collectivités territoriales. Ce n'est-ce pas le cas à la CUD. Les choix éditoriaux observables dans différents supports de communication institutionnelle incitent à analyser l'obtention inattendue du label Agenda 21 local et l'accueil de la 6^e Conférence comme des opportunités de communication vers les publics extérieurs au Dunkerquois.

Si le projet communautaire apparaît dans les supports de communication de la CUD, ce n'est qu'à travers des actions de développement durable concrètes et si possible récompensées que les Dunkerquois peuvent directement observer ou mettre en oeuvre. Dès lors que l'on quitte le terrain des actions concrètes individuelles ou familiales pour entrer sur celui de la politique de l'institution et des grands principes qui l'inspirent, la CUD devient muette.

²² Rapport Brundtland, « Notre avenir à tous » soumis à l'Assemblée nationale des Nations unies en 1986, chapitre 2 de la 1^{ère} partie.

Ce que nous décrivons comme un silence philosophique au profit d'une communication axée sur la matérialité et la quotidienneté prémunit la Communauté contre d'éventuelles critiques de fond. Alors que la présence industrielle s'impose aux sens visuels, auditifs et olfactifs des Dunkerquois²³, le débat autour de la décroissance brille par sa discrétion dans l'espace public local²⁴. Ce silence semble permettre à un élu de gauche d'ignorer les questions et les critiques, faute de pouvoir répondre et proposer une solution politique alternative (Tubiana, 2006). Les supports de communication de la Communauté expriment et entendent imposer une vision consensuelle du développement économique puisque durable. Ce discours est étranger à toute remise en cause critique du modèle économique et de développement dominant.

Exceptionnelle dans son instrumentalisation et sa mise en scène de la durabilité, la CUD est cependant très banale quant aux efforts qu'elle déploie pour exprimer un discours cohérent de promotion d'une « grandeur » verte... et grise (Thévenot, Lafaye, 1993). La justification exprimée dans les outils de communication de la CUD caractérise l'ambivalence des acteurs institutionnels soucieux d'intégrer la nature dans des justifications existantes, notamment économiques, sans effleurer de critique d'un développement basé sur des ressources non renouvelables ou polluantes et *a fortiori* sans critiquer le modèle économique capitaliste et son corollaire, la doxa de la croissance. La stratégie de communication est toute entière tournée vers le souci de ménager des publics aux intérêts divergents et vers l'opportunité de permettre à un acteur local de jouer un rôle nouveau directement tourné vers l'échelon européen sans passer par le national.

Mots-clés : Développement durable, agenda 21, stratégies de communication, discours, conflits, critique

Fonctions et rattachements institutionnels : MCF en Sciences de l'information et de la communication (Université Paris-Est Marne-la-Vallée IFIS, Laboratoire DICEN - CNAM) et étudiante en Master professionnel 2 ('Sciences politiques spécialité Ingénierie de projet dans les politiques urbaines et sociales', Université de Lille 2)

Contacts : lucile.desmoulins@univ-mlv.fr ; julie.deloge@gmail.com

13h15 – Buffet

²³ Par exemple, les usines portuaires et leurs fumées sont visibles depuis de la plage de Malo-les-Bains et tous les Dunkerquois connaissent l'existence d'Arcelor-Mittal ou de la centrale nucléaire de Gravelines.

²⁴ Un mémoire de recherche de Master 2 a été soutenu sur les débats associatifs locaux dans le cadre de l'Université Lille 2 par Justine Lenoire, désormais doctorante. Nous n'avons pas encore pu le consulter, mais parions que sa lecture permettrait d'enrichir notre travail. Le cas échéant, nous l'évoquerions à l'oral lors de notre présentation.

14h30-16h30 – **Axe 1 (suite) : Une croissance insoutenable ?**

(*Discussants, resp. d'axe : C. Larrère, F. Flipo*)

Mer 14h30 Amphi 1 - **Une expérience de développement durable.**

Chronique d'un espoir déçu

Michel Baudemont

Le point de départ de cette chronique- début des années 1960- est le moment où les anciennes colonies ou protectorats français accèdent à l'indépendance politique.

A cette époque, une rencontre s'est effectuée entre :

- d'une part le désir de ces nouveaux états de se doter d'une industrie nationale en mesure de transformer sur leur territoire les matières premières qu'ils produisaient
- d'autre part le souci des dirigeants du textile alsacien de répondre rapidement à cette attente en installant dans ces pays des unités de fabrication produisant et commercialisant les articles textiles jusqu'ici principalement importés de notre région.

Ce transfert de technologie s'accompagna d'un transfert de compétences dans la mesure où fut entreprise la formation du personnel local dans les différents aspects d'une exploitation industrielle : techniques, commerciaux, gestion et administration.

Cette politique de développement industriel se combina avec une éthique exigeante dans la mesure où aucune de ces usines construites ou reprises ne donna lieu à des dessous de table occultes.

Mes fonctions s'exercèrent dans le cadre d'une société d'ingénierie pilotant les divers aspects de cette industrialisation textile : construction, équipement, production, gestion et formation.

Pour ma part je fus chargé de concevoir et de mettre en œuvre le volet ' formation ' accompagnant toute création ou reprise de nouvelles unités textiles

Je me propose donc de décrire les principes, les méthodes et les résultats de cette politique de développement qui fut mise en œuvre dans différents pays africains qu'ils soient francophones, anglophone ou lusophone.

Par ailleurs, à titre personnel mais toujours dans le cadre de cette société d'ingénierie, j'ai été pendant près de huit ans consultant auprès de la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O) avec pour mission :

- l'étude de faisabilité d'un projet communautaire d'Ecole Supérieure Textile (l'ESITEX) devant être construite à Segou au Mali
- la conception des programmes de formation dans le cadre d'une coopération avec quatre écoles d'ingénieurs : Mulhouse et Roubaix , Reutlingen en Allemagne et Raleigh aux Etats Unis

Par ailleurs, il fut convenu que les structures et les équipements de cette école seraient conçus en privilégiant des solutions adaptées au climat et aux techniques traditionnelles de construction propres aux pays sahéliens.

Ce sont donc ces deux aspect de mes fonctions et , partant de mon expérience , que je présente en décrivant les approches économiques et humaines qui eurent pour but final le développement dans la durée d'une politique maîtrisée d'industrialisation textile dans ces pays en voie de développement.

Cette présentation tiendra compte aussi des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ces projets.

Ainsi la construction d'une unité textile employant quatre cent personnes dans une petite ville en région forestière de la Côte d'Ivoire se traduisit par une situation de pauvreté relative due à la hausse brutale des prix à la consommation. Ce constat mit en lumière la nécessité d'un développement global si l'on veut éviter les déséquilibres auxquels aboutissent les politiques d'industrialisation ou de monoculture à vocation exportatrice.

Autre exemple , les diktats de la Caisse Centrale de Coopération française refusant qu'une formation de niveau 'ingénieur ' soit entreprise par l'ESITEX , ou encore l'opposition de ce même organisme

pour entreprendre la construction en matériel traditionnel ou pour utiliser l'énergie solaire , positions qui prennent un caractère surréaliste à notre époque !.

Malgré ces difficultés de parcours, des résultats pérennes paraissaient acquis.

Ainsi, l'enquête que j'avais réalisée en 1976 relevait pour la seule Côte d'Ivoire la présence de 22 entreprises textiles de plus de 50 salariés dont 19 créées depuis l'indépendance. Les effectifs globaux dépassaient 10.000 salariés. A la même époque, les 35 millions de mètres consommés dans ce pays étaient presque exclusivement imprimés par des entreprises ivoiriennes. Une ivoirisation de l'encadrement s'effectuait à tous les niveaux de l'exploitation.

J'ai quitté mes fonctions en 1984 avec l'espoir raisonnable de voir se poursuivre ce mouvement progressif du développement industriel synonyme pour les populations d'amélioration du niveau de vie. Mais lorsque, vingt ans plus tard, j'ai été amené à faire le point sur l'évolution de cette industrialisation, j'ai constaté avec effarement l'ampleur de l'effondrement de la filière textile.

Mon propos sera alors de décrire et d'analyser une situation où, pour prendre l'exemple de la Côte d'Ivoire, les entreprises textiles qui subsistent se comptent sur les doigts de la main alors que les trois quarts de la consommation textile est importée de pays asiatiques à très bas coût de production.

Le regard porté sur les vingt années passées montre que cette situation est essentiellement le fait de la politique de mondialisation des échanges imposée à des pays qui n'avaient pas encore atteint un niveau de développement économique suffisant pour leur permettre de résister à l'ouverture de leurs frontières.

Au delà des vicissitudes politiques qui marquent l'histoire récente d'un pays comme la Côte d'Ivoire , il est frappant de constater que cet effondrement de l'industrie textile est constatée dans la quasi-totalité des Etats africains où elle avait été implantée au moment de l'indépendance .

On peut alors comprendre à quel point ce développement durable auquel j'ai participé pour une modeste part reste pour moi 'un espoir déçu ' en espérant cependant que de bien plus jeunes que moi sauront relever le défi à un moment où une évidente prise de conscience se fait jour, elle aussi, au niveau mondial.

Cette communication présente les différentes facettes - historique, économique, éthique - d'une entreprise d'insertion locale qui s'est intégrée par la suite dans un mouvement national conciliant des objectifs d'insertion à l'emploi avec les exigences d'une économie de marché.

Cette étude s'appuie sur l'expérience personnelle de promoteurs d'horizons divers mais tous réunis dans une éthique commune : l'économie sociale et solidaire en direction des populations éloignées de l'emploi. Elle montre combien cette entreprise d'insertion a diversifié ses activités dans les divers domaines du recyclage écologique des appareils ménagers en fin de vie.

Cependant les contraintes d'un marché de plus en plus ouvert à la concurrence fragilisent son avenir, un avenir également menacé par le durcissement des politiques gouvernementales d'aide à l'insertion.

A titre personnel, l'auteur fait part de son scepticisme concernant la prise en compte à long terme du concept de développement durable, craignant qu'il ne rejoigne la longue liste des concepts sociétaux apparus puis disparus tout au long des cinquante dernières années.

Mots-clés : Entreprise d'insertion, Personnes éloignées de l'emploi, Ecologie et gestion des déchets industriels, Economie sociale et solidaire, les contraintes de l'économie de marché, Vie et mort des concepts sociétaux

Fonctions et rattachements institutionnels : D.R.H (groupe textile Schaeffer ; Directeur du Gifop (Mulhouse), D.R.H Schaeffer Engineering ; Expert ' Formation Textile' (auprès la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest), Chargé d'enseignement (ENSITM), Docteur en sociologie (Strasbourg), Elu municipal, responsable associatif (entreprises d'insertion : REAGIR,ENVIE)

Il s'agit dans cette communication de partir des idées formulées par les objecteurs de croissance, pour proposer une analyse critique des concepts de développement durable et de villes durables. L'objet, plus précisément, est de montrer qu'une des limites majeures du concept de développement durable repose sur l'absence de prise en compte des « besoins culturels » de l'homme, et d'en présenter les raisons et les conséquences.

Certes, le concept de développement durable qui a été élaboré au tournant des années 90, a comme principe de placer l'homme au cœur des préoccupations : il s'agit ainsi non pas tant de sauver la planète - qui continuera d'exister sans l'homme - que de permettre aux populations actuelles et futures de satisfaire leurs besoins. Le développement durable se base en effet sur un concept majeur, celui des besoins « et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis à qui il convient d'accorder la plus grande priorité »²⁵. Mais de quels besoins s'agit-il ? Ce sont essentiellement les besoins « biologiques » de l'homme qui semblent pris en compte : l'homme doit pouvoir manger, se loger, être en bonne santé, afin de participer à une vie productive, tandis que les besoins de l'homme que l'on qualifiera ici de « culturels » paraissent ignorés. En effet, les besoins de l'ordre du sensible, de l'imaginaire, du symbolique, du spirituel, ou du poétique sont occultés.

Parmi les nombreuses réserves faites à l'encontre du développement durable²⁶, une des critiques formulées par les « objecteurs de croissance », repose sur le fait que le modèle proposé par le développement durable ne rompt pas avec le modèle économique antérieur, et ne constitue au mieux qu'une forme de « verdissement » du capitalisme néolibéral dominant, dont le principal moteur est la recherche d'une croissance économique continue. Il semble donc difficile dans une société toute entière tournée vers l'économisme et le consumérisme, et dans laquelle triomphent les critères de performance, de rentabilité, de compétition entre les individus et les territoires, de valoriser des activités qui échappent à la logique marchande et qui œuvrent au renforcement du lien social, à la convivialité, et à la créativité individuelle et collective. Le système actuel est ainsi basé sur l'augmentation de la consommation et l'accumulation de biens, et s'appuie en termes d'évaluation sur des indicateurs qui mesurent essentiellement la valeur marchande des choses. Ces indicateurs ne permettent donc pas d'apprécier le bien être des hommes, l'épanouissement et l'émancipation des populations, même si de nouveaux indicateurs tentent de prendre en compte les enjeux écologiques, sociaux et culturels²⁷. Mais comment passer d'un produit intérieur « brut » à un produit intérieur « doux » ?

L'aggravation de la situation depuis 2008 met en évidence les limites du système actuel, et le développement durable ne semble plus – pour certains il ne l'a jamais été ²⁸ – un modèle ou une solution pour sortir de cette crise, puisqu'il se focalise essentiellement sur les préoccupations environnementales, et ne propose généralement que des réponses scientifiques ou techniques aux problèmes²⁹.

²⁵ Rapport Brundtland - 1987

²⁶ Cf ouvrage d'Yves Marie Abraham, Louis Marion et Hervé Philippe, « Décroissance versus développement durable, débats pour la suite du monde », éditions Ecosociété, collection Théorie, mars 2011

²⁷ On peut notamment citer l'IDH (indice de développement humain), l'IPV (indice de progrès véritable), l'IBED (indice de bien être durable), l'ENA (épargne nette ajustée), le BIP 40 (baromètre des inégalités et de la pauvreté), l'ISS (indicateur de santé sociale des territoires, le PIB vert, ou encore l'empreinte écologique...

²⁸ Cf les travaux de Serge Latouche ou de Gilbert Rist notamment

²⁹ « Nous avons sacralisé le marché et la science, comme si le premier était en mesure de tout organiser et de tout répartir, et le second de tout résoudre » (Calame, 2001)

Mais au-delà de cette crise économique, écologique et sociale, ne s'agit-il pas finalement d'une crise d'ordre culturel, au sens d'une crise de civilisation, qui se manifeste par un questionnement portant sur l'avenir du monde et sur les valeurs qui fondent nos sociétés. Une réflexion plus globale, d'ordre philosophique, semblent en effet s'engager pour promouvoir un autre modèle de développement. Edgar Morin par exemple a évoqué cette tension entre le prosaïque et le poétique³⁰, tandis que le « Manifeste pour les produits de haute nécessité », issu du mouvement social qui s'est développé en Guadeloupe et en Martinique il y a plus de deux ans, a permis d'ouvrir le débat sur les besoins essentiels de l'homme, en mettant en évidence la nécessité de réhabiliter le poétique³¹.

Si on applique ces réflexions à la notion de ville durable, on remarque que celle-ci se caractérise bien souvent par la création d'écoquartiers – par la reconversion de quartiers anciens ou par la création de nouveaux quartiers. Or la suprématie des valeurs liées à l'économie fragilise le concept et semble réduire la ville durable à de nouvelles opportunités financières, et conduire à une marginalisation des questions sociales³². Par ailleurs, le raccourci fréquent qui est opéré entre développement durable et environnement, présente le risque de ne faire de la ville durable qu'un ensemble voire une juxtaposition de procédés techniques répondant aux nouvelles contraintes écologiques. Les actions menées s'intègrent ainsi dans le modèle actuel de développement, et les effets négatifs de la croissance urbaine, comme la destruction des espaces naturels et la disparition de l'agriculture périurbaine, l'augmentation des déplacements individuels motorisés, ou encore le renforcement des ségrégations sociales et spatiales, sont souvent considérés comme des dommages collatéraux, en quelque sorte, qui ne remettent pas en cause le bien fondé du système économique. Or l'élaboration de sociétés harmonieuses et de villes équilibrées suppose de promouvoir des biens et des services qui ne soient pas uniquement marchands, et qui n'entrent pas tous dans la catégorie des biens industriels. L'éducation et la connaissance, les arts et la culture, par exemple, peuvent structurer la ville, la nourrir, et ne doivent pas se réduire à des marchandises.

Les réflexions et actions concernant le rapprochement entre le développement durable et la culture, qui semblent s'accélérer actuellement³³, sont intéressantes à analyser. De quelle culture parle-t-on ? S'agit-il de promouvoir des valeurs qui se seraient dissoutes lors de la mise en œuvre concrète des politiques de développement durable, voire de redonner une âme au développement durable, par une forme d'instrumentalisation de la culture ? Ou s'agit-il véritablement d'inverser les tendances et de promouvoir des trajectoires soutenances³⁴ ?

Mots-clefs : Développement durable, Décroissance, indicateurs, bien être, besoins culturels

Fonction et rattachement institutionnel : MCF (Université de Cergy-Pontoise)

Contact : elizabeth.auclair@gmail.com

³⁰ Cf Edgar Morin, 2002, Pour une politique de civilisation, Editions Arlea

³¹ Réflexions menées par l'Institut du Tout Monde, autour d'Edouard Glissant

³² Cf Emeliannof, 2008, « Pour un partage de la fabrique urbaine, Urbanisme, n° 363

³³ Cf n° « Culture et développement durable, vers quel ordre social ? » de mai 2011, de la revue Développement durable et territoires, ou encore l'organisation des Forums Ouverts « culture et développement durable » et notamment du Forum de la Région Ile de France en janvier 2012, avec la participation des deux grandes agences régionales l'ARENE (pour le développement durable) et ARCADI (pour la culture)

³⁴ Cf 5^e Forum urbain mondial de Rio en mars 2010, à l'initiative de l'Agence des Nations Unis pour l'Habitat

Anne-Catherine Chardon

On ne peut penser à une approche du développement durable de la ville que s'il existe une vision intégrale de la problématique complexe de l'habitat humain urbain, concept abordé dans son acception la plus large et rattaché bien sûr à l'action profonde d'habiter qui va plus loin que le seul fait d'occuper ou d'utiliser les lieux (Heidegger, 2001). En effet, le développement de la ville n'a de raison d'être que s'il permet réellement de vivre et d'habiter la Cité.

L'être humain habite la Cité lorsqu'il peut y construire, transformer, adapter ses lieux, territoire et système de vie afin de pouvoir s'identifier avec eux, s'en approprier, à la fois leur appartenir, s'enraciner en eux y créer des habitudes et, à partir de là, se projeter (Bailly, 1977). L'action d'habiter recouvre alors un sens au-delà du domaine spatial, elle fait référence à une conception multidimensionnelle des connexions que l'habitant peut établir avec tous les éléments qui conforment son environnement, avec lesquels il est en contact, qu'il utilise et transforme dans ce processus de construction d'habitat, de relation de topophilie (Yori, 2007).

Ce concept large d'habitat humain dans un contexte urbain et qui doit être le principal élément à considérer lorsque sur le thème de la ville durable on prétend réfléchir, peut être défini comme un «*bio-physico-éco-socio-spatio-système*». Il s'agit effectivement d'un système dont les composants sont l'espace urbain, ses occupants (caractérisés principalement par des processus sociaux, économiques, historiques et culturels, un vécu, des moyens et modes de communication), un environnement naturel comme physico-spatial, un contexte politico-institutionnel et les relations ainsi que les liens que ces éléments tissent entre eux. Tout ceci doit permettre d'organiser l'environnement de chaque habitant dans le but d'optimiser ses conditions et qualité de vie dans un contexte légal, sûr et durable. De plus, il importe d'ajouter que l'habitat correspond aussi à l'expression des dynamiques et réseaux que l'être humain établit avec son contexte de vie (principalement humain, immergé dans un tissu social sécurisant, solide et stable). De ce fait, l'habitat humain doit permettre de vivre dans un territoire qui ait un sens, une signification, le caractère du lieu, lesquels sont les produits de symboles, perceptions et sensations propres à chaque habitant, chaque communauté humaine. L'habitat humain revêt ainsi une forte dose de subjectivité.

C'est alors que la ville durable, considérée comme *habitat humain durable*, n'est pas envisageable exclusivement depuis des considérations écologiques, car elle doit permettre aux urbains, à court, moyen et long termes, de l'habiter en ayant une qualité de vie qui facilite leur développement multidimensionnel individuel comme collectif. Dans ce contexte, le concept de développement durable ne peut correspondre et se limiter à l'apologie de la vision verte, car le bon fonctionnement de la Cité requiert aussi la prise en compte d'autres domaines d'action.

En effet, l'approche doit être réalisée principalement depuis les dimensions éco-naturelle (espaces verts naturels et domestiqués, aspects relatifs à des situations de pollutions de diverses origines, traitement des déchets, etc.), socioculturelle (inclusion, équité, identité, qualité de vie), économique (emploi particulièrement), financière (origine, orientation et gestion des budgets), physico-spatiale (grandes orientations de l'aménagement du territoire à l'échelle locale, essentiellement quant à l'organisation spatiale de la ville, types d'urbanisme et d'architecture –bioclimatiques, recyclables-, systèmes de transport) et politique (orientation des politiques de la ville, légitimité, participation, gouvernance).

Afin d'éclairer le discours, il sera exposé l'exemple de projets de relogement de populations vulnérables à des processus érosifs tels que glissements de terrain, comme illustration d'une politique de gestion du risque dans le cadre d'une vision institutionnelle d'un supposé aménagement durable du territoire urbain. Les projets sont analysés dans la ville andine de Manizales (Colombie) et permettent d'illustrer un manque de vision «*habitat-(t)ionnelle*» de la part des autorités locales, ajouté à une gouvernance inexistante pourtant nécessaire dans de tels programmes.

Ce contexte engendre une évidente inégalité en termes de développement ou possibilité de développement de la part de la population, ce qui finalement ne permet pas de participer à la construction d'une ville durable (Chardon, 2010a). Cette situation se traduit par des conditions limitées et peu appropriées d'habitabilité intégrale à l'échelle du logement comme du pâté de maisons ou du quartier, le tout sans réelle connexion avec d'autres secteurs de la ville. L'exiguïté et la non fonctionnalité de l'unité résidentielle, l'absence d'équipements de proximité dans les domaines de l'éducation, la santé, les loisirs ou la religion, une offre très restreinte d'emplois proches du secteur d'habitation et la non intégration des nouvelles urbanisations avec l'environnement naturel et construit préexistant, représentent des conditions de vie qui, c'est évident, ne peuvent participer de l'édification d'une ville durable. De fait, sur le plan social et économique, les problématiques liées à la malnutrition, le chômage, l'absentéisme scolaire, la violence, la délinquance, le trafic de drogue font partie du quotidien.

L'étude a également consisté à comparer l'habitat-destination avec l'habitat d'origine des populations relogées, dans le but de vérifier si les intentions d'amélioration de la qualité de vie déclarées par les autorités locales étaient devenues une réalité, c'est-à-dire si les projets de relogement mis en place participent effectivement de la construction d'un développement durable de la ville. L'affirmation doit être considérablement nuancée.

L'enquête a été basée sur l'analyse de près de six cents questionnaires réalisés auprès de personnes ayant fait partie de ces programmes dans neuf urbanisations de relogement construites entre 1987 et 2007. Le questionnaire de 104 items, a porté sur le thème de l'habitat humain en général et a cherché à l'échelle de l'unité résidentielle ainsi que du quartier, à mettre en comparaison l'origine et la destination dans les domaines multidimensionnels de cet habitat. La gestion institutionnelle des projets a également été évaluée (Chardon, 2010b).

Dans ces cas précis, la durabilité de la ville ne s'exprime pas tant en termes de pollution d'ordre multiple ou de non accès aux services de base (eau, électricité, égouts par exemple), mais bien selon des critères plus «humanistes» qui font référence, à l'échelle de la Cité, aux possibilités réelles de pouvoir se développer en tant qu'être humain résident urbain à titre individuel, mais aussi comme membre d'une communauté, d'un groupe humain.

Bibliographie

Bailly Antoine S., (1977), *La perception de l'espace urbain : les concepts, les méthodes d'études, leur utilisation dans la recherche urbanistique*, Centre de Recherche d'Urbanisme Editeur, Paris, 264 p.

Chardon Anne-Catherine, (2010a), *Reasentamiento y poblaciones urbanas vulnerables en Colombia. Un análisis desde el hábitat, el desarrollo y la sostenibilidad en Manizales, Colombia*, Cuadernos de Investigación Urbanística n°69, marzo-abril 2010, Universidad Politécnica de Madrid, pp. 50-70

Chardon Anne-Catherine, (2010b), *Reasentar un hábitat vulnerable. Teoría versus praxis*. Revista Invi, Instituto de la Vivienda, Facultad de Arquitectura y Urbanismo/Universidad de Chile, Santiago de Chile, Vol 25, N°70, Noviembre 2010, pp. 17-76

Heidegger Martin, (2001), *Bâtir, Habiter, Penser*, in Essais et conférences, coll. Tel, Gallimard, p. 170-193 (1958 pour la première édition)

Yory Carlos Mario, (2007), *Topofilia o la dimensión poética del habitar*, Segunda edición ampliada, Editorial Pontificia Universidad Javeriana, 387 p.

Mots-clés : Ville durable, Habitat humain, Habiter, Développement durable, Programmes de relogement

Fonctions et rattachements institutionnels : Enseignant Chercheur (Ecole d'Architecture et d'Urbanisme, Université Nationale de Colombie, Manizales, Colombie)

Contacts : acchardon@unal.edu.co

16h30 – Fin de l'axe 1

16h45 - **Table ronde** animée par *Jérôme Boissonade*

17h45 – Fin de la première journée

Amphithéâtre 2

10h-11h30 – **Axe 2 : Une gouvernementalisation des conduites ?**

(Discutants, resp. d'axe : Y. Rumpala, L. Pattaroni)

Mer 10h Amphi 2 - **Usages et usagers fantasmés de la planification urbaine durable.**

Vers un gouvernement néohygiéniste des conduites ?

Hélène Reigner

Un ensemble de travaux récents, s'inscrivant dans des cadres d'analyse radicaux et néo-marxistes, soutiennent que l'objectif central des politiques publiques se réclamant du Développement Urbain Durable (DUD) serait de renforcer l'attractivité territoriale par l'image et la promotion d'une certaine qualité de vie en ville (Jouve, Lefèvre, 2005 ; Swyngedouw, 2007 ; Béal, 2009). La cohésion sociale et le DUD, avatars post-fordistes de la protection de l'environnement et de la solidarité sociale, seraient donc au service d'un agenda qui les surplombe : garantir un « good business climate » (Brenner, 2004).

Ainsi, les politiques urbaines « durables » auraient pour fonction cruciale de limiter les risques dans la ville (émeutes, pollutions majeures,...), de combattre ses dysfonctionnements, voire même de la nettoyer de ses populations et de ses pratiques indésirables (Wacquant, 2008). La quête du « good business climate » s'accompagnerait de la mise en place de mécanismes de contrôle social de l'espace et des populations qui y circulent. La *safe city*, sûre, propre, durable, compacte, deviendrait un modèle à atteindre, une réponse aux désordres urbains, en offrant un environnement attractif pour les classes moyennes et supérieures et en contrôlant les comportements incivils (Helms, Atkinson et Mac Leod, 2007 ; Reigner, Hernandez, Brenac, 2009).

Suivant ce cadre d'analyse, l'hypothèse que nous souhaitons tester dans ce papier est la suivante : Peut-on parler d'une gouvernementalisation néohygiéniste des conduites dans les politiques urbaines contemporaines de transport et de déplacements en France ? Quelles sont les cibles de la planification de ces politiques urbaines légitimées par la durabilité ?

De fait, le tournant néolibéral des politiques urbaines serait perceptible dans et depuis les politiques urbaines contemporaines françaises de transport et déplacements. En premier lieu, il est frappant de constater que ces dernières sont fortement empruntées d'une vision atomisée du social. Alors que les enjeux de « mobilité durable » sont à l'agenda de toutes les collectivités urbaines, la prise en charge des questions de circulation, de transport et de déplacements est largement dépolitisée. Sur de tels sujets, discours et pratiques sont légitimés par l'évocation de nobles causes, comme la préservation d'un environnement acceptable pour les générations futures, la préservation de la sécurité et de la santé des personnes, et ils semblent se présenter naturellement comme relevant de l'évidence, imposant de « bonnes » façons de faire, de « bonnes » façons de se comporter qui renvoient en réalité à autant de normes, voire d'idéologies anonymes. La sémantique de la « responsabilité individuelle » et du « libre-choix » dans la communication institutionnelle qui accompagne les politiques urbaines de transport et de déplacements est, de ce point de vue, emblématique.

La planification de ces politiques publiques va alors être l'occasion de projeter un idéal à atteindre et des images repoussoirs et ce faisant va dessiner les contours de catégories d'usagers-citadins vertueux « écolo-responsables » fantasmés et en creux, d'usagers-citadins « écolo-résistants » stigmatisés, impensés ou absents. Logique sociale (rôles sociaux, pratiques) et logique spatiale (lieux, types et qualité de l'espace) sont combinées pour suggérer qui peut circuler dans les différents lieux de la ville idéale projetée. On a trouvé dans l'iconographie, emprunte de marketing urbain, des Plans de Déplacements Urbains un matériau non seulement abondamment disponible mais aussi assez pertinent pour objectiver cette gouvernementalisation des conduites. Cette communication livrera les principales figures saillantes de cette iconographie.

Si les résultats présentés ici, en termes de tendances lourdes, tendent à alimenter la thèse néomarxisme d'un DUD mis au service de l'image et de l'attractivité urbaines, force est de constater néanmoins une relative différenciation locale des politiques urbaines de transport et de déplacements : toutes ne se valent pas ; toutes ne donnent pas lieu à une mise en avant forte de la responsabilité individuelle ; toutes n'utilisent pas les ressorts de l'iconographie. Comment dès lors rendre compte de cette différenciation ? Comment l'expliquer ? La variable politique seule ne semble pas suffisante. La question de l'autonomie du local ressurgit, inépuisable.

Références

Béal V., 2009, « Politiques urbaines et développement durable : vers un traitement entrepreneurial des problèmes environnementaux ? », *Environnement Urbain/Urban Environment*, n° 3, 2009, p. 64-82.

Brenner, N., 2004. *New State Spaces: Urban Governance and the Rescaling of Statehood*, Oxford: Oxford University Press.

Helms G., Atkinson R., Mac Leod G., 2007. "Securing the City : Urban Renaissance, Policing and Social Regulation". *European Urban and Regional Studies*, 14 (4), p. 267-276.

Jouve, B., Lefèvre, C., 2005, « Métropoles confisquées : élites économiques et grands élus aux commandes », in Da Cunha, A., Knoepfel, P., Leresche, J.-P., Nahrath, S. (dir.), *Les enjeux du développement urbain durable. Transformations urbaines, gestion des ressources et gouvernance*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne, pp. 405-424.

Reigner H., Hernandez F., Brenac T., 2009, « Circuler dans la ville sûre et durable : des politiques publiques contemporaines ambiguës, consensuelles et insoutenables », *Métropoles*, 5, Varia, [En ligne], mis en ligne le 6 avril 2009. <http://metropoles.revues.org/document3808.html> ;

Reigner H., Hernandez F., 2007, « Les projets des agglomérations en matière de transport : représentations, projets, conflits et stratégie de « détournement » des réseaux », *Flux*, n°69, juillet-septembre, p.21-34.

Swyngedouw E., 2005, *The Antinomies of the Postpolitical City : in search of a Democratic Politics of Environmental Production*, *International Journal of Urban and Regional Research*, 33.3, 601-620.

Wacquant L., 2008. "Relocating gentrification: the working class, science and the state in recent urban research". *International Journal of Urban and Regional Research*, 32(1), p.198-205.

Mots-clés : Néo-marxisme, politiques publiques, Plans de Déplacements Urbains

Fonction et rattachement institutionnel : Chargée de Recherches (IFSTTAR-MA)

Contact : helene.reigner@ifsttar.fr

Mer 10h Amphi 2 - **L'impératif pédagogique dans la rhétorique politique.**

Le cas des politiques environnementales

Eric Pautard

« *Je ne fais pas de la politique, j'essaye de faire de la pédagogie* ». C'est à l'occasion d'un discours à Lyon le 7 décembre 2007 que le Président de la République a tenu ses propos qui, en bien des aspects, illustrent l'importance qu'a progressivement acquis au cours des quinze dernières années la notion de « pédagogie » dans le champ politique. Comme nous avons pu le constater en soumettant un vaste corpus de discours publics à une analyse quantitative et qualitative, la rhétorique gouvernementale a en effet progressivement intégré une terminologie pédagogique que l'on retrouve tout particulièrement dans le cadre des politiques environnementales. En interrogeant cet aspect singulier de la parole politique, notre communication se propose de mettre en lumière les logiques sous-jacentes qui structurent les différents dispositifs informationnels que conçoivent les pouvoirs publics afin d'encourager l'adoption de pratiques qualifiées d'*éco-responsables*.

La progressive montée en puissance d'une conception de la communication gouvernementale visant à convaincre et à responsabiliser les citoyens.

Avant 1994, le recours au terme de « pédagogie » dans la parole politique est presque exclusivement utilisé en lien avec l'éducation des jeunes. Episodiquement, des formules telles que le « *devoir de pédagogie* » (P. Mauroy, 1990) ou « *effort de pédagogie pour présenter les mesures* » (J. Barrot, 1986) font toutefois leur apparition. Dans le domaine de l'environnement, c'est au ministre M. Crépeau que l'on doit l'introduction de l'idée d'une « *pédagogie de la décision publique et collective* » en 1981. Marquant le début d'une nouvelle période, A. Juppé présente en 1995 sa « *méthode du changement* » en insistant sur l'importance du dialogue, de la concertation et de la pédagogie (« *c'est peut-être une séquelle de mes anciennes fonctions professorales, (...) je crois à la pédagogie* »). Evoquée à de nombreuses reprises au cours des deux années suivantes, cette référence spécifique se retrouve tout autant dans la bouche du Premier Ministre que dans celle du Président de la République. Ce dernier insiste notamment sur l'*exigence de pédagogie gouvernementale* qui s'impose afin de convaincre les citoyens. Ancien Ministre de l'Education Nationale, L. Jospin est rompu à l'usage du terme de pédagogie lorsqu'il arrive à Matignon. Il ne s'en sert pourtant que rarement, à la différence de certains de ses ministres comme P. Moscovici (adepte d'une pédagogie des questions européennes) ou B. Kouchner (défenseur d'une *pédagogie des risques*). Convoquée pour traiter de sujets très variés (défense, géopolitique, finances publiques, coopération, culture), cette notion connaît un développement important durant les cinq années de cohabitation. Désignant principalement l'ensemble des stratégies de communication utilisées pour convaincre les citoyens de la justesse de l'action gouvernementale, le terme de pédagogie fait également référence aux campagnes d'information et de sensibilisation que l'Etat initie sur différentes questions. Dans le cadre de la lutte contre la toxicomanie, J. Chirac rappelle ainsi en 1998 qu'il n'y a « *pas de prévention sans pédagogie* ».

A l'instar de la *pédagogie de l'exemple* régulièrement défendue par le Président du Sénat Ch. Poncelet, le Ministre de l'Environnement Y. Cochet insiste en 2001 sur la « *valeur de pédagogie* » qui caractérise les initiatives exemplaires entreprises en matière environnementale : « *Cela montre que l'on doit tous faire des efforts dans notre vie quotidienne* ». Dans l'opposition, S. Lepeltier fait entendre le même son de cloche sur ce sujet en rappelant qu'il « *faut faire œuvre de pédagogie, faire adhérer la population de façon progressive, lui faire comprendre l'intérêt* ». C'est d'ailleurs ce qu'il sera bientôt amené à faire à partir de 2004 au sein du troisième Gouvernement de J.-P. Raffarin (2004). Ce dernier, issu du monde de la communication, accorde au demeurant une place prépondérante aux dispositifs informationnels de conviction et de persuasion. En toute logique, l'emploi du terme de pédagogie prend donc alors une ampleur encore plus importante. Mais c'est surtout avec l'arrivée de N. Ollin au Ministère de l'Ecologie en 2005 qu'une nouvelle étape est franchie. A plusieurs reprises, elle déclare ainsi que « *le mot pédagogie doit être employé* », considérant qu'il s'agit là du « *meilleur moyen de faire émerger une conscience écologique* », pour « *responsabiliser chacune et chacun d'entre nous* ». Dans le même sens, elle se veut « *résolument engagée (...) dans une pédagogie de l'action afin d'aider nos citoyens à percevoir les retombées concrètes dans leur vie quotidienne (...) des politiques publiques de l'écologie* ». Suite au Grenelle de l'Environnement, c'est au niveau du secrétariat d'Etat à l'Ecologie (et non du Ministère dirigé par J.-L. Borloo) que cette dynamique s'est prolongée sous l'impulsion de N. Kosciusko-Morizet puis, tout particulièrement, de Ch. Jouanno. Durant son passage à ce poste, celle-ci a ainsi eu l'occasion de faire valoir sa position à de nombreuses reprises : « *C'est normal de faire de la pédagogie. On est quand même sur un sujet majeur. On est en train de faire quelque chose qu'on n'avait jamais fait dans notre pays, à savoir faire vraiment changer les comportements* » ; « *Il faudra sensibiliser et mobiliser en faisant œuvre de pédagogie. En matière de pédagogie, toutes les idées sont bonnes à prendre* ».

De l'incitation pédagogique à la normalisation des pratiques

Illustration significative de ce positionnement, la nouvelle version de la campagne de communication de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) sur les économies d'énergie et le climat (initiée début 2008, suite à la nomination de Ch. Jouanno à la présidence de l'ADEME) a constitué une rupture dans la façon de s'adresser aux citoyens. Relevant d'un *Engagement du Grenelle de l'Environnement*, cette opération de sensibilisation "grand public" diffère en effet de celle qui la précédait dans la mesure où celle-ci avait pour objectif –selon le dossier de presse- d'« *alerter sans dramatiser* ». Il ne s'agit donc plus désormais de « *sensibiliser les Français à l'urgence de faire des économies d'énergies par l'adoption de gestes quotidiens* » mais plus largement de « *les inciter à agir en adoptant des comportements systématiques et engageants* ». Véhiculé dans sa forme audiovisuelle au travers d'une imagerie enfantine (un soleil qui sourit et applaudit aux bons gestes, un ciel orageux et des éclairs démesurés qui préfigurent l'avenir si rien n'est fait, ...) et d'une voix *off* jouant sur des inflexions didactiques et culpabilisantes, le message en faveur des économies d'énergie se révèle emblématique de la *pédagogie du faire* développée depuis plusieurs années par la communication publique. Encourageant les citoyens à adopter par eux-mêmes des modes de consommation *responsables*, cette stratégie diverge assez nettement de la « *Chasse aux gaspils* » des années 1970³⁵.

En articulant un discours catastrophiste et une forte normativité des pratiques, cette mobilisation générale aux *petits gestes* s'opère au travers d'une logique de pénétration des comportements quotidiens qui incite à l'autocontrôle et à l'autocontrainte par la structuration d'un arrière plan cognitif responsabilisant³⁶. Bénéficiant à cet égard du soutien d'organisations partenaires (acteurs des marchés de l'énergie et du milieu associatif écologiste), les pouvoirs publics disposent *ipso facto* d'une assise importante pour diffuser des normes d'usage écologiquement orientées³⁷. Prenant acte de cet effet de contagion qui a permis à l'approche pédagogique de se répandre largement dans la société, la question se pose alors des effets concrets de cette discipline morale. En effet, s'il est indéniable que la profusion des messages promouvant un *verdissement* des modes de consommation a eu –durant un temps- une forte audience, il semble à présent que la *trajectoire* ascendante de la question climatique s'est interrompue, la crise économique mondiale ayant induit une *bifurcation* notable dans cette dynamique³⁸. Aux limites de sa propre durabilité, la pédagogie publique pro-environnementale se trouve de la sorte bien loin du contexte d'enthousiasme collectif qui prévalait il n'y a pas si longtemps encore.

A la lumière de ces différents éléments et dans le prolongement de nos précédentes recherches, notre communication se propose de réfléchir en profondeur sur l'usage de la notion de pédagogie telle qu'elle est mobilisée dans le cadre des politiques environnementales. Il s'agit en ce sens d'interroger tant les *conduites de gouvernement* que le *gouvernement des conduites*³⁹. Par extension, c'est une analyse pragmatique de l'activité politique de domestication des pratiques individuelles que nous chercherons à formaliser au regard du large matériau empirique que nous avons précédemment accumulé à l'occasion de notre recherche doctorale.

³⁵ Pautard E. (2009), « La structuration politique d'une éthique environnementale du quotidien », in Cantelli F., Roca i Escoda M., Stavo-Debaugé J. et Pattaroni L. (eds), *Sensibilités pragmatiques. Enquêter sur l'action publique*, Bruxelles, PIE Peter Lang, pp. 131-144.

³⁶ Rumpala Y. (2010), *Développement durable. Ou le gouvernement du changement total*, Lormont, Le Bord de l'eau.

³⁷ Pautard E. (2009), *Vers la sobriété électrique. Politiques de maîtrise des consommations et pratiques domestiques*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Toulouse II, pp.442-445.

³⁸ Cf. Chateauraynaud F. (2011), *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, Paris, Éditions Petra.

³⁹ Foucault M. (1994), « La "gouvernementalité" », *Dits et Écrits* (III : 1976-1979), Paris, Gallimard, pp.635-657.

Mots-clés : Rhétorique, responsabilisation, campagnes de sensibilisation, communication gouvernementale, changement climatique, économies d'énergie
Rattachements institutionnels : Post-Doctorant (GIS *Démocratie & Participation*, ISH Lyon-USR 3385 / LIED - Univ. Paris VII) et Chargé de cours en science politique (Université Lyon II)
Contact : eric.pautard@ish-lyon.cnrs.fr

11h30 – Pause

11h45-13h15 – **Axe 2 (suite) : Une gouvernementalisation des conduites ?**
(Discutants, resp. d'axe : Y. Rumpala, L. Pattaroni)

Mer 11h45 Amphi 2 - **Entre les éco-quartiers et l'*habiter* écologique :
les valeurs et les principes de l'action territoriale pour la ville durable**
Guillaume Faburel

Le champ scientifique qui s'est saisi le plus précocement de la question de la durabilité est celui qui s'intéresse aux politiques publiques. Dans ce champ, nous sommes parvenus en France à ce jour à un stade d'appels répétés, voire à quelques premières tentatives :

- soit d'évaluation rétrospective sous l'angle de nouvelles gouvernances institutionnelles et d'un méta-récit dont le développement durable serait porteur pour les pouvoirs publics (Rumpala, 2009), ou encore des pratiques professionnelles et de leur « évolution » au contact de ce nouvel impératif catégorique (appropriation des langages et outils, codifications des discours... in Villalba coord., 2009),
- soit d'évaluations plus prospectives (Theys, du Tertre et Rauschemayer, 2010), voire même d'examen non moins critique, ouvert à des perspectives pragmatiques de changement dans les interventions sociales et politiques (ex : le « *désenchantement* » croisé tant de la nature, que des techno-sciences et de la gouvernementalité classique, pour ne pas « *déchanter* » avec le développement durable, in Puech, 2010, p. 21).

Il est vrai que promu par certains comme le référentiel en devenir de l'action publique, particulièrement en Europe (Beatley, 2000), notamment en matière d'aménagement et d'urbanisme (Ascher, 2004), d'autres critiquent le développement durable pour son éloquence improductive, pour ce qu'il permettrait institutionnellement de taire des réflexions essentielles sur les mesures nécessaires face aux crises économiques, écologiques et alimentaires (Lascoumes, 2001). Cette « *ambition et posture programmatiques* » (Godard, 2003), ce « *principe normatif sans norme* » (Theys, 2002), peinerait en fait à démontrer sa réelle portée transformatrice... alors même que le développement durable représente a priori une question vive, l'énoncé nouveau d'un problème anciennement connu, et bien moins une solution clef en mains (Puech, op.cit.).

C'est sur ce terreau évaluatif, à la fois rétrospectif et prospectif, de la portée transformatrice du développement durable dans le champ de l'action publique urbaine et territoriale, et plus particulièrement de ses cadres cognitifs, doctrines et référentiels (Muller, 2004), que nous souhaitons situer notre proposition dédiée à l'*habiter*.

Ici, nous admettrons pourtant que l'environnement, dont les accointances historiques avec le développement durable sont patentes, s'est affirmé ces dernières décennies un peu partout comme l'un des filtres les plus puissants de la considération et de l'interprétation de l'*habiter* (Abelès, Charles, Jeudy et Kalaora, 2000), et ainsi l'un des tous premiers opérateurs de notre réflexivité sur la modernité urbaine occidentale (Cavin et Bourg, 2010), qu'elle préfigure une post-modernité heureuse (Giddens, 1991) ou malheureuse (Beck, 1995).

Développant d'autres sens et d'autres valeurs (esthétiques, patrimoniales, symboliques...), l'environnement médie de plus en plus nos rapports au(x) monde(s) (Roux, 2002). Même si demeurant encore fort inégalitaires (Faburel, 2010), le poids des composantes environnementales dans les différentes pratiques socio-spatiales en atteste aussi à leur manière : choix résidentiels, modes de déplacements, pratiques alimentaires, constructions d'habitation ou encore mobilisations associatives. Car, les individus-sujets aspirent progressivement, souvent au nom de l'environnement, et notamment de valeurs auxquelles il donne sens, à d'autres modes ou styles de vie (Dobrée et Juan, 2008) et engagements (Ion, 2001). De même, la constitution de nouveaux collectifs, plus informels, fondent de plus en plus de mobilisations non moins sociales (Lolive, 2010).

Or, malgré cette filiation politique aux enjeux et défis de l'environnement, donc à ce qu'il modifierait en théorie par l'environnement de notre *habiter* les espaces, les lieux et territoires (Paquot, Younes et Lussault, 2007), le développement durable, qui a au final surtout accompagné et entretenu la prise de conscience de la vulnérabilité environnementale de nos sociétés, peine à faire la preuve axiologique de sa spécificité, à convaincre de ce qu'il apporte fondamentalement et concrètement, notamment aux changements imposés par des enjeux reconnus (ex : dérèglement climatique). Pourtant, dernier postulat, dans sa conception cosmopolitique, l'environnement, notamment dans ses liens à l'aménagement (Lolive et Soubeyran, 2007), préfigure selon Latour (1999) un nouvel âge du politique, âge dans lequel la mise en lien symbolique, l'appropriation et les rapports à l'identité, notamment spatiale, se recomposent, au point de malmener le chaînage historique de construction de l'action publique : une certaine production de rationalité (techno-scientifique) pour un certain exercice de la démocratie (délégative) (Stengers, 1997). Cet environnement concourrait à une lente refondation du gouvernement conjoint des hommes et de la nature, revisitant alors plusieurs valeurs et principes de l'action, particulièrement dans les politiques à forte assise territoriale.

Les valeurs et principes de la durabilité nous semblent donc devoir être placés au cœur du propos. Elles et ils constitueront le sujet de cette proposition. Plus précisément, à la suite de deux travaux, l'un achevé (sur les angles-morts et impensés socio-démocratiques des éco-quartiers) et l'autre en cours de finition sur l'axiologie vantée par les décideurs locaux et les équipes projets, nous prendrons pour cas d'études les seuls objets à ce jour réellement concrets (et fétichisés) de la ville durable : les éco-quartiers (ou quartiers durables).

L'éco-quartier tend progressivement à être promu, sinon comme une des formes majeures, tout du moins comme figure première de l'aménagement urbain et de l'urbanisme. Des morceaux de ville deviendraient les vecteurs, les prototypes de modèles urbains durables dont la généralisation serait dorénavant escomptée. L'échelle visée conviendrait pour une appropriation par les habitants, une lisibilité des projets urbains, un enrôlement des différents acteurs dans une visée pragmatique... Tout ceci tendu vers une révision de nos modes de pensée et d'agir (PUCA, 2008), voire un nouveau paradigme en construction dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme. Toutefois, quand les problématiques et enjeux sont a priori tenues pour et présentées comme globaux, n'est-il pas paradoxal de confier de plus en plus au local la gestion de ces questions, inscrites dans des perspectives de long terme ? Que pourrait révéler cette diffraction, notamment pour un local dorénavant moteur expérimental dans une pensée sinon globale tout du moins porteuse de généralité ? Sur quels thèmes et enjeux cette « glocalisation » est particulièrement de mise aujourd'hui ? Et alors, pour quels valeurs et principes potentiellement défendus par l'action territoriale ? En soutien de quel fameux paradigme théoriquement en construction ? ...

Le postulat avancé est que ces projets, du fait des arbitrages concrets qu'ils impliquent, de leur inscription architecturale et urbaine tangible, cristallisent et mettent dès lors bien plus concrètement et ostensiblement que d'autres outils en visibilité quelques-uns des angles-morts, voire des failles et blocages dans des réflexions pourtant a priori du giron premier de la durabilité : une révision/refondation des systèmes de valeurs et registres de principes comme condition du changement de nos rapports à l'environnement et à ses territoires.

La portée paradigmatique pourtant affichée trouverait ici sa limite première, lorsque les enjeux mêmes de la durabilité (re)posent de manière saillante la question des projets sociaux et transformations de certains types d'aménagement voire de développement, par-delà des dispositifs techniques de l'accommodement marchand.

Pour traiter de cette problématique, il s'agira alors de rendre compte d'une analyse méthodique et détaillée des valeurs et principes défendus dans 70 projets, déposés à l'occasion de l'une des deux consultations organisées par la MEDDTL (2009 et 2011) : termes utilisés et outils mis en avant, expériences de mise en pratique et portées au changement, et surtout unités conceptuelles ainsi que catégories d'analyse axiologique auxquelles ils et elles renvoient. Et ce pour admettre que des systèmes de valeurs et des registres de principes fort différents cohabitent de manière très asymétrique dans les discours projectuels sur la ville durable (mixité, égalité, équité, responsabilité, solidarité, convivialité, sobriété...), tendus entre :

- des codifications institutionnelles descendantes et normatives (plutôt inscrits dans le champ des grands projets de requalification urbaine),
- et (quelques) expérimentations pragmatiques ascendantes de signaux faibles (plutôt inscrites cette fois-ci dans le champ rural de l'habitat coopératif et écologique).

Nous verrons alors que le passage maintes fois annoncées ces 30 dernières années dans le monde occidental, d'un paradigme de la *gouvernementalité* à un paradigme de l'*habiter* semblerait bien en jeu dans le tournant urbanistique que les éco-quartiers introduiraient. Notamment en raison du fait que nombre des questions sociales et surtout démocratiques orphelines de la durabilité institutionnelle (nouveaux registres de l'inclusion sociale, nouveaux développements de la justice environnementale, légitimation des savoirs dits « profanes », « locaux », « pratiques »...) renvoient, malgré une terminologie officielle foisonnante en liens directs à l'habiter tel que déployé dans le monde de l'architecture (habitant, appropriation, qualité de vie, vie de quartier, vivre ensemble, usages, modes de vie...), au recyclage de plusieurs des valeurs et principes cardinaux du contrat fondateur, séculaire, du progrès et de l'intégration nationale.

Ce faisant, cette analyse met en avant deux impensés persistant dans les sphères décisionnelles, encore largement accompagnés du « *mythe du citoyen passif* » (Rosanvallon, 2008) : un *habiter* et des valeurs collectives en devenir écologique, et l'habitant « ordinaire » comme *épistémè* (Foucault, 1966) de la durabilité (Faburel, 2010). C'est donc à la pertinence et la capacité heuristique d'un recours à l'*habiter* dans le champ de l'action urbaine et territoriale que nous souhaitons ici nous ouvrir.

Fonction et rattachement institutionnel : MCF (Institut d'Urbanisme de Paris – Université Paris Est)

Contact : faburel@univ-paris12.fr

Mer 11h45 Amphi 2- **Restituer l'expérimentation dans l'expérience commune :
« contreconduites » et modalités de résistance à la gouvernementalité écologique
dans la vallée du squat Can Masdeu à Barcelone**

Eliçabe Rémi, Guilbert Amandine, Haeringer Anne-Sophie, Overney Laetitia,
Donate Sastre Miguel, Raúl Márquez Porras et Pablo Romero Noguera

Notre proposition de communication se situe dans l'axe 2 de l'appel intitulé « Une gouvernementalisation des conduites ? ». Elle s'attachera plus particulièrement à la question de son « propre dépassement ».

La gouvernementalité, définie par Foucault comme « champ stratégique de relations de pouvoir, dans ce qu'elles ont de mobiles, de transformable, de réversibilité ⁴⁰ » sera interrogée en creux. C'est donc moins aux formes actuelles de « conduites de conduites » que nous allons porter ici notre attention, qu'aux formes de « contre-conduites », de modalités de lutte et de résistance qui les accompagnent. Il s'agit ainsi pour nous de prendre acte des propriétés de réversibilité et de transformation de la gouvernementalité, et de suivre Foucault lorsqu'il indique que « la politique n'est rien de moins, rien de plus que ce qui naît dans la résistance à la gouvernementalité, le premier soulèvement, le premier affrontement ⁴¹ ».

Etant entendu que du point de vue de la sociologie pragmatique, la participation des citoyens à la définition des politiques environnementales a déjà été bien décrite, analysée et située par l'étude des controverses et des processus d'alerte ⁴² ainsi que par la sociologie pragmatique des sciences ⁴³, nous proposons d'attraper cette question en bordure, sous le motif de l'expérimentation radicale. Hypothèse est donc faite pour nous que ces expérimentations investissent les participants de capacités qui ne se limitent pas aux seules capacités argumentatives : il y a bien des forums, des espaces de paroles ou des assemblées pour prendre la parole sur le vivre-ensemble et définir un monde commun, mais la définition de ce dernier est d'abord mis à l'épreuve du vécu du lieu, dans « l'ordinaire de l'expérience mondaine » pour reprendre la belle formule d'Isaac Joseph.

S'agissant des concepts de « développement durable » et de « ville durable », nous allons, en sociologues *de la* critique, suivre ce qu'en disent et *en font* les acteurs. Nous prenons en effet le parti de nous intéresser à des acteurs qui ne se situent pas au seul plan de la critique ou d'une justification morale mais qui proposent précisément de travailler à leur accomplissement pratique, par l'expérimentation radicale *in situ*. La critique de la sémantique du développement durable, et plus largement de l'environnement n'est alors pour eux pas dissociable d'un usage du monde : « L'environnement, c'est ce qu'il reste à l'homme quand il a tout perdu. Ceux qui habitent un quartier, une rue, un vallon, une guerre, un atelier, n'ont pas d'"environnement", ils évoluent dans un *monde* peuplé de présences, de dangers, d'amis, d'ennemis, de points de vie et de points de mort, de toutes sortes d'êtres. Ce monde a sa consistance, qui varie avec l'intensité et la qualité des liens qui nous attachent à tous ces êtres, à tous ces lieux ⁴⁴ ».

⁴⁰ M. Foucault. *L'herméneutique du sujet. Cours au collège de France, année 1981-1982*, Gallimard-Le Seuil, 2001, p241.

⁴¹ M. Foucault. Manuscrits sur la gouvernementalité (sans titre, liasse de 11 feuillets numérotés p.22 à 24 mais non paginés), insérés entre les leçons du 21 février et du 7 mars 1979 de Naissance de la Biopolitique. Cité par M. Senellart dans la postface à *Sécurité, territoire, population. Cours au collège de France 1977-1978*, Gallimard-Seuil, 2004, p409.

⁴² F. Chateauraynaud, D. Torny, *Les sombres précurseurs : une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, éd. EHESS, Paris, 1999

⁴³ M. Callon ; P. Lascoumes ; Y. Barthes. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001.

⁴⁴ Comité Invisible. *L'insurrection qui vient*, La Fabrique, 2007.

Le matériau empirique sur lequel s'appuiera la présente communication a été enregistré dans un « haut-lieu » de l'activisme écologique catalan, le squat Can Masdeu. Can Masdeu est un projet politique et de vie collective situé au cœur de la montagne de Collserola, à la frontière ouest de Barcelone. Ce projet a vu le jour en décembre 2001, lorsqu'en plein essor du mouvement dit anti-globalisation, un groupe de personnes décide d'occuper cette bâtisse abandonnée (une ancienne maison paysanne) sur le flan de la montagne pour y organiser des journées écologiques internationales. A l'issue de ces journées, le projet se poursuit puisque plusieurs personnes aux origines géographiques et aux profils très divers décident de rester et de mettre sur pied un projet collectif pérenne d'agroécologie, partagé au moyen de jardins communautaires avec les habitants du quartier. Mais dans cette zone à la lisière entre la ville et la montagne (aussi bien à quelques minutes du métro qu'au milieu de la forêt), le projet de Can Masdeu s'étend rapidement de la maison à la vallée entière, s'inscrivant ainsi dans la dynamique locale et ordinaire du quartier de Nou Barris, au côté du mouvement *vecinal* et en filiation directe aux luttes collectives qui ont animé le quartier depuis les années 70. Plus loin, le rayonnement de ce projet s'étend à l'ensemble de la ville de Barcelone jusqu'à l'échelle internationale.

En menant l'enquête dans la vallée de Can Masdeu, dans cette zone de brouillage entre *experientia* et *experimentum*⁴⁶, autrement dit : quand l'expérimentation singulière et extraordinaire se fond dans l'expérience commune de l'usage quotidien, nous entendons contribuer à une sociologie de la critique du développement durable tout autant qu'à une sociologie de l'habiter⁴⁷. Ce faisant, nous poursuivrons également la proposition tératologique de Callon et Latour selon laquelle « Le sociologue tératologue est là où il fait *chaud et clair*, là où les boîtes noires s'ouvrent, les irréversibilités s'inversent, les techniques s'animent ; là où s'engendrent les incertitudes sur ce qui est grand et sur ce qui est petit, ce qui est social et ce qui est technique ⁴⁸ ». Les nouvelles formes de gouvernementalité liées aux justifications écologiques seront donc traitées dans le corps à corps que les acteurs livrent avec elles.

Mots-clés : Expérimentation, radicalité, ordinarité, sociologie de l'habiter

Fonctions et rattachements institutionnels : Eliçabe Rémi, Guilbert Amandine, Haeringer Anne-Sophie, Overney Laetitia, Chargés de recherche (SCOP Groupe de Recherche Action – Lyon) et doctorants (Centre Max Weber – Lyon) et Donate Sastre Miguel, Chargé de recherche (Association de recherche COPSAT – Barcelone)

Contacts : grac@cooprechercheaction.org

13h15 – Buffet

⁴⁵ Situé à l'extrême nord de Barcelone, le quartier de Nou Barris s'est bâti au cours du XX^{ème} siècle et connaît une croissance importante jusqu'à aujourd'hui, due principalement à une migration intérieure à l'Espagne, essentiellement rurale. Durant les années 70, un fort mouvement *vecinal* (mouvement de voisins) s'est développé afin de garantir à la communauté les moyens d'une subsistance mise à mal par une politique urbanistique orientée vers la spéculation. Les habitants de Nou Barris doivent à ces luttes une part importante des équipements collectifs du quartier. C'est aussi dans ces années-là que les versants attenants de la montagne de Collserola ont été investis par nombre d'habitants du quartier afin d'y aménager des jardins potagers.

⁴⁶ M. Callon ; P. Lascoumes ; Y. Barthe. *Op cit*, pp 73-74.

⁴⁷ Notre contribution peut être aussi considérée comme parente d'une sociologie du « régime du proche », à ceci près que pour la question spécifique des squats nous situons d'emblée Can Masdeu comme se déployant à l'échelle du quartier, de la ville et au delà. (Cf. M. Breviglieri, L. Pattaroni, J. Stavo-Debauge *Les choses dues. Propriétés, hospitalités et responsabilités. Ethnographie des parties communes de squats militants*, Rapport à la Direction de l'architecture et du patrimoine, Mission ethnologie, 2004).

⁴⁸ M. Callon, B. Latour, « Le Grand Léviathan s'appriivoise-t-il ? » In *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Presses de l'Ecole des Mines de Paris, 2006 (avec Madeleine Akrich et Michel Callon), pp.11-32]

14h30-16h30 – Axe 2 (suite) : Une gouvernementalisation des conduites ?

(Discutants, resp. d'axe : Y. Rumpala, L. Pattaroni)

Mer 14h30 Amphi 2 - Conceptions de la durabilité et conduites de l'action collective Analyse critique et rétrospective illustrée par les cas de Stockholm, Barcelone, Vancouver et New York

Lydie Laigle

Corpus d'analyse

Dans cette communication, nous partons de l'idée que pour faire avancer la « sociologie des approches critiques du développement durable des villes », il est important de distinguer deux notions essentielles :

- la *durabilité considérée comme un concept en formation* qui s'est construit par l'entrecroisement des pensées critiques urbaines et de celles du développement (Sachs, 1970) et des philosophies environnementales (Larrère, 2002) revisitant à leurs manières la relation de l'homme à la nature, de la société à l'environnement, les impacts de l'activité humaine sur l'écosystème et les milieux de vie ;
- le *développement durable* envisagé comme un processus d'appropriation cognitive de la durabilité et du renouvellement de l'agir (Arendt, 1958), à travers la structuration d'une capacité d'action collective qui prend place dans les évolutions à l'œuvre dans la fabrique et le gouvernement des villes.

Ces deux aspects de la réflexion menée en termes de « durabilité » et de « développement durable » renvoient au caractère hybride des conceptions de la durabilité tout à la fois catégories de pensée et d'action (Jollivet, 2001). Le terme « *conceptions de la durabilité* » désigne, d'une part, les valeurs sociétales, les pensées urbaines et environnementales qui nourrissent les différents sens donnés à la durabilité et les *manières d'en poser les questions et les problématiques face à des enjeux* inégalement éclairés et, d'autre part, le *rapport à l'agir* c'est-à-dire à la *connaissance que l'action sous-tend* et aux *manières de mobiliser* l'action collective.

Objet - objectif

L'objectif de cette communication est de s'appuyer sur ce corpus d'analyse pour interroger l'usage discursif parfois abusif du terme de durabilité et la normalisation des pratiques dont le développement durable fait l'objet. Il s'agit ainsi de rendre compte comment une généalogie du savoir (Foucault, 1969) de la durabilité se constitue progressivement et comment, à travers le sens pratique (Bourdieu, 1980), les acteurs territoriaux et les coalitions d'intérêts (économiques, écologistes, politiques...) s'approprient les problématiques de la durabilité pour structurer l'action autour de nouvelles formes de mobilisation collective et d'implication de la société civile plus cognitives et plus proactives ? Quelles sont les limites rencontrées, mais aussi les avancées réalisées, pour incorporer l'investissement cognitif des pensées de la durabilité dans le renouvellement de l'agir : sectorisation et « technicisation » du champ des politiques environnementales, insuffisante prise en considération des valeurs sociétales et de l'éthique dans ces politiques - les injustices écologiques et climatiques, par exemple (Laigle, 2007 et 2011) -, insuffisant dialogue et négociation entre niveaux territoriaux de décision à même de réaliser des compromis interterritoriaux aux échelles adaptées, faible instrumentation cognitive de l'évaluation et de la prospective territoriales guidant encore peu la réorientation des politiques menées et la gouvernance des changements (*long term adaptive capacity...*) ?

La variété des conceptions existantes de la durabilité : esquisse d'une généalogie des sens et contenus

Dans une *première partie*, on s'attachera tout d'abord à caractériser la variété des conceptions existantes de la durabilité : les valeurs sociétales, l'ancrage philosophique, les pensées urbaines et

environnementalistes dans lesquels la notion de durabilité prend sens et contenus dans des sociétés différenciées. Pour cela, on s'appuiera sur les recherches que nous avons menées, depuis cinq ans, dans des villes européennes et nord-américaines, telles celles de Barcelone, Stockholm et Vancouver, en précisant les notions à partir desquelles les villes étudiées et les élites qui les composent ont donné sens à la notion de durabilité à des périodes successives de leur histoire⁴⁹.

Enrichissement mutuel ou freins entre les conceptions de la durabilité et la conduite de l'action collective

Dans un second temps, on expliquera comment ces distinctions dans les façons de problématiser la durabilité se retrouvent dans :

- les manières de *s'approprier* cognitivement et collectivement la durabilité à travers la mise en œuvre du développement durable : quelles sont les questions qui sont posées et traitées en son nom⁵⁰ et celles qui sont mises à l'écart des agendas politiques ?
- les manières de *l'inscrire dans la fabrique* et le gouvernement des villes : comment le développement durable infléchit les pratiques de gouvernement et la conduite de l'action collective ? En même temps, quelles sont les conditions du renouvellement de la pensée et de la gouvernementalisation des conduites sur lesquelles sa mise en œuvre bute ou au contraire par lesquelles elle se trouve facilitée ?

Puis, à partir des exemples des mêmes villes, on montrera que dans certains cas, il y a un enrichissement mutuel entre les façons de problématiser la durabilité et les manières de renouveler la conduite de l'action collective (comme à Vancouver), alors que dans d'autres cas l'insuffisante gouvernementalisation des conduites restreint le contenu même de la durabilité qui fait l'objet de politiques (un développement durable centré sur la durabilité environnementale à Stockholm, par exemple).

Hypothèse

En fait, l'hypothèse que nous formulons est que la mise en œuvre du développement durable dépend de la capacité à adapter les concepts de durabilité aux défis auxquels sont confrontées les trajectoires de développement des territoires sur la longue période⁵¹, mais aussi de la capacité des acteurs à investir le capital cognitif généré par les problématiques de la durabilité (Beck, 2004), afin de l'incorporer dans la mobilisation de l'action collective et de faire évoluer les modes de fabrique et de gouvernement des villes. Ce qui se joue n'est ce pas le rapport au changement et la manière de le prendre en charge collectivement (Rumpala, 2010) ?

⁴⁹ La notion de durabilité, dans la culture scandinave et anglo-saxonne, s'inscrit dans une perspective environnementaliste dans laquelle le rapport à la nature est constitutif des liens qui unissent les êtres humains à la société qu'ils bâtissent, tandis que dans la culture des pays du sud de l'Europe, la ville constitue la figure représentative du politique et le lieu dénaturé de cristallisation des interactions sociales notamment à travers l'urbanité. Cette différence reste prégnante dans les façons de problématiser la durabilité. A Stockholm et Vancouver, la préservation de l'intégrité environnementale va de pair avec l'idée d'une qualité de vie et d'une habitabilité des milieux de vie (naturels et artificialisés). A Barcelone, c'est avant tout la qualité urbaine, celle de la composition urbaine et des modes d'habiter qu'elle suscite, qui constituent le garant d'une habitabilité. Dans ce dernier cas, la nature est considérée comme un environnement à préserver et une source potentielle de ressources à valoriser ; elle présente une certaine extériorité vis-à-vis de la société urbaine, alors qu'elle en fait intimement partie dans le premier cas (Laigle, 2011, rapport au PUCA).

⁵⁰ Quant bien même des thématiques similaires sont traitées, telle celle du changement climatique, elles peuvent donner lieu à des questionnements différents conduisant à appréhender différemment la problématique de l'adaptation et de la justice climatique et les vulnérabilités qui leur sont liées, par exemple.

⁵¹ Par exemple à Vancouver, la notion de durabilité a été appréhendée à partir de la *livability* dans les années 1970, puis de la *sustainability* dans les années 1980-90 et enfin de la *resiliency* dans les années 2000, ces trois concepts clés cumulés ayant nourri la représentation de la « ville durable », celle-ci apparaissant comme une ville « agréable à vivre », soutenable sur le plan social et environnemental et résiliente (Laigle, 2011).

La *gouvernementalisation des conduites* ne renvoie-t-elle pas, dans ce cas, aux capacités des acteurs à :

- intégrer de nouvelles façons de raisonner dans l'espace et le temps pour modifier les conditions de l'agir, en prenant en compte la valeur intrinsèque de la nature et l'éthique de la responsabilité dans une temporalité longue (Larrère, 2002),
- envisager les conséquences imprévues non intentionnelles de l'action (Lolive, 2010) pour traiter des défis globaux à travers l'agir local par exemple⁵²,
- tenir compte des points de vue de l'usager pour interroger le bien fondé d'un projet et de stratégies urbaines quant aux pratiques de vie quotidienne qu'ils induisent et aux capacités d'adaptation de l'habitant à son environnement qu'ils sous-tendent ?

Limites : deux paradigmes de conduite de l'action, gouvernementalisation et/ou territorialisation

Dans la dernière partie, on exposera les limites dans la mise en œuvre du développement durable qui relèvent davantage de la persistance d'une normalisation descendante de l'action sous formes d'injonction (dans les pays d'Europe du sud essentiellement) et de la structuration de coalitions d'intérêts économiques et politiques qui réduisent la marge de manœuvre pour faire évoluer les « régimes de gouvernement urbain » et intégrer des finalités sociales et écologiques dans le développement des territoires de projets (sur le continent nord-américain principalement). Si dans le premier cas, on pêche par une insuffisante gouvernementalisation des conduites, dans le second, on pêche par une insuffisance territorialisation de la mobilisation de l'action⁵³.

Retour sur la durabilité en acte : faiblesse de la durabilité sociale et de la durabilité du développement territorial en temporalité longue

Dans les deux cas, ces limites dans la conduite de l'action conduiraient à restreindre le sens et le contenu de la durabilité telle qu'elle est mise à l'épreuve dans l'agir. Aussi, dans de nombreux cas étudiés, la « durabilité sociale » et la « durabilité des trajectoires de développement sur le long terme » constitueraient le parent pauvre des politiques et initiatives menées. Et la réflexion sur le rapport anthropologique et éthique de la société à son environnement serait insuffisamment prise en compte pour faire du « développement durable » une composante essentielle d'un territoire politique et d'une philosophie de l'action.

Bibliographie

Arendt Ha., 1958, *The Human Condition, Condition de l'homme moderne*, pour l'édition française, chez Calmann-Lévy, Agora-Pocket, 1961 et 1983.

Beck U., 2001, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Éditions Aubier; édition originale : *Risikogesellschaft*, Francfort, Suhrkamp Verlag, 1986.

Bourdieu P., 1980, *Le sens pratique*, Editions de Minuit, Paris.

⁵² Comme l'atteste le plan d'adaptation au changement climatique de la ville de New York, ce qui se joue dans la mise en œuvre du développement durable ne consiste-t-il pas à incorporer d'autres façons de penser dans l'agir urbain grâce à la mobilisation de l'action (Laigle, 2011, ANR Ville Durable, ASPECT) ?

⁵³ Gouvernementalisation et territorialisation apparaissent ainsi comme des clés incontournables d'analyse des conduites de l'action collective comme Foucault et Deleuze l'ont très bien montré en leur temps. Rappelons que la gouvernementalisation pour Foucault renvoie à la mise en œuvre de techniques de gouvernement nécessaires à l'exercice d'un pouvoir sur les populations, mais aussi à la construction d'un rapport à soi et aux autres. Un des enjeux de la gouvernementalisation est de savoir comment un sujet peut se libérer de l'assujettissement dont il fait l'objet par l'exercice du pouvoir (intérieurisation de normes de comportements et de sanctions...), afin de capter une force à se mobiliser et à l'accomplissement d'un agir : « par gouvernementalité, je vise l'ensemble des pratiques par lesquelles on peut constituer, définir, organiser, instrumentaliser les stratégies que les individus, dans leur liberté, peuvent avoir les uns à l'égard des autres » (Foucault, 1984 : 1547).

- Foucault M., 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Sciences humaines », 288 p.
- Foucault M., 1984, [2001], « L'éthique du souci de soi comme pratique de la liberté », in : *Dits et écrits II (N°356)*, Paris Gallimard.
- Jollivet M., 2001, « Le développement durable, de l'utopie au concept: de nouveaux chantiers pour la recherche », *Natures, Sciences et Sociétés*, Elsevier.
- Laigle L. et Tual M., 2007, « Conceptions des inégalités écologiques dans cinq pays européens : quelle place dans les politiques de développement urbain durable ? », *Revue Développement Durable et Territoires*, <http://developpementdurable.revues.org/>, Septembre.
- Laigle L., 2009, *Vers des Villes Durables, Les trajectoires de quatre agglomérations européennes*, Editions du PUCA-CERTU, Janvier 2009, 280 pages.
- Laigle L., 2011, « Conceptions de la durabilité urbaine et conditions de mise en œuvre du développement durable : les trajectoires suivies par Stockholm, Lisbonne et Vancouver ». rapport pour le PUCA (Plan Urbanisme construction Architecture, Rendu : automne 2011.
- Larrère C., 2002, « Avons-nous besoin d'une éthique environnementale ? », in *Cosmopolitiques*, N°1, Juin 2002
- Lolive J., 2010, « Mobilisations environnementales », dans Coutard O. et Lévy J.P., *Ecologies Urbaines*, Economica, Anthropos.
- Rumpala Y., 2010, *Développement Durable, ou le gouvernement du changement total*, Editions Le Bord de l'eau, Collection Diagnostics, 435 pages.
- Sachs I., 1970, pour la traduction française, Ignacy Sachs, *L'écodéveloppement*, Syros - janvier 1998.

Mots-clés : Conceptions de la durabilité; conduite de l'action collective ; fabrique et gouvernement des villes ; caractère cognitif de l'action collective; coalitions d'intérêts

Fonctions et rattachements institutionnels : Directrice de recherche (CSTB), chargée de cours à l'Ecole des Ponts Paris Tech, responsable du module « développement durable et territoires » (CSTB-Université Paris Est)

Contacts : lydie.laigle@cstb.fr

Mer 14h30 Amphi 2 - **Relayer la critique de l'expertise technocratique à l'heure des indicateurs : le cas de la gestion des déchets de construction et de démolition**

Michaël Ghyoot

Cette communication s'inscrit dans l'axe thématique 2, consacré à une réflexion sur la gouvernementalisation des conduites. Elle s'intéresse à la rhétorique du développement durable telle qu'elle se développe en architecture, où elle se traduit essentiellement par des logiques d'indicateurs et par l'établissement de performances (énergétiques, thermiques, etc.) à atteindre.

Deux pistes sont envisagées pour éclairer cette question. D'une part, la confrontation de ces logiques de performances aux critiques sociales et environnementales émises par les auteurs de l'écologie politiques des années 1960 et 1970 à propos la confiscation des savoirs et des savoir-faire par des professions « expertes ». D'autre part, l'illustration d'un cas précis où une directive environnementale (portant en l'occurrence sur la gestion des déchets de construction et de démolition (C&D)) pourrait bien contrecarrer les logiques induites par cette nouvelle forme de rationalité liée aux indicateurs, tout en participant à une redistribution des compétences entre les divers acteurs du secteur de la construction.

Cette communication se base sur une recherche de doctorat que je poursuis actuellement à la faculté d'architecture de l'université libre de Bruxelles, dont le sujet porte sur les rapports inter-professionnels au sein du champ de la construction, en particulier entre les architectes et les ouvriers chargés de la réalisation. Elle se nourrit également d'une expérience accumulée en tant que membre de l'association Rotor, où j'ai été amené à participer à une série de recherches sur la thématique des déchets, et des déchets de C&D en particulier. A cet égard, j'ai pu observer de près le champ de la construction (où se déploient avec une vive intensité les impératifs politiques du développement durable), celui des bureaux d'études spécialisés dans les nouvelles technologies « vertes » adaptées aux bâtiments, une série d'acteurs importants du secteur des déchets ainsi que l'administration bruxelloise en charge de la gestion de l'environnement.

Proposition

Dans un premier temps, je propose de confronter les logiques de performances qui envahissent les champs de l'architecture et de la construction aux critiques émises par les auteurs de l'écologie politiques des années 1960 et 1970. Celles-ci me semblent pertinentes dans la mesure où, loin d'être strictement axées sur des questions environnementales, ces recherches portent en réalité sur l'organisation socio-économique dans son ensemble, soulignant les travers de l'usage intensif de la technique dans une société industrielle de croissance. Elles dénoncent en particulier le caractère technocratique de certaines professions instituées comme « expertes », établissant leur monopole sur la confiscation des savoirs et des savoir-faire. Pour le décrire dans les termes utilisés par Boltanski et Chiapello (1999), ces auteurs articulent des registres critiques axés sur le social, l'économique et l'environnemental, avec la particularité de refuser de distinguer ces trois fronts (Guattari 2008; Gorz 2008; Gorz 1981).

Dans le champ de l'architecture, ces critiques ont donné lieu, durant les années 1970, à une série d'expérimentations visant à se réapproprier les savoir-faire constructifs et à court-circuiter le recours aux architectes et autres experts. La diffusion de magazines contre-culturels (cf. entre autres le *Whole Earth Catalogue* aux États-Unis ou le *Catalogue des Ressources* en Europe francophone) et d'ouvrages de vulgarisation technique (cf. notamment les collections des éditions Alternatives et Parallèles durant les années 1970), les revendications des auto-constructeurs ou encore la redécouverte de techniques constructives pré-industrielles (CRAterre et al. 1979; Kahn & Easton 2000) participent de cette dynamique. Il s'agit toutefois d'initiatives qui, si inspirantes soient-elles, sont restées cantonnées dans le domaine quelque peu marginalisé de la contre-culture.

Cependant, même dans ses dimensions les plus institutionnelles, la profession d'architecte n'est pas restée totalement imperméable aux discours de la critique écologique. Mais si le champ de la construction a entendu et intégré une série de ces critiques, la rhétorique du développement durable qui s'y déploie actuellement a surtout retenu les enjeux environnementaux, laissant quelque peu de côté la critique socio-économique sous-jacente et les propositions de redistribution des compétences. Dans les faits, elle a principalement traduit ces enjeux par la mise en place de logiques de performances, de labels et d'indicateurs. Ces nouvelles logiques ont entraîné une redistribution des compétences entre diverses professions mais elles n'ont pas fait disparaître les tendances monopolistiques contre lesquelles s'opposaient les tenants de l'écologie politique et tous les expérimentateurs qui s'en inspiraient. Au contraire, ces logiques posent de nouvelles questions qui sont à la fois épistémologiques et politiques : qui fixe, et selon quelle procédures, les indicateurs à atteindre ? Ne risque-t-on, pas comme le soulignent certains chercheurs (Salais 2004; Desrosières 2010) de rentrer dans des logiques où l'objectif d'atteindre des performances données devient plus prégnant que les raisons pour lesquelles elles avaient été mises en place ? Et surtout : quelle place cette logique laisse-t-elle à l'expérimentation et aux réponses alternatives aux enjeux écologiques faisant la part belle à une expertise distribuée plus horizontalement (Pignarre & Stengers 2007; Stengers 2006; Stengers 2009; Hache 2011) ou à une ré-appropriation citoyenne des connaissances de la construction ?

La communication tentera d'apporter des éléments de réponses à ces questions en développant un cas particulier : la question des déchets dans le domaine de la construction, et plus particulièrement de leur éventuelle réutilisation. Dans les directives européennes et dans la plupart des politiques de développement durables des différents pays membres, le réemploi des matériaux est présenté comme un mode de gestion des déchets à privilégier, côte à côte avec d'autres stratégies qui sont, elles, nettement plus liées à des objectifs de performance énergétiques. De même, lors des études commanditées par le gouvernement bruxellois sur l'analyse des flux de déchets, des données quantitatives et des objectifs de performance sont sans cesse demandés. Or il s'avère que le réemploi des matériaux est une pratique qui échappe en grande partie à ces logiques, de par la spécificité de chaque situation.

Pour l'instant, ces caractéristiques en font une pratique qui reste cantonnée au secteur informel et à l'économie grise. Je m'efforcerai de montrer à quel point tenter de la faire entrer dans le cadre de l'économie formelle, ainsi que le prônent certaines directives politiques, pourrait bien constituer une occasion de chambouler quelque peu les logiques actuellement dominantes dans les débats environnementaux du secteur de la construction. En particulier, et notamment parce que c'est une pratique qui nécessite une main d'œuvre conséquente et bien formée, promouvoir le réemploi engendrerait une redistribution conséquente des compétences entre les acteurs traditionnels du secteur de la construction, notamment par un glissement du pouvoir depuis les outils prescriptifs (Dupire et al. 1995) des architectes et des ingénieurs vers les ouvriers actifs dans la réalisation sur le chantier où de nombreuses décisions devront désormais être prises (Ghyoot & Billiet 2011). En cela, cette pratique renoue avec certaines ambitions des auteurs de l'écologie politique.

Bibliographie sélective

- Boltanski, L. & Chiapello, E., 1999. *Le Nouvel esprit du capitalisme*, Paris: Gallimard.
- CRAterre et al., 1979. *Construire en terre / par le CRA-terre*, Paris: Editions Alternative et Parallèles.
- Desrosières, A., 2010. *La politique des grands nombres : Histoire de la raison statistique* 3rd ed., Editions La Découverte.
- Dupire, A. et al., 1995. *Deux essais sur la construction* 2nd ed., Mardaga.
- Ghyoot, M. & Billiet, L., 2011. La réutilisation des matériaux de construction. *A+*, 231.
- Gorz, 1981. *Adieux au prolétariat : au delà du socialisme* [Nouv. éd. augm.], Seuil.
- Gorz, A., 2008. *Ecologica*, Editions Galilée.
- Guattari, F., 2008. *Les Trois Ecologies*, Editions Galilée.
- Hache, E., 2011. *Ce à quoi nous tenons : Propositions pour une écologie pragmatique*, Les Empêcheurs de penser en rond.
- Kahn, L. & Easton, B., 2000. *Shelter* 2nd ed., Shelter Publications.
- Pignarre, P. & Stengers, I., 2007. *La sorcellerie capitaliste : Pratiques de désenvoûtement*, Paris: Editions La Découverte.
- Salais, R., 2004. La politique des indicateurs. Du taux de chômage au taux d'emploi dans la stratégie européenne pour l'emploi (SEE). In Zimmerman, B., ed. *Action publique et sciences sociales*. Paris: Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- Stengers, I., 2009. *Au temps des catastrophes : Résister à la barbarie qui vient*, Paris: La Découverte.
- Stengers, I., 2006. *La Vierge et le neutrino : Les scientifiques dans la tourmente*, Paris: Empêcheurs de Penser en Rond.

Mots-clés : Écologie politique, critique de l'expertise monopolistique, architecture et construction, indicateurs, sociologie des professions.

Rattachement institutionnel : Doctorant et chercheur à la faculté d'architecture de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) – laboratoire hortence (histoire, théorie, critique) - promoteur de thèse : Jean-Louis Genard)

Contacts : michael.ghyoot@ulb.ac.be

Mer 14h30 Amphi 2 - **Les scientifiques sous la contrainte de 'l'innovation responsable': le cas des nanotechnologies" ?**

François Thoreau

Cette contribution part du principe que les populations ne sont pas les seules sujettes à des mouvements vers une gouvernementalisation des conduites, et entend mettre en lumière le cas des praticiens (scientifiques et ingénieurs) dans le cas des nanotechnologies. Ces derniers, en effet, sont soumis à un impératif croissant « d'innovation responsable⁵⁴ », promu *urbi et orbi* dans les plans de

⁵⁴ B. Bensaude-Vincent, *Les vertiges de la technoscience. Façonner le monde atome par atome*, Paris : La découverte, 2009.

politique publique, et traduit dans des dispositifs instrumentaux sur lesquels s'attarde la présente contribution.

Les nouvelles technologies sont un eldorado pour les discours articulés autour du développement durable. Les biotechnologies ont largement contribué à l'émergence du principe de précaution, d'inspiration collective et sanctionné par des dispositifs légaux à portée générale. Cela s'est produit par l'entremise d'une importante mobilisation sociale et d'une mise en politique⁵⁵ de la question biotechnologique⁵⁶. Pouvoirs publics et industriels ont entendu éviter de reproduire ce schéma, qu'ils ont considéré comme un écueil au bon développement des nanotechnologies. Cela s'est fait par un double mouvement, opéré par les grands programmes de politique publique en la matière. D'une part, ces derniers ont cherché à inclure les sciences humaines et sociales, aux stades les plus précoces de développement technologique. D'autre part, ils sont marqués par l'essor d'un discours autour du concept d' « innovation responsable ».

Ce programme d'innovation responsable s'inscrit dans la droite ligne du développement durable, dont il constitue sans conteste une déclinaison (à deux niveaux, si l'on considère que les nanotechnologies elles-mêmes sont supposées répondre aux problèmes pressants de durabilité). Il vise, de manière générale, à « maximiser les bénéfices » et à « minimiser les risques », selon les formules canoniques des plans stratégiques en nanotechnologies⁵⁷. L'enjeu consiste donc bien à poursuivre une innovation sans entraves, moyennant une attention portée à certains enjeux qui circonscrivent la « responsabilité ». Deux catégories en sont ainsi typiquement délimitées : les enjeux liés aux risques sur la santé et l'environnement, ainsi que les risques dits « sociétaux », qui recouvrent aussi bien les questions éthiques et légales que sociales. Voilà donc le contenu de la responsabilité, dans l'approche d'innovation responsable. Si l'on constate qu'il règne un certain flou sur ce que pourraient être les enjeux sociétaux⁵⁸, en revanche les enjeux liés aux risques – accessibles aux outils de connaissance scientifique – sont largement mis en avant, et obtiennent une quotité significative des financements totaux dévolus au développement des nanotechnologies (environ 7 à 10 %). Le mouvement d'objectivation du risque, puis d'un renvoi à la responsabilité individuelle, est connu⁵⁹.

Ce qui l'est moins, c'est lorsque ce dispositif de comportementalisation vise la communauté scientifique elle-même. Les praticiens, chercheurs et ingénieurs ne sont-ils pas les détenteurs de ce fameux savoir hyper-spécialisé, si difficilement accessible au grand public, sur lequel ils exercent un contrôle sans partage ? Dans le cas des nanotechnologies, ces derniers se retrouvent dans l'œil du cyclone et participent activement du régime d'imputabilité⁶⁰ inscrit dans les instruments de politique publique, en matière d'innovation responsable ; crédits alloués aux sciences humaines pour vérifier la conformité au cahier des charges « sociétales », codes de bonne conduite, positionnement de la question des risques à toutes les étapes de la carrière du chercheur (de sa formation aux appels à projets), etc. Le chercheur ne produit plus un savoir incontestable ; c'est la grande nouveauté introduite par l'innovation responsable. Il lui appartient dorénavant de rendre des comptes et de répondre des conséquences prévisibles de ses actes.

⁵⁵ Y. Barthe, *Le pouvoir d'indécision. La mise en politique des déchets nucléaires*, Paris : Économica, « Études politiques », 2006.

⁵⁶ I. Stengers, *Au temps des catastrophes. Résister à la barbarie qui vient*, Paris : La Découverte, 2009.

⁵⁷ B. Laurent, *Les politiques des nanotechnologies. Pour un traitement démocratique d'une science émergente*, Paris : Charles Léopold-Mayer, 2010.

⁵⁸ Généralement, on évoque des thèmes tels que la « transhumanité » ou post-humanité.

⁵⁹ Y. Rumpala, « De l'objectivation des risques à la régulation des comportements. L'information sur la qualité de l'air comme instrument d'action publique », *Réseaux*, 2004/4, n° 126, pp. 177-212.

⁶⁰ D. Salles, « Environnement : la gouvernance par la responsabilité ? », *Vertigo*, 2009/6, en ligne (dernière consultation le 17 octobre 2011), <http://vertigo.revues.org/>.

La contribution revient sur ce mouvement, qui s'opère dans le cadre des nanotechnologies. Elle propose d'analyser, en premier lieu, la transition d'un principe à portée collective, le principe de précaution, à une démarche de développement technologique faite d'une palette d'outils à portée individuelle – l'innovation responsable. Elle aborde les différentes figures de l'individualité enjointes à s'inscrire dans le régime d'imputabilité de cette responsabilité (le citoyen, le consommateur, le praticien), pour se concentrer sur celle du chercheur. Conséquemment, elle examine les modalités et les conséquences pratiques d'une telle responsabilité, tout en soulignant l'aspect peu problématique de l'ensemble du processus (puisque l'important, en dépit du déploiement de cette « responsabilité », reste avant tout de poursuivre le processus d'innovation).

Enfin, elle questionne de manière critique le rôle changeant des sciences sociales, conviées tantôt à contribuer à la diffusion de ces enjeux de responsabilité, tantôt à mettre en œuvre un dialogue avec le public, parfois en vue de lui faire accepter l'irruption inéluctable des nanotechnologies dans la société.

Cet article repose sur un travail de terrain effectué auprès de nanotechnologues en Belgique, en trois phases, du mois de janvier 2010 au mois de septembre 2011. Il prend appui sur un programme de recherche collaboratif piloté par le *Center for Nanotechnology in Society (Arizona State University, US)*, auquel l'auteur a participé et sur lequel se fonde l'approche critique proposée dans la présente contribution.

Mots-clés : Innovation responsable – gouvernementalité

Rattachements institutionnels : Aspirant du Fonds national de la recherche scientifique (Centre de recherches Spiral, Université de Liège - BE)

Contact : ftureau@ulg.ac.be

16h15 – Fin de l'axe 2

16h30 – Reprise de l'axe 1 dans l'amphithéâtre 1

18h15 – Fin de la première journée

Résumés

Jeudi 2 février

Amphithéâtre 1

9h – accueil participants

9h15-11h – **Axe 4 : Une justification écologique ?**

(Discutants, resp. d'axe : L. Charles, L. Devisme)

Je 9h15 Amphi 1 - **Tôkyô, ville globale, ville durable ?**

Sous-titre : La durabilité urbaine à Tôkyô : pourquoi, pour qui ?

Raphaël Languillon-Aussel

Tôkyô est une métropole dont la structure s'est profondément modifiée au cours du dernier demi-siècle. Le Miracle japonais des années d'après guerre a conduit à l'érection d'un enfer urbain du point de vue des aménités environnementales et de la qualité du cadre de vie au sein de la capitale tokyote (M. McKean, 1981). De cet enfer sont nés les mouvements habitants qui ont posé les bases des normes environnementales minimales (T. Igarashi *et alii*, 1996). Puis les années de la Bulle immobilière (N. Aveline, 1994, 2006) ont été celle de l'érection de Tôkyô en ville globale (T. Machimura, 1992), avec la standardisation de son profil urbain sur les canons et les modèles de ses homologues occidentales. De l'érection de la ville globale a découlé une perte en capital social, avec l'envolée des prix fonciers et les opérations d'urbanisme qui ont déstructuré les communautés locales (A. Sorensen, 2003), en particulier les plus fragiles socialement qui ont quitté les 23 arrondissements pour aller s'installer toujours plus loin du centre de Tôkyô, aboutissant à l'émergence d'un autre enfer : celui des transports (N. Aveline, 2004).

Les dégâts environnementaux, puis sociaux, de la ville industrielle du Miracle et de la ville globale de la Bulle ont conduit à la désaffection du recours au label et au modèle de la ville globale à Tôkyô au tournant des années 2000 (T. Machimura, 1998). Face à cette désaffection, le nouveau modèle urbain désormais à l'oeuvre à Tôkyô relève presque exclusivement, du moins dans les plans du Gouvernement Métropolitain, de la ville et du développement durables, avec pour objectif affiché de faire de Tôkyô la métropole la plus innovante, la plus compétitive et la plus attractive du monde du point de vue de la durabilité environnementale (TMG, 2006, 2007).

Partant de ce bref constat, l'objectif de cette proposition de communication est double. D'une part, il s'agit d'analyser les réalisations et les projets de développement durable à Tôkyô pour en dégager les acteurs, les espaces concernés, et d'en déterminer les modèles de provenance (locaux, asiatiques, occidentaux). Concernant ce premier point, il apparaît qu'une grande partie de la politique de développement durable à Tôkyô recycle en fait les opérations foncières et immobilières des années de la Bulle lorsque la ville globale se construisait, opérations avortées par le retournement des années 1990 et les crises successives qui touchèrent l'archipel (Y. Okabe, 1995 ; R. Scoccimarro, 2007).

D'autre part, une fois l'analyse des réalisations et des projets de développement durable ayant abouti sur le constat d'une justification écologique et durable plus que sur une innovation majeure dans l'érection de la ville durable, il s'agira de se pencher sur les enjeux de cette justification écologique, dans le prolongement du naufrage de nombreuses opérations de la ville globale. Ces enjeux s'articulent autour de cinq échelles aux acteurs et aux intentions différents.

Au niveau local, ou pour ainsi dire habitant, il s'agit de voir comment évoluent les revendications des habitants et des usagers de la ville ordinaire (A. Amin et S. Graham, 1997), en particulier concernant les processus de *machizukuri* (création de la ville par une multitude d'acteurs, au sein desquels se trouvent les mouvements habitants) (S. Watanabe, 2006 ; A. Sorensen et C. Funck, 2007). Au niveau métropolitain, il s'agit d'analyser les plans du Gouvernement Métropolitain pour mettre en lumière les logiques de réorganisation de l'agglomération, en accord avec son environnement régional (à la fois urbain et « naturel »). Au niveau national des rapports politiques entre arrondissements, préfecture et gouvernement, cette proposition de conférence postule l'existence d'un pouvoir émancipateur du développement durable urbain, en particulier à Tôkyô avec la politique du Gouverneur Ishihara. L'hypothèse que l'on formule est de voir, à ce niveau des rapports entre échelons administratifs et politiques (Y. Ishida, 2006), la ville durable comme un facteur d'émancipation de la préfecture de Tôkyô vis-à-vis des pesanteurs du gouvernement central, du fait d'une part du rôle de capitale nationale dévolu à Tôkyô et d'autre part du rôle d'acteur émergent prépondérant de la géopolitique du climat et du développement durable dévolu aux métropoles dans les réseaux de villes ou les forums mondiaux.

Enfin, aux niveaux régional (l'Asie Pacifique) et mondial, cette proposition formule deux hypothèses paradoxales en cours de validation. Il s'agit d'un côté de voir au niveau régional un formidable pouvoir d'attractivité et de compétitivité accordé dans l'esprit des acteurs urbains au développement durable en tant que catalyseur d'innovations et en tant que démultiplicateur du capital urbain. Cette hypothèse suppose l'approfondissement des notions de compétitivité et d'attractivité urbaines (A. Harding *et alii*, 2005), en incluant les effets de la durabilité. Cette hypothèse considère la durabilité urbaine comme un facteur qui accroît la typicité, l'originalité, la personnalité voire l'unicité de chaque métropole, et postule un mouvement centripète de différenciation. D'un autre côté, au contraire, il s'agit au niveau mondial de voir comment le label et le modèle de la durabilité urbaine procèdent en réalité d'une standardisation du profil des villes globales majeures qui, si elles connaissent une concurrence farouche dans leurs aires régionales respectives avec leurs homologues (est-asiatiques pour Tôkyô), bâtissent leur dynamisme économique et social sur le mode de la complémentarité fonctionnelle et de la convergence à l'échelle mondiale, dans un mouvement centrifuge global.

Bibliographie sélective :

- Amin Ash et Graham Stephen (1997), "The Ordinary City", *Transactions of the Institute of British Geographers*, New Series, vol.22, N°4, pp.411-429
- Aveline Natacha (2006), *Immobilier - la mondialisation, l'Asie, la bulle*, CNRS Editions, Paris
- Aveline Natacha (2003), *La ville et le rail au Japon. L'expansion des groupes ferroviaires privés à Tôkyô et Ôsaka*, Parsi, CNRS Edition, 238p.
- Aveline Natacha (1994), *La bulle foncière au Japon*, Paris, ADEF, 253 p.
- Harding Alan, Buck Nick, Gordon Ian et Turok Ivan (dir.) (2005), *Changing cities: rethinking urban competitiveness, cohesion and governance*, Londres, Palgrave
- Igarashi Takayoshi, Noguchi Kazuo et Ikegami Shûichi (1996), *Bi no jôrei-ikizuku machi wo tsukuru* (City beautiful ordinance – creating lively communities), Gakugei Shuppan-sha, Tôkyô
- Ishida Yorifusa (2006), « Local Initiatives and the Decentralization of Planning in Japan », in Hein Carola et Pelletier Philippe (dir.), *Cities, Autonomy and Decentralization in Japan*, Routledge, Londres, pp. 25-54
- Machimura Takashi (1998), "Symbolic Use of Globalization in Urban Politics in Tokyo", *International Journal of Urban and Regional Research*, 22(2), pp. 183-194.
- Machimura Takashi (1992,) "The urban restructuring process in Tokyo in the 1980s: transforming Tokyo into a word city", *International Journal of Urban and Regional Research*, 16(1) pp. 114-128.
- McKean Margaret (1981), *Environmental protest and citizen politics in Japan*, University of California Press, Berkeley
- Okabe Yûsô岡部裕三 (1995), *Hatankaihatsu ! Rinkaifukutoshin 破綻開発 ! 臨海副都心* (Un aménagement en faillite ! le Sous-centre du front de mer), Tôkyô, Akebi, 208 p.
- Scocimarro Rémi (2007), *Le rôle structurant des avancées sur la mer dans la baie de Tokyo. Production et reproduction de l'espace urbain*, Thèse de doctorat en géographie, aménagement et urbanisme de l'Université Louis Lumière Lyon 2, sous la direction de Philippe Pelletier, 271 p.

Sorensen André (2003), "Building world city Tokyo: Globalization and conflict over urban space", *The Annals of Regional Science*, Vol. 37, pp. 519-531

Sorenson André et Funck Carolin (dir.) (2007), *Living Cities in Japan: Citizens' Movements, Machizukuri and Local Environments*, Routledge, Nissan Institute/Routledge Japanese Studies, 304 p.

Watanabe Shun-ichi (2006), « Machizukuri in Japan; A Historical Perspective on Participatory Community-Building Initiatives », in Hein Carola et Pelletier Philippe (dir.), *Cities, Autonomy and Decentralization in Japan*, Routledge, Londres, pp. 128-138

Mots-clés : Tôkyô, développement durable, émancipation urbaine, compétitivité, attractivité, Géopolitique

Fonctions et rattachements institutionnels : Doctorant, moniteur (*Université Lumière Lyon 2*)

Contact : rlanguillon@gmail.com

Je 9h15 Amphi 1 - **Les catastrophes naturelles, le risque environnemental et le retour de la politique de rélogement des favelas à Rio de Janeiro**

Rafael Soares Gonçalves

Cette présentation s'inscrit dans un plus vaste projet de recherche qui veut analyser l'influence des catastrophes environnementales au cours des dernières décennies dans la construction des politiques publiques et l'expertise technique pour les interventions dans les favelas *cariocas*. Cette proposition se focalisera plus spécifiquement sur l'impact des pluies d'avril 2010 sur les récentes politiques publiques concernant les favelas.

On observe que l'emploi sans discernement de la notion de risque environnemental classe certains quartiers de la ville et légitime l'intégration précaire de ces régions à l'espace urbain. Henri Lefebvre (2008:62) affirme que l'espace est politique et idéologique ; il est une représentation peuplée littéralement d'idéologie. La notion de risque et la préoccupation autour de la protection de l'environnement justifient souvent les intérêts du marché immobilier, négligeant le problème de la qualité de vie de la population qui réside dans ces quartiers. Les pauvres sont souvent considérés comme des coupables des impacts environnementaux, et rarement comme des victimes du processus inégal d'urbanisation. La ville de Rio de Janeiro est en train de subir des importants changements urbains, avec des énormes investissements pour préparer la ville pour les grands événements sportifs (parmi les plus importants, nous pouvons citer la Coupe du Monde de 2014 et les jeux Olympiques de 2016). Dans ce contexte, les pluies d'avril 2010 qui ont fait un grand nombre de morts et de dégâts matériels a suscité un fort impact sur l'opinion publique. Les résidents de favelas sont devenus encore une fois les grands coupables de la prétendue dégradation environnementale de la ville issue de l'occupation chaotique du sol urbain à Rio de Janeiro. Il est ainsi important d'approfondir les questions concernant les conflits environnementaux dans les favelas de Rio de Janeiro.

L'angoisse de la question sociale, comme l'analyse Topalov (1997:36), donne lieu à une autre, au cours des dernières décennies, celle du désastre écologique. Dans le contexte de l'émergence et la consolidation du discours environnementale, des nombreux auteurs soutiennent (GHORRA-GOBIN, 2006. BAUMAN, 2006. BECK, 2001) que la notion de risque est un facteur essentiel pour la compréhension de la société actuelle, des relations sociales et des décisions politiques, notamment dans la planification et la gestion des villes. Malgré l'importance des mesures d'atténuation et d'élimination des risques potentiels pour la population, la notion arbitraire et généralisée du risque finit à aveugler l'analyse des facteurs objectifs, contribuant, ainsi, à la consolidation des représentations sociales extrêmement négatives de certaines zones de la ville et de leurs habitants. Dans le cas spécifique de Rio de Janeiro, une partie importante de la population occupe des zones environnementalement fragile, comme les favelas. Outre la particularité géographique, la précarité apparente des bâtiments et le fait que les favelas sont historiquement associées à l'illégalité ont, au fil des ans, imposé à ces espaces la notion des zones de risques environnementaux, sociaux et politiques.

Dans ce sens, les politiques publiques ont cherché à contenir, délimiter et contrôler ces espaces et, si possible, les éliminer (GONÇALVES et FRANCA, 2010).

Gould (2004:70-71) indique que la répartition des risques environnementaux est une conséquence normale des économies capitalistes qui favorisent la ségrégation de classes à partir des emplacements résidentiels, c'est-à-dire, les inégalités sociales consolident des inégalités environnementales et celles-ci, à son tour, ancrées dans l'espace, contribuent dialectiquement à maintenir et réaffirmer les inégalités sociales. Sans nier l'existence de risques dans certaines régions et des possibles impacts sur des zones de protection environnementale, la généralisation de la notion de risque masque le fait que les favelas sont pleinement intégrées dans la ville et que la suppression aveugle de ces constructions accroîtra les inégalités sociales par le biais de l'expulsion de la population vers des zones plus éloignées et certainement encore plus vulnérable. Nous devons, par conséquence, comprendre l'impact social et environnemental produit par l'urbanisation "comme produit et processus de transformations réciproques et dynamiques de la nature et de la société structurée en classes sociales" (COELHO, 2001:21).

Les favelas deviennent encore une fois le principal problème public (GUSFIELD, 1989) de Rio de Janeiro Après les pluies d'avril 2010. Quarantelli (1998) définit les catastrophes environnementales comme des événements qui articulent des phénomènes physiques et l'élaboration culturelle qui les définit et qui soulèvent des questions au sein de la société, étant donné l'absence de mesures préventives et les difficultés dans la gestion de leurs conséquences. Les différents impacts des catastrophes dans les zones urbaines montrent également la présence d'injustice environnementale, en établissant des liens concrets entre le processus de dégradation de l'environnement et les modèles inégaux d'occupation de l'espace urbain. Dans ce sens, Vargas (2006:10) affirme que la notion de risque environnemental devrait être analysée dans un contexte d'inégalités, surpassant le discours technique qui associe l'environnement urbain construit aux dimensions naturelles du site avec sa topographie accidentée et le régime de précipitations, mais qui prenne aussi en considération le processus complexe de l'occupation des zones urbaines, ainsi que les interventions et/ou l'omission des autorités publiques qui reconfigurent le dessin de la ville.

De toute façon, il y a un conflit entre, d'une part, un discours technique producteur d'un concept dominant de « risque » et, d'autre part, le contra-discours de la population qui apporte un reclassement de cette notion. Ce conflit présente des contours moralisateurs, en stigmatisant des groupes et leurs comportements considérés à risque, donc en établissant une ré-signification sociale aux processus d'occupation de ces quartiers de la ville. Étant donné la reprise actuelle des discours autour de l'éradication des favelas, cette proposition vise à déconstruire le discours dominant du risque grâce à la cartographie des pratiques de résistance contre les politiques d'éradication des favelas. Selon Vargas (2006:12), la « construction sociale du risque » cherche à traiter le risque non seulement d'un point de vue technique et objectif, mais comme l'objet d'une construction sociale menées par des différents groupes sociaux. Le risque socialement construit serait ainsi le produit des perceptions différentes qui intègrent des visions du monde, des cultures et des structures de sociabilité spécifique à certains groupes sociaux. La réalité serait alors le fruit d'un processus de construction sociale, où les représentations sociales non seulement reflètent la réalité, mais contribuent à la produire. Ce processus de construction sociale du risque apparaît donc perméable aux conflits, impliquant plusieurs acteurs qui cherchent à imposer leurs propres points de vues. Dans ce contexte, outre l'analyse des documents publics de la mairie et de la presse quotidienne, cette proposition s'appuiera sur des entretiens avec des fonctionnaires publics et des résidents de la favela Rocinha, dont l'un de ses sous-quartiers (Laboriaux) a été l'objet d'une tentative de relogement par la mairie juste après les pluies d'avril 2010.

Mots-clés : Favelas, risque environnemental, catastrophes naturelles, politique de relogement

Fonctions et rattachements institutionnels : Pontifícia Universidade Católica do Rio de Janeiro (PUC-Rio)

Contacts : rafaelsgoncalves@yahoo.com.br

Sur la base d'une recherche effectuée pour le compte du Programme Interdisciplinaire "Villes Durables" du CNRS, intitulé "Fonctions et usages du syntagme "développement durable" (2007) et qui portait sur les discours des élus et des techniciens énonciateurs de cette thématique et utilisateurs de ce jargon, ma communication concernera la question de l'acceptabilité sociale et morale de l'approche critique et déconstructive.

En effet, il est facile de montrer que, *via* la thématique du développement durable, des enjeux de relégitimation de l'action publique et de réaffirmation de la posture prescriptive et décisionnelle, sont très prégnants. Au point même que, par certains côtés, la thématique du développement durable est perçue comme une aubaine par les acteurs publics pour faire face à la crise de crédibilité de la parole performative. Une parole que les acteurs publics entendent pourtant continuer à proclamer pour être à la hauteur du rôle social qu'ils revendiquent.

Cependant, le dévoilement des tactiques langagières et posturales des acteurs publics suffit-elle à évacuer le sujet: circulez, tout ça n'est qu'un jeu de rôles?

Avec la thématique des périls écologiques, n'est-on pas plutôt dans une situation type, celle qui oppose le regard distancié du chercheur, conduit par ethos professionnel et sans doute en amont par habitus personnel, à une forme de scepticisme méthodique, de relativisme généralisé, ce qui le conduit à être incompris ou disqualifié par l'acteur, par le décideur et par l'expert, et cela parce que les dangers présents seraient trop graves, la distanciation étant alors perçue comme de l'irresponsabilité ?

Autrement dit, l'analyse critique (au sens quasi kantien : analyse des conditions de possibilité à l'existence du phénomène considéré) est-elle encore de mise dans les domaines sociaux, politiques, écologiques, ou bien la démarche de recherche doit-elle être toute entière tournée vers la formulation de solutions concrètes sur des questions « socialement utiles » (*socially useful*) selon la Charte européenne du chercheur (2005) ?

Comment expliquer la perte d'audience de l'analyse critique dans le monde de la recherche lui-même, et plus encore dans le monde de l'action publique ? J'émetts l'hypothèse que la crise du paradigme du progrès qui, en n'indexant plus le savoir sur un vecteur historique faisant de la connaissance une ouverture vers un monde futur autre, impose que le travail intellectuel se rabatte sur des problèmes présents, avec l'objectif que demain ressemble globalement, autant que faire se peut, à aujourd'hui. En fait, il semble que, comme le dit R. Koselleck (1979), la démarche critique, forte de son adossement à la puissance de la raison, pouvait revendiquer son autonomie et affirmer son altérité par rapport au pouvoir (à l'Etat) car elle participait du règne de l'imaginaire social-historique optimiste de la modernité prométhéenne (partagée autant par le monde industriel capitaliste que par le productivisme collectiviste).

A l'heure actuelle où le paradigme du progrès est remplacé par celui du risque (Genestier, Wittner, 2004), où le schème projectif et le travail de « futuration » (Gauchet, 1985, c'est-à-dire où le cadre ontologique et l'activité réflexive sont orientés par la question du futur) se trouvent remplacés par un regard rétroprojectif (consistant à considérer hier pour percevoir ce qui a d'ores et déjà été perdu et à évaluer ce qui pourrait l'être encore plus demain), la connaissance change de sens (signification et orientation). S'il s'agit toujours d'innover, d'améliorer les techniques et d'optimiser les procédés, l'horizon d'attente est court, l'espérance est patrimoniale : sauvons notre monde, prenons soin de lui avec sollicitude, travaillons à la cohésion, à la conservation...

De cela témoigne le fait que la rhétorique de l'action publique, et de la recherche embarquée avec celle-ci, est aujourd'hui formée à partir des préfixes « de » pour établir le diagnostic (les choses se dégradent, les liens se défont, les équilibres se décomposent), « re » pour formuler la thérapeutique (renouer, retisser, reconstituer, restructurer...) et « co » pour énoncer à la fois les modalités et les

finalités de l'action (coordonner, concerter, coélaborer... pour rendre cohérent, cohésif, coopératif, compatible... un monde commun en péril).

Dans cette panique, l'esprit vagabond, spéculatif ou frondeur n'est pas de mise. Un discours de l'impératif, des exigences, de la réquisition s'impose. La connaissance ne vaut plus pour elle-même, c'est-à-dire pour l'ouverture vers un ailleurs possible, car l'heure n'est plus à la quête d'un ailleurs. Elle est à la préservation de l'ici pour que le maintenant et son prolongement ressemblent à hier. Dans ce nouveau paradigme, les articulations idéologiques sont inédites : si dans le paradigme progressiste, l'idéologie socialiste (définie par la condamnation de l'inégalité) et l'idéologie libérale (définie par la réprobation de ce qui entrave l'individu) cousinaient dans un même optimisme historique, le pessimisme actuel impose le rapprochement du socialisme et du conservatisme (défini comme la perception du nouveau en termes de péril et de dégradation). P. Bruckner (2011) appelle cela « l'écologie punitive », c'est-à-dire la condamnation de l'individu comme être égoïste qui, par ses comportements égoïstes, détruit la planète, de sorte que le salut ne proviendra que de sa réincorporation dans un ordre commun, dans une cosmogonie le rabaissant à l'infiniment petit. Dans ce schéma, l'autonomie du for intérieur, source du rationalisme, de l'esprit critique et de l'idéal progressiste et émancipateur, est devenue un ennemi de l'intérieur. Le monde de la recherche lui-même s'avère souvent intolérant à l'hétérodoxie.

Ma communication, à partir des élaborations discursives institutionnelles étudiées dans le contrat de recherche cité ci-dessus, développera une analyse du cadre cognitif, épistémique et axiologique dans lequel se meut le discours « durabiliste » et que celui-ci révèle.

Références :

Bruckner P., 2011, *Le fanatisme de l'apocalypse, sauver la terre, punir l'homme*. Grasset.

Gauchet M., 1985, *Le désenchantement du monde*. Gallimard.

Genestier P. et Wittner L., 2004, « Du progrès au risque », *Annales de la recherche urbaine*, n°94.

Genestier P., Bardet F. et Jacquenod-Desforges C., « Fonctions et usages du syntagme "développement durable" », Rapport de recherche pour le PIRVD, CNRS.

Koselleck R., 1979, *Le règne de la critique*. Minuit.

Rattachement institutionnel : Laboratoire RIVES, ENTPE-CNRS.

Contact : genestier@entpe.fr

11h - Pause

11h15-13h – Axe 4 (suite) : Une justification écologique ?

(Discutants, resp. d'axe : L. Charles, L. Devisme)

Je 11h15 Amphi 1 - **Le social et l'écologique en conflit ? :**

regard sur les perspectives de l'enjeu écologique dans l'aménagement durable

Le cas de la zone de l'Union. (Nord, France)

Bruno Villalba, Caroline Lejeune

La communication proposera une approche territorialisée de l'enjeu écologique à partir des modes de mobilisations institutionnelles et associatives autour de la reconversion d'un ancien territoire industrialisé, l'Union, labellisé *écoquartier pilote* de la métropole lilloise en 2006. *La dimension territoriale permet de mettre en avant les externalités environnementales d'un développement économique passé, et les relations territoriales construites dans l'histoire urbaine autour d'un conflit d'aménagement.*

L'Union est un territoire intercommunal à la rencontre des villes de Roubaix, Tourcoing, Wattrelos bénéficiant d'un positionnement stratégique vers la Belgique. Lors de la crise des années 70, la

désindustrialisation du site participera au processus de disqualification territoriale (chômage, fuite des populations) du versant nord-est de la métropole lilloise. Dans les années 1990, l'exclusion territoriale concentre un tissu social pauvre, à laquelle s'ajoute un cumul d'inégalités sociales et écologiques signalant des inégalités territoriales dans la répartition du risque (Pollution, friches industrielles, nuisances etc.) (Beck, 2008). Sur le plan politique, les réponses institutionnelles sont chaotiques et manquent de planification (compétition entre les collectivités, absence de continuité dans les projets d'aménagements). L'enjeu écologique n'apparaît ni comme une priorité dans ces projets, ni comme une possibilité de transformation des options d'aménagement.

Les mobilisations institutionnelles attendront début des années 2000 pour désigner, dans un premier temps, l'Union en pôle d'excellence économique dans le cadre des stratégies métropolitaines. En 2006, l'arrivée des politiques territoriales de développement durable, tel l'Agenda 21, intègre l'Union en *premier écoquartier de la métropole lilloise comme force de démonstration*. L'intégration de la durabilité va recomposer et modifier les logiques participatives (administratives et techniques) et les stratégies des mobilisations (associations et institutionnelles), révélatrice de perspectives écologiques diversifiées et de stratégies d'acceptabilité de l'enjeu écologique pour le territoire.

Par ailleurs, l'Union catalyse tout un héritage associatif des mobilisations locales (Alma Gare, Collectif Canal) valorisé par l'identité positive du territoire à travers les aléas du cadre de vie. La mobilisation du collectif de l'Union perpétue cet héritage culturel. Cette histoire sociale évolue au rythme des modes de développement de la ville (politiques de renouvellement, politique de la ville renouvelée) et du renforcement des problématiques sociales classiques (emploi, chômage, inégalités). Alors que les politiques publiques territoriales réparent difficilement (Scarwell, 2008) les contours du versant nord-est (cœur des villes de Roubaix et Tourcoing, aménagement des transports), les mobilisations locales vont élargir progressivement leurs pratiques et leurs représentations de l'environnement lié au cadre de vie à une articulation entre les enjeux locaux et enjeux globaux (Ollitrault, 2008) de l'urgence écologique. Le collectif de l'Union, mouvement de justice environnementale (Lejeune, Villalba, 2011), intègre depuis 2009 la durabilité dans son registre de contestations (Dobson, 2003) et propose de « *changer d'ère : pour un quartier social et écologique* ». La mobilisation du collectif de l'Union opère un renversement des conceptions normatives des inégalités territoriales (Theys, 2002), révélatrices des processus des politiques publiques de la ville qui les ont générées et des héritages de l'aménagement urbain passé (externalités environnementales, traumatisme économique, luttes urbaines) (Blanchon *et al*, 2009). Par ailleurs, les mécanismes de socialisation de l'enjeu écologique par le collectif de l'Union amène à la reformulation des inégalités écologiques, comme notion hybride (Blanchon *et al*, 2009) relatant les relations d'interdépendance entre la nature et la société (Larrère C. Larrère R. 2009).

La politisation de l'enjeu dans les formes de mobilisations territoriales interroge les perspectives de la planification stratégique et opère un rapport de force entre les mobilisations institutionnelles et associatives. L'institutionnalisation de l'enjeu écologique dévoile des stratégies en interne de l'institution et de l'aménageur amenant à de nouveaux dispositifs de veille en raison de l'enjeu écologique. L'arrivée de l'enjeu écologique, dans un projet d'aménagement destiné à l'origine à une Zone d'Activité Commerciale, dévoile une série de confrontations politiques, techniques et citoyennes amenant à une appropriation discursive de l'enjeu mais néanmoins différenciée des institutions et de l'aménageur selon leur positionnement local, intercommunal ou métropolitain. Ces confrontations donnent lieu progressivement à des tentatives de surveillance inédite dans de nouvelles instances participatives, le comité développement durable et concertation de Lille Métropole Communauté Urbaine.

La question environnementale, et précisément les politiques d'adaptation des territoires à l'urgence environnementale, a pendant très longtemps été la dimension marginale des politiques d'aménagement (Theys, 2002). Désormais, cette préoccupation s'affiche comme une priorité dans la construction politique de la durabilité dans le renouvellement de l'Union.

La communication s'attachera à mettre en perspective ces recompositions spécifiques en tenant compte de l'inclusion d'un enjeu jusqu'ici périphérique ou résiduel (Deboudt, 2010). L'analyse des représentations des acteurs institutionnels et associatifs contribuera à interroger les modalités d'intégration de la contrainte écologique dans la planification de l'éco-quartier de l'Union. Cela nous amènera aussi à clarifier les facettes territoriales de ce potentiel écologique.

L'insertion de cet enjeu permet de reformuler les rapports et les hiérarchies traditionnelles entre les enjeux environnementaux et les dimensions sociales. La spécificité de cet enjeu (matérialisation locale des effets de la crise écologique — conséquences climatiques, biodiversité, crise énergétique...) contribue à modifier les modalités de gestion du projet (gouvernance, évaluation, contrôle) et les perspectives temporelles du projet d'aménagement (durabilité). Un ensemble de tensions (participative, écologiques, territoriale) (Lejeune, Villalba, 2011) soulève des problématiques écologiques diversifiées. Le souhait des acteurs locaux de vouloir démontrer la plus value écologique sur le projet interroge leurs stratégies sur la prise en compte effective de l'urgence.

La communication s'attachera ainsi à montrer comment le social et l'écologique sont appropriés par les acteurs et comment la prise en compte de ces notions permet de questionner les processus de légitimation des dispositifs proposés (participatif, technique) et les finalités du projet. Ces mécanismes contribueront à évaluer la légitimité du caractère écologique de l'écoquartier par la reformulation des inégalités écologiques et sociales dans l'aménagement urbain. Les représentations sociales et techniques, de ces inégalités, par les acteurs mobilisés sur le projet permettront d'identifier les projections du paradigme écologique induit par la durabilité urbaine.

Bibliographie

Beck U., *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Flammarion, Paris, 2008

Blanchon *et al.* « Comprendre et construire la justice environnementale », *Annales de géographie* 1/2009 (n° 665-666), p. 35-60. URL : www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2009-1-page-35.htm.

Dobson A., « Social justice and environmental sustainability », in Agyeman J., Bullard R. D. & B. Evans (ed.), *Just sustainability. Development in an unequal world*, London, Earthscan, 2003 pp. 83-95.

Larrère C., Larrère R., *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Flammarion, Paris, 2009

Lejeune, Villalba, *Test à charge de la durabilité urbaine. Le cas de l'écoquartier exemplaire de la zone de l'Union (Nord, France)*, Territoire et Environnement : des représentations à l'action, congrès international, Tours, Décembre 2011 (*publication en cours de procédure*)

Ollitrault S., *Militer pour la planète*, Res publica, Paris, 2008

Scarwell-Jane H., *Environnement et gouvernance des territoires : enjeux, expériences et gouvernance en Région Nord-Pas de Calais*, Presse Universitaire du Septentrion, coll. Environnement et Société, Villeneuve d'Ascq, 2008

Theys J., « L'approche territoriale du "développement durable", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale », <http://developpementdurable.revues.org/document1475.html>, 2002

Mots-clés : Éco-quartier, aménagement urbain, durabilité, mobilisation, inégalités sociale et écologique, représentations, projection

Fonctions et rattachements institutionnels : *Maitre de conférence en Science Politique et doctorante* (Science Po. Lille, Centre d'Etudes et de recherches Administratives, politiques et sociales - CERAPS UMR 8026)

Contacts : bruno.villalba@sciencespo-lille.eu et lejeune.ca@gmail.com

Le problème de la congestion automobile dans les grandes villes prend de l'ampleur, cette dépendance modale étant de plus en plus critiquée par rapport à ses conséquences néfastes du point de vue environnemental mais aussi social ou économique⁶². Bruxelles n'échappe pas à la règle : les controverses sur la présence de l'automobile en ville⁶³, sur les avantages relatifs des différents modes de transport en commun ou encore sur les choix à effectuer en matière d'aménagement sont particulièrement denses. Dès la création de la Région de Bruxelles Capitale (RBC) en 1989, la question de la mobilité urbaine et périurbaine est mise sur le tapis. Différents plans politiques promettent de s'attaquer au problème et tentent de promouvoir une mobilité plus durable. L'objectif d'IRIS - un plan de déplacement adopté en 1995- était par exemple de « stabiliser à l'horizon 2005 le nombre de déplacements effectués en voiture à son niveau de 1991. Dans un contexte de mobilité croissante, cela impliquait un important transfert modal de la voiture vers les transports collectifs⁶⁴. » Dès cette époque, la RBC souhaite utiliser plusieurs leviers en termes d'actions publiques en jouant sur l'aménagement du territoire, le stationnement, la hiérarchisation des voiries ou encore la promotion et l'amélioration des transports en commun. Un autre levier consiste en la création d'un RER, un Réseau Express Régional, qui utiliserait les voies ferrées, particulièrement denses en Belgique⁶⁵, pour favoriser un report modal de la voiture vers le train et ainsi favoriser les modes de transport collectif sur le territoire de la RBC et dans sa proche périphérie.

De nombreux acteurs militent pour ce développement du rail comme facteur de mobilité durable dans la mesure où le phénomène de la navette – les flux entre lieu de travail et lieu de résidence – est considérable et a profondément marqué d'ailleurs l'urbanisation de Bruxelles et de sa périphérie⁶⁶. Des études montrent, dès la fin des années 1980, que la part modale des transports en commun est fortement réduite dans une zone de 30km autour de Bruxelles. Alors que les navetteurs plus lointains prennent le train, les habitants de la zone métropolitaine (et qui proviennent forcément de la Région Flamande qui enclave Bruxelles ou de la Région Wallonne toute proche) gagnent la capitale en voiture et contribuent en masse à la congestion et à la pollution de la RBC⁶⁷.

Si l'idée d'une mobilité durable progresse donc depuis plus de 20 ans, qu'elle trouve à s'exprimer dans l'espace public et se cristallise dans de nombreux documents programmatiques, elle se trouve confrontée à des limites que nous voudrions cerner au travers des difficultés à mettre en place ce RER bruxellois. En effet, si de nombreux acteurs engagés dans l'arène publique constituée autour de

⁶¹ Cette communication s'appuie sur un travail de recherche documentaire ainsi que sur la réalisation d'une vingtaine d'entretiens semi-directifs avec des acteurs concernés par le RER. Ce travail s'inscrit dans le cadre d'un contrat de recherche post-doctorale (1er janvier 2011- 31 décembre 2013) financé par la Région de Bruxelles Capitale.

⁶² SCHILLER, P. L., BRUUN, E. C. et KENWORTHY, J. R., *An introduction to Sustainable Transportation*, London et Washington, Earthscan, 2010.

⁶³ HUBERT, M. «L'Expo 58 et le « tout à l'automobile », *Brussels Studies*, n° 20, octobre 2008.

⁶⁴ DOBRUSZKES, F., « Retour à Bruxelles : le projet de plan Iris 2 », *Transports urbains*, n° 116, décembre 2009, p. 15.

⁶⁵ La densité du réseau ferroviaire en Belgique est la deuxième plus importante d'Europe (Eurostat – 2008 : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-SF-08-028/FR/KS-SF-08-028-FR.PDF).

⁶⁶ DESSOUROUX, C., « De l'urbanisme ferroviaire industriel à l'urbanisme autoroutier international », *Transports urbains*, n°114, novembre 2008, pp. 4-7.

⁶⁷ Le nombre quotidien de « navetteurs » vers Bruxelles (1,1 million d'habitants) est d'environ 365.000. Dans un rayon de 30km autour de Bruxelles, le train détient environ 20 % de part de marché. Or, les déplacements entrants issus de cette zone constituent plus de 70% des déplacements entrants dans Bruxelles. Au-delà de 30 km, le train détient 40 % des parts de marché. (Source : plan Iris 2)

la mobilité à Bruxelles - et plus particulièrement du projet de RER -, adoptent le discours consensuel du développement durable, nous montrerons qu'ils s'opposent sur les mesures concrètes à mettre en place pour différentes raisons. D'abord la mobilité durable, comme le développement durable, est une notion floue⁶⁸ et comporte une dimension procédurale : elle ouvre au débat public la nécessité de la clarifier⁶⁹, au-delà des efforts réalisés pour la définir⁷⁰. Le RER lui-même n'est pas *per se* un instrument univoque : tout dépendra des usages et usagers qu'il va privilégier via l'offre concrète de transport, via les mesures d'accompagnement complémentaires voire encore via les politiques d'aménagement territorial des Régions qu'il va traverser. Différents acteurs institutionnels se partagent les compétences en matière de mobilité, particulièrement morcelées dans la Belgique fédérale, le territoire concerné par la zone RER s'étendant également sur les trois régions du pays. Si le RER n'est toujours pas sur les voies, c'est notamment parce que les différents acteurs engagés dans la négociation (la RBC, la Région Wallonne, la Région Flamande, le niveau fédéral, la Société Nationale des Chemins de fer Belge, les opérateurs de transports en communs régionaux, les communes qui sont traversées par ces infrastructures), n'ont pas les mêmes visions de ce réseau, des types d'usage et d'usagers à privilégier ainsi que des formes urbaines (ville centre *versus* ville polycentrique) qu'il faut promouvoir.

Dans les discours, la mobilité durable est tantôt mise en balance tantôt entremêlée à d'autres types de problématiques et de justifications. Par exemple, l'édification d'un RER et la nécessité de promouvoir la durabilité des déplacements croisent les stratégies de développement territorial dans la concurrence âpre qui agite les différentes villes et régions autour de Bruxelles, toutes préoccupées par leur attractivité économique et résidentielle. L'observation au cours d'épreuves du recours à des arguments techniques, commerciaux, voire même de protection de la nature tend à montrer que la mobilité durable en tant que justification se mesure à d'autres qu'elle ne semble pas pouvoir absorber.

Par ailleurs, le dossier RER est également confronté aux limites de l'action publique sectorielle. Si les principes du développement durable agissent comme un cadrage normatif tendant à articuler politiques d'aménagement et de transport⁷¹, en érigeant cette nécessaire coordination comme nouvelle « tarte à la crème »⁷² de la planification urbaine, force est de constater que les pratiques sectorielles résistent, à Bruxelles comme ailleurs⁷³, ajoutant une énième opposition à l'édification du RER comme projet de mobilité durable.

Mots-clés : Action publique ; mobilité ; développement durable ; problème public ; justifications.

Fonctions et rattachements institutionnels : Chercheure Post-doc (Facultés universitaires Saint-Louis – Centre de recherche en Science politique - CReSPo) et chargée de cours (FUSL et UCLMons)

Contact : damay@fusl.ac.be

⁶⁸ HAMMAN, P. (dir.), *Penser le développement durable urbain : regards croisés*, Paris, L'Harmattan, 2008.

⁶⁹ LEVY, J., « La ville est le développement durable », *métropolitiques*, 3 décembre 2010. URL : <http://www.metropolitiques.eu/La-ville-est-le-developpement.html>.

⁷⁰ BANISTER, D., *Unsustainable Transport. City transport in the new century*, Abingdon, Routledge, 2005.

⁷¹ PAULHIAC-SCHERRER, F., « A la recherche d'un référentiel territorialisé : Retour critique sur les fondements d'une analyse cognitive des politiques urbaines », in MAKSIM, H. *et al.*, *L'action publique face à la mobilité*, L'Harmattan, Paris, 2010, pp. 181-200.

⁷² OFFNER, J-P., « Introduction au dossier Politiques de déplacements et planification territoriale », *Flux*, n° 69, 2007, p. 5.

⁷³ KAUFMANN, V. *et al.*, *Coordonner transports et urbanisme*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne, 2003.

Une ville verte ... et dense

Contrairement à la Charte d'Athènes qui promouvait des formes urbaines spécifiques : grands ensembles, voies routières entièrement dédiées à l'automobile, ... l'injonction de la ville durable ne propose pas de formes de ville durable. Le concept de ville franchisée⁷⁴ nous apporte un éclairage sur les évolutions des théories des CIAM dans la ville de la fin du XX^e siècle. Les théoriciens observent ce que les urbanistes et les architectes proposent à partir d'un ensemble de mots comme densité, mixité, espaces verts, circulations douces, transports en commun,...⁷⁵.

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000 fixait trois objectifs essentiels : la lutte contre la périurbanisation, la mise en œuvre d'une politique de déplacements, l'incitation à la mixité urbaine et sociale. Plus de 10 ans après sa mise en œuvre, la lutte contre la périurbanisation s'est traduite, dans les grandes agglomérations dotées de SCOT, par la diminution de la réalisation de lotissements de maisons individuelles, au profit de la construction de logements en immeubles ou en maisons groupées dans le cadre de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) essentiellement résidentielles tandis qu'un périurbain de plus en plus éloigné continuait de se développer dans les aires urbaines (INSEE 2011). La politique de déplacement a été marquée un fort engouement pour le tramway et le développement des voies douces (vélos, cheminements piétons,...) L'incitation à la mixité urbaine et sociale s'est focalisée sur les 20% imposés de logements sociaux et la volonté d'introduire du commerce de proximité.

Ces opérations sont rapidement devenues des produits stéréotypés où les immeubles sont affublés de nombreux labels écologiques et les espaces verts publics parés de toutes les vertus⁷⁶. Le développement durable, fondé initialement sur les dimensions environnementale, économique, sociale, et plus récemment culturelle, est ainsi la plupart du temps limité à la seule vision environnementale. La ville durable se doit avant tout d'être une ville verte, écologique.... et dense (éco-quartiers, éco-cités), concepts plutôt antinomiques.

La densité est supposée répondre à la limitation de l'étalement urbain nuisible à l'environnement, tant par la surconsommation de terrains que par la destruction des paysages et la pollution engendrée par les déplacements automobiles. Elle justifie ainsi la réalisation de parcs publics, le développement des transports en commun et valorise la ville de la proximité. Le coût de cet étalement pour les collectivités, mis en avant dans les années 80 par le Ministère de l'Équipement, n'est plus cité comme particulièrement préoccupant.

La mixité sociale réduite à 20% de logements sociaux

La dimension économique et sociale se traite essentiellement par la question du logement social qui, s'il est bien évidemment un enjeu majeur, ne suffit pas à rendre la ville durable pour tous dans sa dimension socio économique. L'objectif de mixité sociale se limite à offrir un cadre réglementaire qui contraint à atteindre 20% de logements sociaux ou à payer une taxe compensatoire. Aucune préconisation n'est faite concernant la forme ni l'échelle architecturale et urbaine que peut prendre cette injonction : l'immeuble, la résidence, le quartier ou la ville ? Pourtant, la mixité sociale est indissociable de la mixité urbaine.

⁷⁴ Mangin D. (2004), *La ville franchisée, formes et structures de la ville contemporaine*, Paris, Editions de la Villette

⁷⁵³ Bourdin A., Prost A. (dir.) (2009), *Projets et stratégies urbaines : regards comparatifs*, Marseille, Parenthèses, Collection la ville en train de se faire.

La mixité urbaine limitée à l'implantation de commerces de proximité

La ville économiquement et socialement durable est donc celle du développement du logement social, du transport en commun et du commerce de proximité. Mais il semble qu'il faille limiter les déplacements pour les courses quotidiennes plus pour des raisons environnementales que pratiques (gain de temps, relation entre les quartiers ou aide au transport des personnes captives - jeunes, personnes âgées, ménages modestes,... -). Pourtant, la ville de la proximité, c'est l'évidence avant le réchauffement climatique. Les grandes surfaces, constatant la diminution de la fréquentation liée à la lassitude des consommateurs, ont d'ailleurs déjà adopté des stratégies de repli sur les surfaces de proximité, que ce soit les surfaces de discount (Lidl, Leader Price) ou la grande distribution (Carrefour Market, Carrefour City)

A ce niveau, on remarquera le silence absolu dans lequel sont restés les détracteurs de l'étalement urbain sur l'étalement urbain...commercial. Nos entrées de ville défigurées ne semblent faire appel qu'à la critique esthétique alors que parkings et boîtes commerciales en rez-de-chaussée uniquement sont un gaspillage de l'espace tout aussi dramatique que les maisons individuelles incriminées⁷⁷. Les « zones » auraient-elles de beaux jours devant elles ? Mais alors où est la mixité.

L'absence de théorie sur la forme urbaine durable et la reproduction de modèles sans critique préalable mène à des erreurs elles aussi durables. L'implantation d'équipements publics et de commerces par exemple est certes liée à la densité des quartiers mais aussi à leur taille et à leur liaison avec le reste de la ville. En ce sens, il justifie la présence d'un transport en commun. Cet équipement (université, patinoire ou stade) devient un élément fort du marquage identitaire et de l'attractivité du quartier. De même, pour des équipements de proximité, il faut connaître les seuils minimum de population pour proposer des commerces, ce qui suppose au niveau de la programmation des études à l'échelle de la ville. C'est dans ce sens que vont les Documents d'Aménagement Commercial (DAC), nouveaux volets obligatoires des Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) et des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

Mais le commerce, c'est aussi le flux et l'emboîtement des échelles⁷⁸. Un quartier qui n'a pas d'activités (bureaux, artisanat, centre médical,..) a peu de chances de voir les commerces fonctionner avec les seuls habitants du quartier. Enfin, pour que les habitants fassent le choix de la vie en immeubles et non simplement parce qu'ils ne peuvent accéder à la maison individuelle, cela suppose de mettre en valeur les avantages de la densité. Encore faut-il que ces avantages soient réels.

Les réflexions proposées sont issues d'une observation revisitée d'un travail comparatif sur les formes urbaines terminé en 2009, mené dans le cadre du POPSU (Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines) initié par le PUCA et mobilisant l'observation des projets et réalisations de 7 villes françaises : Lyon, Montpellier, Toulouse, Marseille, Nantes, Lille, Bordeaux

Mots-clés : Formes urbaines, densité, mixité, commerce, transports en commun, espaces verts, architecture, éco-quartiers, éco-cités

Fonction et rattachement institutionnel : Maître Assistante (« Ville et Territoire », Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier)

Contact : anne.sistel@gmail.com

13h – Buffet

⁷⁷ Péron R. (2004), *Les boîtes, les grandes surfaces dans la ville*, Nantes, L'atante

⁷⁸ Mangin D. (2008), *La ville passante*, Marseille, Parenthèses

14h15-15h45 – Axe 4 (suite) : Une justification écologique ?

(Discutants, resp. d'axe : L. Charles, L. Devisme)

Je 14h15 Amphi 1 - Au nom de la lutte contre le changement climatique :

le Mécanisme pour un Développement Propre et les critiques dont il est l'objet

Moïse Tsayem Demaze

Prévu par le Protocole de Kyoto qui est entré en vigueur en 2005 pour une première phase d'application qui s'achève en 2012, le Mécanisme pour un Développement Propre (MDP) est un exemple de nouvelles initiatives de coopération Nord-Sud dans le domaine de la lutte contre le changement climatique. Dans son principe, il permet aux pays développés, tenus de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, de remplir une partie de leurs engagements de réduction de ces émissions en finançant dans des pays en développement des projets à technologie peu productrice de gaz à effet de serre. Ainsi, les pays en développement se développent « proprement » et les pays développés sont crédités de quotas d'émission de gaz à effet de serre correspondant au volume évité ou réduit dans des pays en développement grâce à la technologie « propre ». Quelques années après la mise en œuvre du MDP, les projets ont foisonné dans les pays en développement, en particulier en Asie (Chine, Inde) et en Amérique latine (Brésil). Les principaux pays développés qui participent au MDP par des investissements financiers et technologiques sont la Grande Bretagne, la Suisse et la Hollande.

L'utilisation du MDP, tant par les pays développés que par les pays en développement, a suscité de nombreuses critiques, voire des controverses. Ces critiques sont relatives au non respect du critère de l'additionnalité (réduction non avérée de certaines émissions de gaz à effet de serre), aux difficultés méthodologiques concernant le calcul des émissions évitées ou réduites, au caractère douteux ou insuffisamment « propre » des technologies transférées, à l'inégale répartition géographique et sectorielle des projets, à l'absence de développement durable que les projets MDP sont censés entraîner dans les pays en développement, etc.

Cette communication propose un inventaire exhaustif et une évaluation de ces critiques, à partir du dépouillement et de l'analyse de deux catégories de sources : les bulletins d'informations rendant compte de la mise en œuvre des projets MDP dans le monde (*Point Carbone* et *Initiative Francophone du MDP*) et la littérature scientifique extraite des bases de données bibliographiques (Science Direct, ISI Web of Knowledge et Google Scholar). Les critiques ainsi inventoriées et évaluées ont été confrontées aux expertises faites sur le MDP par des Organisations Non Gouvernementales (Transparency International, CDM Watch, NOE 21). Les résultats de cette étude amènent à s'interroger sur l'efficacité réelle du MDP et sur les réformes envisagées pour ce mécanisme dans le but de faire en sorte qu'il contribue davantage à l'atténuation du changement climatique et à la participation des pays en développement aux efforts de réduction des émissions de gaz à effet, dans le contexte international actuel marqué par les négociations pour l'après Kyoto 1.

Mots-clés : Mécanisme pour un Développement Propre, changement climatique, protocole de Kyoto, gaz à effet de serre, additionnalité

Fonction et rattachements institutionnels : MCF (Université du Maine, UMR CNRS 6590 ESO - Espaces et Sociétés)

Contact : Moise.Tsayem_Demaze@univ-lemans.fr

Après un doctorat soutenu en 2006, Université de Paris 8, laboratoire IPRAUS, sur le thème de la politique des villes nouvelles en Corée du Sud des années 80 aux années 2000, le poste de Directeur de Projet au sein d'une société privée coréenne a concrétisé de façon opérationnelle mes connaissances dans le domaine des villes nouvelles. Le contexte était méditerranéen, l'Algérie et s'est cristallisé dans le travail d'une équipe coréano-française d'urbanistes. **Le contexte est de fait l'expression de la mondialisation des études et des travaux sur la ville.**

Dans cette communication, il s'agit d'une **étude de cas**, celui de la ville nouvelle de Sidi Abdellah. **L'introduction présente le projet dans les dimensions environnementales et de développement durable et les réflexions pour un aménagement écologique du territoire.**

Le projet a débuté en 2008 et est une commande du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme de la République Algérienne. Il s'agissait de réaliser un plan d'aménagement pour une ville nouvelle, Sidi Abdellah, de 200 000 habitants sur 3 000ha urbanisables, plus 4 000ha de ceinture verte. Dans la zone urbanisée, la dimension environnementale du projet était incarnée par la création imposée d'un parc urbain central de 450ha. Sidi Abdellah est en outre située à 25km du centre d'Alger ce qui induit une forte visibilité et des contraintes foncières, économiques et humaines. Le territoire choisi est déjà urbanisé et un lieu de vie pour environ 30 000 habitants.

Pour élaborer le plan d'aménagement, il fallait combiner des éléments concurrents, le modèle coréen de ville nouvelle, exemplaire de l'émergence de l'Asie dans le domaine et le modèle français et les orientations du ministère de l'environnement algérien devant réaliser le projet tout en préservant les espaces naturels. **La première partie précisera les spécificités de chacun des modèles de développement durable et les sources théoriques et historiques sur lesquelles ces modèles sont constitués. Il s'agira également de voir dans un sous-chapitre comment les deux modèles et l'orientation algérienne s'adaptent au « réel ». Le contexte social, soit les habitants, impose des arbitrages. Enfin, les relations entre le développement durable et les stratégies politiques cloront cette section.**

Le modèle coréen crée la ville nouvelle « durable » à partir de considération d'ingénieur, celles de la rationalisation des espaces pour limiter les coûts de construction et garantir la rentabilité financière d'un développement foncier de masse et de qualité et celles privilégiant la voiture comme mode de déplacement. Les voies sont larges pouvant atteindre 70m et structurent la ville. Parallèlement, les espaces verts représentent 26% du projet et les densités sont faibles, autour de 35 habitants à l'hectare. Ces caractéristiques sont issues des théories urbaines anglo-saxonnes, et plus spécifiquement américaines. Le modèle durable français s'appuie sur la promotion des modes de transports collectifs (Transport en Commun en Site Propre ou tramway) et sur une architecture vernaculaire contemporaine, soit l'insertion de la ville dans son environnement et dans la nature. Les préoccupations algériennes visent plutôt la préservation d'espaces verts naturels et une intervention limitée sur le territoire.

Quant aux attentes des habitants actuels, celles-ci étaient *a priori* mal identifiées car les populations résidentes sont principalement des agriculteurs et de niveaux sociaux ne permettant pas des prises de parole structurées. En outre la ville nouvelle ne leur est pas destinée. La gouvernance est absente du projet. Les populations s'expriment par l'adhésion silencieuse ou par la confrontation musclée.

Le développement durable devient alors un enjeu politique pour le ministère de l'environnement en termes d'exemplarité internationale et à l'échelle nationale d'attractivité territoriale et de lutte et de présence politiques.

Le nouvel ordre découlant des deux modèles et de l'orientation (coréenne, française et algérienne) ayant des objectifs différents conduit à plusieurs types de conflits et de difficultés. **En seconde partie, ils seront analysés sous l'angle écologique légitimant les modèles et l'orientation. Il s'agit ensuite de considérer le « bien commun » qualifié de « territoire durable et écologique ».**

Le premier type de conflit et de difficulté résulte des méthodes coréennes d'aménagement de la ville. Celles-ci ne préservent pas la nature puisqu'elles induisent la destruction des terrains naturels pour créer des îlots garantissant la rentabilité foncière et des axes routiers de grands gabarits. Pourtant de nombreux parcs, espaces verts et espaces de proximité sont planifiés. Ils marquent un retour artificiel des considérations écologiques et environnementales dans le projet. Les modes de traitement des déchets ou de l'eau participent aussi à la gestion « écologique » de l'environnement.

Le deuxième type est le résultat des hypothèses françaises, celles du transport collectif et de l'habitat « vernaculaire contemporain » qui suppose un niveau avancé « d'urbanité ». Les futurs habitants de la ville nouvelle doivent avoir un rapport à la voiture et au transport collectif se rapprochant des représentations « françaises » ou européennes, soit juger la voiture plus comme un bien « négatif » qu'un bien « positif ». Or, en Algérie, la voiture reste une des expressions les plus fortes de l'autonomie et de l'indépendance. Egalement, les pratiques architecturales et d'ingénierie pour l'habitat collectif ou individuel de qualité en Algérie ne tiennent pas compte de l'environnement. Les architectes, les sociétés publiques de production de l'habitat et les populations ne possèdent pas les moyens théoriques, financiers et opérationnels pour produire du logement intégré à l'environnement.

Le troisième issu des contraintes nationales est d'ordre social avec les enjeux de réalisation opérationnelle de la ville nouvelle. Les populations s'opposent au projet, non pour des raisons théoriques d'aménagement de l'espace mais parce qu'il induit des expropriations foncières. Celles-ci ne s'appuient pas sur un arsenal légal et réglementaire suffisamment structuré pour rassurer les populations. Celles-ci restent totalement étrangères au discours sur l'environnement voire considèrent que le projet est anti-environnemental puisqu'il détruit des cultures maraîchères et des modes de vie plutôt traditionnel et impose la migration des populations locales.

L'inadéquation au contexte de la justification écologique conclut la communication. La ville nouvelle de Sidi Abdellah, étant une des quatre villes nouvelles mises en œuvre façon similaire par le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme, est une appropriation du concept de développement durable et une tentative de création d'un modèle algérien. La définition « fourre-tout » constitue un fantasme des acteurs politiques sur le territoire. Ceux-ci viseraient la remise en cause de l'ordre existant, soit celui de terres rurales détenues par des populations peu ou pas formées au profit de stratégies promotionnelles d'aménagement du territoire. Le territoire devient un espace de marketing national et international pour le Ministère de l'Environnement, une tentative pour attirer des investisseurs et les classes moyennes et aisées et une vitrine d'une action de préservation des espaces naturels sans mise en œuvre d'une politique foncière et environnementale globale et structurée à l'échelle du pays. Finalement, les spécificités de chacun des modèles de développement durable (coréen et français) sont mises au service d'un ordre « rêvant » le territoire plus que permettant son développement durable à partir de ses caractéristiques, soit un monde agricole dynamique et travaillant la terre de façon encore largement traditionnelle.

Mots-clés : Villes Nouvelles, Ingénierie Urbaine, Villes Méditerranéennes, Villes Asiatiques, Modèle Français de Villes Nouvelles Durables

Fonction et rattachement institutionnel : Professionnel (Groupe EGIS)

Contact : olivier-petit@voila.fr

15h45 – Pause

16h-17h15 – Axe 4 (suite) : Une justification écologique ?

(Discutants, resp. d'axe : L. Charles, L. Devisme)

Je 16h Amphi 1 - Aspirations à la durabilité et la durabilité face aux aspirations

Anne-Sarah Socié

Le *développement durable*⁷⁹ se présentant comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »⁸⁰, le discours sur la « société future » se place au coeur de sa construction argumentative. Nous étudions ces projections comme des faits sociaux du présent, comme des éléments clés pour comprendre les mutations en cours sur le plan des pratiques comme sur le plan des représentations. La thèse porte sur les démarches de concertation qui accompagnent la construction de deux éco-quartiers⁸¹ : l'un dans le Nord-Pas-de-Calais et l'autre en Ile-et-Vilaine. Nous y analysons le travail d'élaboration d'une méthode de concertation autour de la qualité de vie, initiée par une grande entreprise en partenariat avec des municipalités. Les mairies comme les entreprises prestataires souhaitent associer une étude des comportements sociaux à la mise en place technique. L'enjeu est pour ces acteurs que les populations investissent de *sens* ces nouvelles structures et pratiques de la ville au travers de ces concertations.

Nous recueillons des discours sur l'avenir de la ville en observant la construction de ces procédures et leur réalisation. Les désirs des habitants, les plans d'action des élus et les discours militants dessinent une société urbaine « désirable ». Paul-Henry Chombart de Lauwe a analysé la fonction des désirs, espoirs et espérances dans les mutations sociales (1971, *Pour une sociologie des aspirations*). Il y souligne la fécondité euristique d'étudier conjointement urbanisme et démocratie, notamment au travers ce qu'il appelle les « aspirations » des acteurs. Il préconise alors une approche *bottom up* de la planification des politiques publiques. L'auteur fait le constat qu'une approche uniquement en termes de besoins (ici physiologiques) ou de compétence technique ne garantit pas la satisfaction des habitants et usagers, ni la « bonne » utilisation des structures mises en place. Il existe une piste théorique fructueuse dans la comparaison entre le concept d'aspiration chez Chombart de Lauwe et celui des *capabilités* chez A. Sen.

A travers l'étude des discours produits par différents acteurs, nous voyons apparaître une diversité d'aspirations autour d'un même projet d'urbanisme qualifié de « durable ». L'étude de ces discours doit nécessairement prendre en compte la position de ceux qui les tiennent, nous questionnons notamment la fonction des entrepreneurs de morale (Becker, 1963) et situons les instances-relais. En dessinant ainsi une cartographie des porteurs du discours sur les aspirations à la « durabilité », nous pouvons ensuite nous questionner sur sa résonance dans les paroles des habitants. La question des aspirations est alors liée à la progression et à l'homogénéisation (ou non) d'une justification par l'argumentaire rhétorique du *développement durable*. Du point de vue des enjeux politiques, les projets observés sont partagés entre deux logiques : l'importance mise à la participation citoyenne dans le cadre théorique et dans les pratiques du *développement durable* ; l'influence majeure des lois et normes comme cadre et justification des éco-projets, venant parfois devancer les aspirations d'acteurs impliqués.

⁷⁹ Pour l'ensemble du champ lexical de la durabilité, nous distinguons les termes en italique qui se réfèrent à des définitions institutionnelles nationales ou internationales, et les termes proposés entre guillemets se rapportant aux propositions lexicales des acteurs qui se réfèrent ainsi à des enjeux de qualification voire de performativité.

⁸⁰ Commission mondiale sur l'environnement et le développement des Nations Unies, *Notre avenir à tous*, 1987

⁸¹ Benoît Boutaud, « Quartier durable ou éco-quartier ? », *Cybergeog : European Journal of Geography* [En ligne], Débats, Quartier durable ou éco-quartier ?, mis en ligne le 24 septembre 2009, consulté le 14 octobre 2011. URL : <http://cybergeog.revues.org/22583>

Dans quelle mesure existe-t-il alors une contradiction entre les aspirations de la population et des usagers du territoire, et les normes de *durabilité* qui soutiennent l'action politique en matière d'urbanisme ? Existe-t-il une *durabilité* des techniciens en opposition avec une *durabilité* des usagers du territoire⁸² ?

Par ailleurs, nos terrains nous permettent d'établir une corrélation entre l'ancrage de ces aspirations à la *durabilité* et le rôle qui leur est donné sur les territoires⁸³. Ainsi, dans les discours sur le futur des villes, une mise en cohérence avec leur passé, parfois traumatique, et la présentation de la « durabilité » comme voie salvatrice pour le territoire, viennent renforcer la diffusion d'aspirations qui lui sont conformes. Nous proposons alors une approche en terme d'*écologie sociale* de ces aspirations à la « durabilité ». Les fractures territoriales recoupent ainsi des fractures sociales et économiques, que l'on peut également retrouver dans l'expression d'aspirations s'inscrivant dans le cadre argumentatif du *développement durable* en retraçant des systèmes de valeurs différenciés par zones géographiques et par types d'acteurs. On observe également la mise en scène de ces aspirations, l'existence de *totems* associés parfois explicitement à des interprétations du territoire en termes d'aspirations à la « durabilité ».

Le rôle des aspirations à la *durabilité* n'est pas uniquement tourné vers le passé. Il a également un rôle central dans le discours sur la cohésion future du territoire. Ainsi, la construction d'éco-quartier⁸⁴ a été jusqu'à présent souvent synonyme de rupture territoriale : ces quartiers nouveaux ayant une cohérence interne les coupant des autres formes d'urbanisme présentes sur la ville, cette rupture se retrouvant également dans les profils socio-économiques de leurs habitants. Les éco-quartiers sont à présent l'enjeu d'une mise en cohérence territoriale. Au travers des discours des pouvoirs publics, nous percevons une fonction spécifique à ces quartiers urbains : être des passerelles du lien social, apporter des continuités territoriales (liés à la limitation de l'étalement urbain, ils sont souvent construits dans des « dents creuses », des friches ou des espaces inter-rocade), permettre de réinventer l'identité de la ville entre historicité et attractivité. Dans ce discours des pouvoirs publics, les aspirations à la « durabilité » pour la « ville de demain » révèlent les souffrances territoriales du présent.

On voit alors apparaître un lien fort entre les problématiques d'urbanisme et les aspirations proposées par les municipalités comme par ses habitants et usagers. En préconisant la densité urbaine, la mixité sociale comme paysagère, les modes de déplacement doux, l'économie des énergies, les discours des urbanistes sur la *durabilité* proposent une vision spécifique de la société et du vivre ensemble. En débattant de ces aspects, les habitants et usagers nous indiquent des aspirations à une société présentée comme meilleure, qu'il faut confronter aux projets d'urbanisme qui leur sont proposés. Dans cette approche, l'étude des attributions de valeur est une des clés permettant de révéler les aspirations des acteurs. Nous nous appuyons notamment sur certains éléments du concept de « valuation »⁸⁵. En donnant de l'importance à certaines dimensions plutôt qu'à d'autres et en proposant des solutions correspondantes, on voit apparaître une discussion autour de la définition même de la *durabilité*. Il convient alors de reconstruire ces systèmes de valeurs, d'observer les déplacements dans leur attribution et de s'interroger sur les rapports de force qui déterminent les arbitrages finaux dans les projets et dans la construction des normes (Agenda 21, Chartes, etc.).

Il nous semble cependant que la compréhension de ces arbitrages ne peut faire l'économie d'une étude des procédures de concertation qui les font émerger :

⁸² Theys Jacques et Emelianoff Cyria, « Les contradictions de la ville durable », *Le Débat*, 2001/1 n° 113, p.122-135

⁸³ Cyria Emelianoff, Ruth Stegassy, *Les pionniers de la ville durable*, Paris, Broché, Autrement, 2010

⁸⁴ Cyria Emelianoff, « Villes et quartiers durables : des liens distendus ou à réinventer ? » <http://encyclopediedd.org/encyclopedie/territoires/villes-et-quartiers-durables-des.html>

⁸⁵ John Dewey, *La formation des valeurs*, Paris, La découverte, 2011

quelle représentativité des participants ou quelle significativité des résultats obtenus ? Il faut ici prendre en compte que la capacité des acteurs à se projeter dépend des conditions de vie, du capital social et culturel. Sur l'ensemble des niveaux de compréhension évoqués, nous approchons les aspirations dans la perspective complexe proposée par Chombart de Lauwe : « La genèse des aspirations s'opère en relation avec un système économique et une culture propres à une société. Elle dépend d'une évolution historique marquée par les transformations techniques et économiques. Elle est liée également à des images et des représentations de l'homme, des structures sociales, de la culture et des transformations elles-mêmes. La conscience et la représentation de l'évolution jouent un rôle essentiel dans la genèse des aspirations. »⁸⁶

Mots-clés : Aspirations, valeurs, urbanisme, développement durable, participation, concertation, écologie sociale.

Fonction et rattachements institutionnels : Doctorante (Université Paris Ouest – Nanterre – La Défense, laboratoire Sophiapol - EA 3932, équipe Lasco ; chargée de mission projet Elaborons Ensemble l'Avenir - financement Veolia)

Contact : anne_sarahsocio@yahoo.fr

Je 16h Amphi 1 - Quand les énergies vertes changent le regard sur le monde rural

Daniela Perrotti

En partant de l'analyse de l'évolution productive actuelle d'un certain nombre d'entreprises agricoles situées dans la région métropolitaine de Milano, la contribution ici présentée se propose comme objectif principal l'exploration critique de l'émergence d'un nouveau rôle assigné par les pouvoirs publics à la filière des agro-énergies en milieu rural périurbain.

Si l'on considère cette évolution de l'approche multifonctionnelle de l'agriculture (Hervieu, 2001) à partir du propos « Nourrir la planète, énergie pour la vie » - porté comme thème centrale par les organisateurs de l'Exposition Universelle Milan 2015 - et en général à l'aune de la réflexion déclenchée au sein des commissions thématiques réunies autour de cet événement international, une mise en perspective critique de la diffusion de cette forme de production *no-food* apparaît fondamentale.

Si, d'une part, la nécessité d'un débat sur le « droit à une alimentation saine, sûre et suffisante pour toute la planète » (*Dossier de candidature Expo Milan 2015*, septembre 2007), en tant que base indispensable au développement durable des sociétés contemporaines, nourrit le discours porté par les acteurs politiques locaux, d'autre part, les agro-énergies sont présentées comme une alternative à la marginalisation foncière et à la perte de valeur de l'agriculture périurbaine, ou bien comme une forme d'occupation du sol capable de contraster l'avancée du bétonnage urbain (*Piano Agricolo Triennale, 2007-2009*).

Toutefois, s'inscrivant dans la structuration d'une filière courte des agro-énergies, reliant une constellation d'entreprises agricoles de petite taille qui deviendraient elles-mêmes les consommatrices principales de l'énergie/chaleur produite par le bois de leur taillis ou à partir des cultures dédiées à la biomasse, la forme de production telle qu'elle est supportée par les pouvoirs publics locaux en milieu périurbain ne serait pas vouée à la commercialisation de l'énergie, mais plutôt consacrée à l'établissement d'un modèle d'*autonomie* énergétique (Castoriadis, 1980). Ne pouvant pas de ce fait représenter une véritable source de revenu ou une alternative économique efficace vis-à-vis de la perte de valeur de la production alimentaire, due à la parcellisation foncière des espaces agricoles périurbains (Reho, 2009), les agro-énergies seront dans ce cadre appelées à remplir une fonction symbolique plus que strictement productive.

⁸⁶ Paul-Henry Chombart de Lauwe, *Pour une sociologie des aspirations*, Paris, Denoël, 1971, p.21

Si l'on tient aux propos et aux le discours des acteurs politiques locaux, elles seraient censées devenir une forme de *marque* distinctive du territoire agricole périurbaine, par le biais de laquelle l'entreprise pourrait attirer un public différent de celui jusqu'à présent envisagé, tout en profitant de sa situation de proximité avec la ville et en fournissant une réponse tangible à la *quête de durabilité* partagée par une partie des populations urbaines (*Le agroenergie - Guida per gli agricoltori*, marzo 2008). Dans la même perspective se situe la volonté des administrations départementales (*Provincia di Milano, Direzione Centrale Risorse Ambientali*) à collaborer avec les entrepreneurs locaux afin d'établir « un cadre plus agréable » de leur milieu de travail dont un public plus vaste pourrait jouir. Les entrepreneurs sont donc appelés à orienter les choix et les exigences de la production de biomasse vers un objectif plus esthétique que productif ou strictement fonctionnel, par exemple par le biais d'un agencement de l'espace productif sous forme de haies bocagères ou bosquets de dimension limitées, avec l'emploi d'une formation végétale dite « secondaire » (*Le agroenergie - Guida per gli agricoltori*, marzo 2008).

S'inscrivant dans la perspective de la valorisation esthétique et paysagère du milieu rural périurbain, cette démarche nous semble rejoindre d'avantage le modèle des fermes agro-touristiques plutôt que celui de l'exploitation productive proprement dite. De cette évolution du monde rural périurbain, portée par les pouvoirs publics, témoigne par exemple l'invitation à accorder une place centrale à des programmes didactiques et pédagogiques voués à la divulgation et à la connaissance des questions concernant l'autonomie et l'efficacité énergétique (*Quaderno de il Metrobosco*, 2007).

Si envisagée dans cette optique, les agro-énergies pourraient devenir une nouvelle *fenêtre* à travers laquelle ouvrir des canaux de communication entre le monde agricole et celui de la métropole, mais, en développant d'avantage notre raisonnement, elles pourraient aussi représenter un outil susceptible de construire un nouveau regard sur la ruralité, à partir de l'observatoire centralisé – et centralisateur – de la ville.

L'idée de faire évoluer le modèle traditionnel de la production agricole, à travers la médiation de nouvelles technologies *vertes*, se configure en effet comme une perspective séduisante, surtout si elle est portée par une volonté institutionnelle qui fait du volet énergétique du développement durable l'un de pivot de sa stratégie politique. Le risque est pourtant présent de se situer à nouveau dans l'optique d'un partage manichéen entre ville et campagne, construit dans la plupart des cas à partir de l'observatoire centralisé - et centralisateur - de la ville, porteur d'un point de vue déséquilibré et d'un regard extrêmement partiel sur la ruralité (Vidal, 2011).

Dans cette situation, la déclinaison agro-énergétique de l'approche multifonctionnelle de l'agriculture n'aurait pas contribué à la construction d'un modèle de développement cherchant à inscrire les territoires ruraux dans une véritable durabilité. Elle aurait plutôt produit une occasion pour renouer avec la logique - dualiste et passéiste - tendant à connoter l'*espace* rural comme inféodé à la ville, tout en investissant le *paysage* rural d'une charge symbolique extrêmement lourde, visant à le transformer en bassin des démarches de compensation et des résolutions prêtes à contrecarrer l'*insoutenable* empreinte écologique de l'urbain.

Bibliographie

BOUTAUD A. (2008), « Les changements d'approche liés au développement durable », MONTEVENTI WEBER L, DESCHENAUX C., TRANDA-PITTON M. (eds.), *Campagne-ville. Le pas de deux*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, p. 111-123

CALORI A. (2009), « Dal Parco Agricolo alla regione milanese : empowerment degli attori per la conquista della sovranità alimentare », FANFANI D., *Pianificare tra città e campagna. Scenari, attori e progetti di nuova ruralità per il territorio di Prato*, Firenze, Firenze University Press

CASTORIADIS C. (1980), COHN-BENDIT D., *De l'écologie à l'autonomie*, Paris, Seuil

CHOUQUER G. (2011), « Introduction. Le sens du rural aujourd'hui », *Etudes Rurales*, Janvier – Juin 2011, n. 187, p. 9-20

- DI VITA S. (2010), *Milano Expo 2015. Un'occasione di sviluppo sostenibile*, Milano, Franco Angeli
- DONADIEU P., « Pour un conservation inventive des paysage », Berque A. (ed.) *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Champ Vallon, Seyssel, 2004
- GOHNS R. (2009) « Energy as Spatial Project », *Landscapes of Energy – New Geographies Journal* n.2, p. 7-10
- HERVIEU B. (2002). « La multifonctionnalité de l'agriculture : genèse et fondements d'une nouvelle approche conceptuelle de l'activité agricole », *Agricultures : cahiers d'études et de recherches francophones*, n°6, v.11, pp.415-419.
- ILLICH I. (1974), *Energy and Equity*, London: Calder and Boyars Ltd., p. 1-29
- LARRERE R., « Nature, campagne et paysage : des différents regards et de leurs légitimité », Sylvestre J.P (ed.), *Agriculteurs, ruraux et citadins: les mutations des campagnes françaises*, Educagri, Dijon, 2002, p. 193-209
- LEFEBVRE H. (1970), *Du rural à l'urbain*, 3ème édition, Paris, Economica, 2001
- MASCARETTI A. (2009), *Expo Milano 2015. Un vademecum delle opportunità*, Milano, Il Sole 24 Ore
- PROVINCIA DI MILANO, DIREZIONE CENTRALE RISORSE AMBIENTALI, DIREZIONE CENTRALE TURISMO E AGRICOLTURA, PARCO AGRICOLO SUD MILANO (eds.) (2008), *Le agroenergie - Guida per gli agricoltori*, Milano, marzo 2008
- PROVINCIA DI MILANO, DIREZIONE RISORSE AMBIENTALI, MULTIPLICITYLAB (eds.) (2007), *Quaderno de il Metrobosco*, Milano, settembre 2007
- PROVINCIA DI MILANO, SETTORE AGRICOLTURA, DIREZIONE CENTRALE TURISMO E AGRICOLTURA (2006), *Piano Agricolo Triennale (PAT) 2007-2009*
- REGIONE LOMBARDIA, DIREZIONE GENERALE AGRICOLTURA (2006), *Piano di Sviluppo Rurale (PSR) 2007-2013*
- REHO M. (2009), « Domanda e offerta di energia da fonti rinnovabili. Contesti, motivazioni, scenari », REHO M. (ed.) *Fonti energetiche rinnovabili, ambiente e paesaggio rurale*, Milano, Franco Angeli
- VIDAL R., 2011, « Proximités géographiques et distances culturelles entre la ville et l'agriculture », *Projets de paysage* (20/01/2011)
- Mots-clés** : Paysage rural, agriculture, agro-énergies, durabilité énergétique
- Fonctions et rattachements institutionnels** : Post-Doctorante – Chercheur associé (Laboratoire de Recherche LAREP – Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles)
- Contact** : daniela.perrotti@mail.polimi.it

17h15 – Fin de l'axe 4

17h30 – Table ronde de clôture animée par Francis Chateauraynaud

18h30 – Fin du colloque

Amphithéâtre 2

9h – accueil participants

9h15-11h – **Axe 3 : Une démocratie technique ?**

(Discutants, resp. d'axe : F. Chateauraynaud, T. Souami)

Je 9h15 Amphi 2 - **L'insoutenable légèreté climatique du développement durable**⁸⁷

Stéphane La Branche

Le développement durable et participatif est devenu depuis une dizaine d'années une contrainte axiologique dont dépend en grande partie la légitimité du pouvoir politique et même économique. Au sein de cette notion est le pari à la fois théorique et pratique que la meilleure façon d'atteindre la durabilité est d'inclure les citoyens dans le processus de prise de décision. Nous posons une question simple mais lourde de conséquences théoriques, méthodologiques et empiriques : quelles sont les limites et frontières entre ces deux principes du DDP que sont la préservation de l'environnement et la participation ?

La présentation propose dans un premier temps d'exposer la problématique générale et théorique du lien entre participation et protection de l'environnement. Nos différentes revues de littérature suggèrent une forte absence de problématisation de la relation entre ces deux principes du développement durable. Notre première recension des textes fut menée pour le programme CDE (Concertation, Décision, Environnement du MEDD⁸⁸) et les subséquentes axées sur la gouvernance climatique confirment toutes ses conclusions⁸⁹.

Le pari du DDP est, à prime abord, simple : faire coïncider le développement économique avec la protection à long terme de l'environnement et la participation des populations. La durabilité se réfère à la gestion à long terme des ressources naturelles alors que la participation se réfère à un type de gouvernance, multiacteurs et multiscale. Cependant, ces notions ont été intégrées selon le postulat que la meilleure façon de remplir la condition de durabilité est d'inclure les citoyens dans la prise de décision. *Mais la population n'est pas toujours écologiste* alors que la démocratie participative est devenue peu à peu le cadre normatif de nos sociétés – dans son discours du moins. Nos études et revues de littératures dans plusieurs domaines depuis 10 ans nous amènent à constater les décalages entre valeurs environnementales des individus et leurs actions. Ces enjeux ne sont que peu soulevés dans la littérature qui met de l'avant que la meilleure façon de protéger l'environnement est d'inclure les citoyens dans la prise de décision et maintenant.

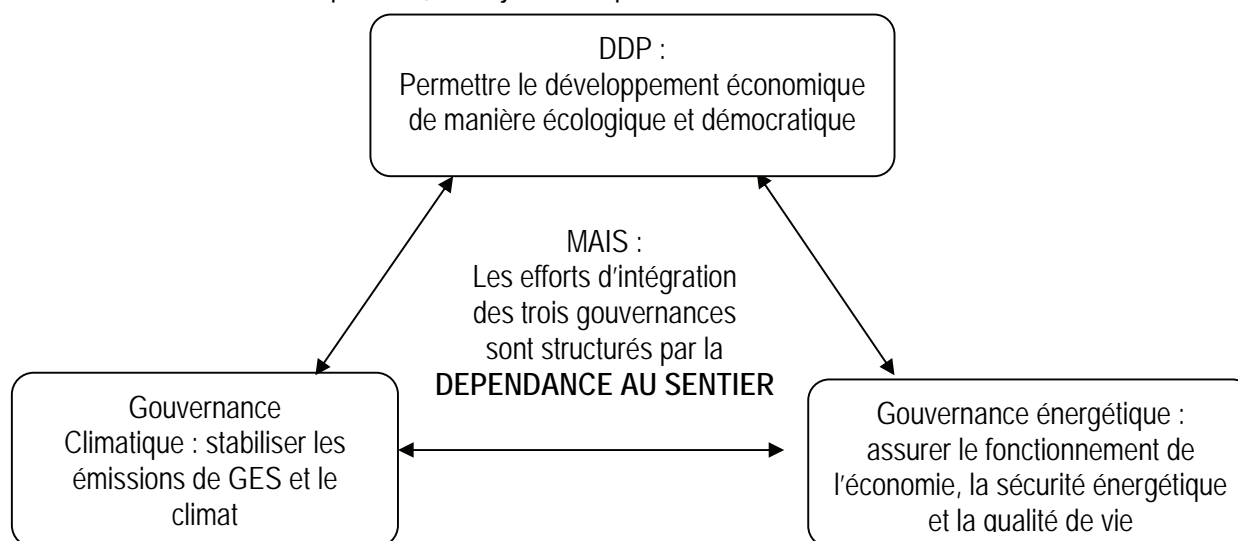
Nos revues de la littérature sur les gouvernances climatique et énergétique et le DDP montrent que celles-ci forment un nouveau triptyque de gouvernance :

⁸⁷ Le titre renvoie à un article publié en 2009, « L'insoutenable légèreté environnementale de la participation: une problématisation », *Vertigo*, vol.9, no.1 qui exposait ces idées de manière théorique. Nous avons depuis mené de nombreuses études empiriques, qualitatives et quantitatives.

⁸⁸ 2002-04. «La "concertation dans l'environnement", ou le besoin de recourir à la recherche en sciences sociales», pour le ministère de l'écologie et du développement durable, avec P. Warin, Pacte. *Recension et analyse de près de 350 textes scientifiques (sciences sociales) et issus de la littérature grise sur la participation dans l'environnement. Revue de littérature, réflexions théoriques et entretiens.*

⁸⁹ 2008. « La gouvernance climatique et énergétique face à la dépendance au sentier. Recension et Etude de perspectives ». Pour EDF. *Recension et analyse des grands rapports et textes internationaux et français en matière de climat et d'énergie. Environs 150 rapports recensés et analysés, incluant celui du GIEC.*

Tableau I. LA GOUVERNANCE DE DEMAIN
telle que conçue aujourd'hui par les instances décisionnelles



Mais ce modèle idéal de la gouvernance pose problème puisque, comme nous le démontrerons, le DDP, les réductions des émissions de GES et de la consommation d'énergie ne correspondent pas toujours, en grande partie en raisons des difficultés et des réticences de la part des populations à modifier leurs comportements.

Nos études empiriques ont approfondi ces questions dans le domaine de la lutte contre le changement climatique, en tant que problème politique, social et économique dans plusieurs domaines en milieu urbain : la mobilité des Lyonnais⁹⁰, les efforts des entreprises en matière de lutte contre le CC⁹¹, ou dans le rejet des énergies renouvelables comme l'éolien par des populations locales⁹² ainsi que les niveaux relatifs d'(in)acceptabilité des politiques climatiques dans le cadre des Plans Climats.

Plusieurs angles d'attaques sont possibles pour la présentation mais il nous semble que celui des implications théoriques et méthodologiques pour la recherche nous semble le plus pertinent pour le colloque. Nous présenterons donc nos stratégies de recherche et notre méthodologie qui ont permis d'éviter les écueils mentionnés ci-haut, avec les implications de nos résultats pour la littérature.

Fonctions et rattachements institutionnels : Chercheur associé à Pacte, Coordonnateur de la Chaire Planète, Energie, Climat (IEP de Grenoble), Membre du GIEC

Contact : asosan95@hotmail.com

⁹⁰ 2008 : « Les obstacles et les freins aux changements de comportements en matière de transport dans le Grand Lyon ». Enquête financée par le Grand Lyon (Plan climat et Mission environnement). *L'étude (incluant un sondage auprès de 650 personnes) a évalué la relation entre les pratiques de transports des Lyonnais au quotidien, leurs réticences à abandonner la voiture pour les modes doux, ainsi que les liens entre leurs valeurs environnementales et leur propension – ou non- à changer de comportements en matière de transports. Revue de littérature, réflexions théoriques et terrain, incluant entretiens.*

⁹¹ 2010. « La réduction des émissions de GES des entreprises dans la région de Lyon : freins, blocages et opportunités ». Pour la Communauté Urbaine de Lyon. *L'étude vise à comprendre les réticences, freins et obstacles (process, institutionnels...) auxquels font face les entreprises en matière de réduction des gaz à effets de serre. Revue de littérature, réflexions théoriques et terrain, incluant entretiens.*

⁹² 2007-2011. « Intégration de la production renouvelable intermittente dans les réseaux électriques : une approche pluridisciplinaire », Responsable du volet (in)Acceptabilité de l'éolien en France, au Québec et en Pologne, pour le Cluster recherche Energie (Rhône-Alpes). *L'étude vise à comprendre le refus de l'éolien de la part des parties prenantes, avec une comparaison entre la France, le Québec et la Pologne. Revue de littérature, réflexions théoriques et terrain.*

Je 9h15 Amphi 2 - **La ville durable précipitée : généalogie de la diffusion d'un référentiel étranger et illusions d'un langage commun dans le monde arabe (le cas du Maroc, de l'Égypte et de la Syrie)**

Pierre-Arnaud Barthel, Valérie Clerc, Pascale Philifert

S'il est vrai que l'impératif de la ville durable vient de la « communauté internationale » et peut être considéré comme une nouvelle contrainte imposée par les pays riches, le changement vers le durable a donné lieu à une véritable institutionnalisation dans les pays arabes qui touche tous les niveaux de la gouvernance urbaine (les acteurs à l'échelle centrale gardant toutefois un rôle prépondérant du fait de pouvoirs urbains locaux faibles ou inexistants et de sociétés civiles encadrées). Certains Etats arabes n'ont en effet pas attendu le Sommet de Rio pour prendre conscience de l'importance des questions environnementales. Certes de façon très inégale selon les pays arabes, les politiques portant sur l'environnement urbain existent depuis plusieurs décennies (ainsi dans le cas du Maroc et de la Tunisie, depuis les années 1970 ; en Égypte, depuis les années 1990). D'une manière similaire à ce qui s'est passé en Europe (Emelianoff, 2007 ; Souami, 2009 ; Hamman, 2008), les autorités ont commencé par « s'attaquer » aux questions d'environnement urbain (gestion des déchets, transports ou espaces verts), en lien très étroit avec les agences de l'ONU et les bailleurs de fonds internationaux. La période des années 2000 est marquée par la gestation encore incertaine et inachevée de politiques plus intégrées articulant les grands secteurs traditionnels et l'urbanisme. En Europe, ce passage de l'environnement au développement durable urbain a été accéléré grâce à des moments clés tels que la Charte d'Aalborg, signée en 1994, le rôle joué par de puissants réseaux internationaux et européens unissant pays et acteurs locaux autour d'expérimentations (ICLEI, Energie Cités, CGLU) et par l'Union européenne elle-même. Sur la rive sud de la Méditerranée, on relève inversement l'absence d'une structure supra-nationale au-dessus des États arabes, et l'inexistence de cadres aussi puissants de mise en lien des acteurs dits « pionniers » du développement durable urbain. Absent dans sa dimension contestataire, un développement durable urbain institutionnel (y compris dans sa dimension bureaucratique) est malgré tout en route impulsé surtout « d'en-haut », encore inégal et fragile et qui se territorialise localement au gré de financements d'acteurs internationaux – ces derniers impulsant également ce label du durable pour redéfinir au passage leurs propres manières de faire.

Cette communication à trois voix vise ainsi à reconstruire une généalogie du développement durable dans l'évolution des politiques urbaines en prenant de façon comparatiste le Maroc, l'Égypte et la Syrie pour mettre au jour des effets de concordance ou discordances à travers les réglementations, la prise en charge institutionnelle, le système de valeurs associé par les autorités centrales, la formation de coalitions d'acteurs qui disent faire au nom du durable. Dans cette entreprise, notre apport d'analyses de pays dits du « sud » visera à montrer que la mobilisation d'objets et de problématiques associées à des procédures complexes (MDP, plan climat territorial, etc.) se traduit par une appropriation extrêmement rapide par les acteurs urbains nationaux de dispositifs techniques (éco-quartiers, énergies renouvelables, industrie propre, etc.) au point qu'elle fait question. Notre hypothèse est de fait que la diffusion du durable dans les trois pays se fait précipitamment (sans doute pour être en phase notamment avec l'agenda des bailleurs et un air du temps) sans une réelle approche critique des choix techniques et idéologiques issus de la circulation de modèles venus du « nord » et tout en maintenant la rhétorique du « développement » tout court, ainsi que des acteurs bénéficiaires d'un système de rente foncière toujours en place. Dans une même perspective, les justifications de l'action urbaine nous semblent avoir bien changé à l'échelle des 15 dernières années avec une préoccupation accrue dans les discours officiels sur la préservation d'une « nature » (l'eau, l'air, le pétrole...). Et l'émergence des projets locaux ou actions dits durables semble indiquer une recherche de renouvellement de l'action publique sur le terrain. Toutefois cela semble dire peu de choses au final des valeurs sociales communes. De fait, il y a eu peu, voire pas de mobilisation/contestation importante dans les villes arabes sur les questions environnementales ; ce qui peut attester que la disjonction peut être forte entre démocratie et politiques ou actions labellisées

« durables » (un des grands présupposés de la durabilité). Autrement dit, l'idée est de montrer que l'on est face à un double processus : la préservation d'un ordre (et d'un pouvoir au nom du "développement" et de la « mise à niveau ») et des formes d'innovation que permet le durable quand il s'incarne dans des dispositifs d'action dont la finalité n'est cependant pas toujours bien comprise, ni questionnée par les maîtres d'ouvrage.

Un éclairage sera donné en particulier sur les projets auto-proclamés « éco-quartiers », alors même que l'articulation au projet de ville et aux politiques urbaines fait défaut, et qu'aucun dispositif réglementaire permet d'encadrer / accompagner cette production présentée comme nouvelle. L'urbanisme durable dans ces trois pays peut ainsi être pensé comme une nouvelle niche dont les aménageurs (souvent privés) et pouvoirs publics saisissent bien le potentiel pour tester de nouvelles manières de faire, répondre à des appels étrangers à financements sur l'énergie, les déplacements, l'habitat et se positionner sur la carte de l'urbanisme international et ce, alors même que les politiques dites de « développement durable » sont loin d'être stabilisées. Une génération spontanée en quelque sorte, sans cadre de préparation. Des innovations sont néanmoins testées : études nouvelles d'efficacité énergétique, analyses bio-climatiques, recherches de labels et niveaux de performance etc. La perspective est plutôt techniciste et technologique et moins fondée sur l'évolution des pratiques quotidiennes et des modes de vie, moins articulée à des objectifs de mixité et solidarité. La révision de l'action en cours (réflexivité) est souvent sélective : la ville nouvelle est souhaitée « énergétiquement positive » par l'aménageur Al Omrane au Maroc ... là où sa justification n'est pas remise en question, ni sa localisation en rase campagne loin de tout. Un éco-quartier est expérimenté à Damas... sur un des derniers espaces de production agricole en continuité avec la ville.

Cette proposition s'appuie sur le programme de recherches « Ville durable au Sud de la Méditerranée : retour sur les premières expérimentations » (2010/2012) hébergé au CEDEJ (centre de recherche français en sciences sociales, situé au Caire) auquel nous sommes tous trois associés.

Mots-clés : Monde arabe, Maroc, Egypte, Syrie

Rattachements institutionnels : Pierre-Arnaud Barthel (LATTS-Ifu), Valérie Clerc (Institut français du Proche Orient), Pascale Philifert (LAVUE)

Contacts : pierre-arnaud.barthel@enpc.fr

Je 9h15 Amphi 2 - **Une sociologie critique de la végétalisation des villes.**

Bilan du programme Changements Climatiques et Trames Vertes urbaines (CCTV)

Philippe Boudes

L'intérêt croissant pour la nature végétale en ville n'est plus à démontrer. Il peut aussi bien s'appuyer sur le pilier environnemental du développement durable que sur l'évolution de l'aménagement urbain ou, en France, sur le rôle important des trames vertes que font valoir les conclusions du Grenelle de l'environnement. Cette végétalisation des villes vient prendre place dans la liste des thématiques cruciales de notre modernité, dont les changements climatiques font également partie. Or, dans le cadre d'un programme de recherche associant l'ANR Trame Verte Urbaine et le Gis Climat Environnement Société, nous avons été sollicité, en tant que sociologue, pour aborder les articulations entre ces trames vertes et le climat et la qualité de l'air des villes. Il s'agissait d'apporter, en complément de perspectives écologiques et climatologiques, une perspective sociologique à cette prise en compte récente des interactions entre ces objets.

Un premier programme s'est déroulé entre octobre 2009 et octobre 2010, et s'est particulièrement intéressé à la construction scientifique de l'articulation entre trame verte et climat urbain. Un nouveau financement a depuis permis le démarrage d'un second programme sur ces thèmes (CCTV2) en octobre 2011. L'élaboration-même de cette recherche et la perspective de ce colloque sont l'occasion de revenir sur la mobilisation de la sociologie dans ce contexte d'analyse des articulations des trames vertes et du climat et, en particulier, dans l'approche de la nature végétale en ville.

En effet, plutôt que de se limiter aux seules conclusions des recherches menées, nous proposons de montrer comment, dans l'ensemble de ces programmes, la sociologie a pu faire l'objet autant d'instrumentalisation vis-à-vis des autres disciplines du programme que de démarches critiques pour approfondir l'objet étudié en montrant la nécessité de dépasser le seul cadre "scientifique" de son appréhension. Nous souhaitons ainsi présenter ce qu'il faut retenir de ce programme, dans le cadre de ce colloque, afin d'orienter la réflexion sociologique sur l'approche critique du développement durable et des villes en générale, sur celle de la végétalisation des villes en particulier. Un premier temps sera accordé au programme lui-même, ses résultats autant que l'analyse de sa construction. Un second temps abordera ensuite des approches critiques de cette dynamique de végétalisation des villes, arguant qu'il s'agit bien plus d'un projet socio-culturel (Simmel), en partie déterminé par conditions historiques (Gimpel), et que la part scientifique de l'articulation climat-trame verte ne prend sens que dans un ensemble plus vaste (Micoud).

Le point 1-a) détaillera la construction du programme lui-même. Nous montrerons comment, d'une valorisation et d'une reconnaissance de la sociologie par l'opérateur de recherche, le projet a été clairement limité à une démarche accordant peu de place à la sociologie. Nous expliquerons également quels outils sociologiques ont néanmoins été déployé pour donner le plus de cohérence sociologique à ce programme – et comment les chercheurs ont assumé les paradoxes de cette mobilisation-démobilisation de la sociologie. Le volet 1-b) présentera les résultats tirés de ces programmes, montrant non seulement la croissance de l'intérêt scientifique pour les trames vertes et le climat urbain, mais encore et surtout la complexité des interactions ville-végétation-atmosphère et aussi le déploiement des politiques de trames vertes urbaines en enjeux sociaux, écologiques, climatologiques, agronomiques et culturels (Boudes, 2010).

Des positionnements davantage sociologiques concernant la végétalisation des villes seront ensuite proposés. En 2-a) nous confronterons cette dynamique de nature en végétale en ville à la thèse notamment développée par Gimpel (1992) sur le déclin technologique et la remise au goût du jour de techniques passées. Les trames vertes seraient, dans cette perspective, un recours non-technologique à des problèmes modernes. Qui plus est, nous verrons en 2-b) que cette nature urbaine est également un moteur culturel : là où la modernité urbaine épuise notre culture, la nature en ville en serait, non sans nuance, une réserve. C'est en tout cas une lecture simmelienne de la nature qui nous guidera sur ce point (cf. Boudes, 2011). Nous achèverons en 2-c) de montrer que la seule lecture scientifique des trames vertes est inappropriée et proposerons de reprendre des études de Micoud (e.g. 2005) pour définir comment, en sociologue, rendre compte de ces continuités végétales.

Notre propos final rappellera les difficultés rencontrées pour mettre en avant la sociologie, pourtant moteur, dans les programmes CCTV et dans les programmes similaires – dont l'exemple des programmes relatifs à Natura 2000 (Pinton et al., 2007) – et réfléchira aux moyens de les dépasser, notamment à partir de trois points : 1) une mise en perspective de la marge de manœuvre de la sociologie dans un programme interdisciplinaire, y compris les démarches science-société ; 2) une réflexion plus classique sur la non limitation de la sociologie à l'étude de ces attributs classiques dont les représentations ; 3) la proposition d'une nature "agie", c'est-à-dire une reconnaissance de l'évolution commune des interactions entre les sociétés et leur nature – et d'une sociologie de cet agissement.

Références citées :

Boudes, Ph., 2010, *Changements Climatiques et Trames vertes urbaines*, Rapport du programme CCTV au GIS Climat Environnement Société, 84p, en ligne sur www.gis-climat.fr

Boudes, Ph., 2011, La nature au secours de la culture. Lecture Simmelienne des trames vertes urbaines et de leurs fonctions, *Revue d'Allemagne*, 2011/1

Gimpel, J., 1992, *La fin de l'avenir*, Paris, Seuil, 204p.

Micoud, A., 2005, Comment, en sociologues, rendre compte de l'émergence de la notion de biodiversité ?, in P. Marty, F.-D. Vivien, J. Lepar, R. Larrère, *Les biodiversités. Objets, théories, pratiques*, Editions du CNRS, pp.57-66
Pinton, F. (et al.), 2007, *La construction du Réseau Natura 2000 en France*, Ministère de l'Ecologie, IFB, 254p.

Mots-clés : Nature en ville, trames vertes, climat, sociologie critique, interdisciplinarité

Fonction et rattachement institutionnel : Chargé de recherche contractuel (LADYSS CNRS)

Contacts : philippeboudes@yahoo.fr

11h Pause

11h15-13h – Axe 3 (suite) : Une démocratie technique ?

(Discutants, resp. d'axe : F. Chateauraynaud, T. Souami)

Je 11h15 Amphi 2 - **Les bibliothèques de quartier dans la ville durable.
Entre espace public et territoire de conflits sociaux**

Denis Merklen ; Charlotte Perrot-Dessaux

Les gouvernements locaux profitent souvent des contrats de rénovation urbaine et des fonds dont ils disposent pour bâtir des bibliothèques, et le plus souvent des médiathèques, dans les quartiers populaires, « difficiles ». Les municipalités pensent ainsi ouvrir un équipement prestigieux dans ces espaces relégués, susceptible de redynamiser et valoriser le territoire. Ces structures sont conçues comme bénéfiques au moins à trois niveaux. Les bibliothèques sont présentées comme des « outils de lien social ». Elles sont conçues comme une opportunité pour donner accès à la culture, surtout à la culture écrite mais aussi à l'audiovisuel à travers des supports numériques. Elles sont dès lors considérées comme des supports à la construction de la figure du citoyen. La bibliothèque est enfin pensée comme « l'équipement le plus emblématique de la République et de notre volonté de vivre ensemble », selon la formule récemment employée par un ministre de la culture. Et sans doute, ces équipements emblématiques sont très appréciés des habitants de quartier aussi bien sur le plan social que culturel et politique.

Pour ce faire, les bibliothèques sont conçues selon le modèle de l'espace public : un équipement ouvert aux usages les plus divers, susceptible de tous les investissements, capable d'accueillir tous les points de vue. D'un point de vue démocratique, la bibliothèque est pensée comme un livre qu'on envisage ouvert à toutes les lectures. L'individu, l'usager, le citoyen sont autant de synonymes du lecteur libre et indépendant.

Parallèlement, une enquête récente nous permet d'observer ces mêmes bibliothèques et médiathèques de quartier comme des espaces conflictuels. Nous avons pu recenser plusieurs dizaines de bibliothèques incendiées ces dernières décennies, notamment dans le cadre des émeutes urbaines. Et nous avons pu constater que beaucoup plus important est le nombre de celles qui sont caillassées ou qui font l'objet d'agressions plus ou moins symboliques. Puis, nous avons pu recueillir le témoignage des habitants et des bibliothécaires qui nous parlent de conflits divers, fréquents, qui ont lieu à l'intérieur des bibliothèques de quartier. A ces conflits internes s'ajoutent des tensions apparaissant entre les bibliothèques et leur quartier d'implantation, résultat de la divergence entre certaines dynamiques et normes locales et celles des bibliothèques.

Les bibliothèques apparaissent dès lors comme des espaces conflictuels autant que comme des espaces publics. Quel est la nature de ces conflits ? Doivent-ils être pensés comme des conflits purement « sociaux » ou présentent-ils également une dimension « politique » ? Et qu'en est-il des dimensions « culturelles » ou « religieuses » ? Répondre à des tels questionnements oblige à penser la nature des équipements collectifs dans les quartiers, le mode de gouvernement de ces espaces et la nature de la participation des habitants dans « leur » quartier.

Rattachements institutionnels : Denis Merklen (Paris 7 et IRIS), Charlotte Perrot-Dessaux (EHESS/CNRS et Paris 7, Centre de sociologie des pratiques et des représentations politiques).

Contacts : charlotte.dessaux@free.fr

Je 9h15 Amphi 2 - **De la place de l'architecture
eu égard aux enjeux de développement et de durabilité des villes.
Approche critique de la politique publique bruxelloise en la matière.**

Julie Neuwels

L'intégration des enjeux de développement durable n'est pas sans conséquence sur la production architecturale à Bruxelles. Le rôle délégué à l'architecture par les politiques publiques à cet égard peut être mis en évidence par l'analyse de la mécanique qui ordonne les divers instruments d'action publique encadrant la production architecturale. Le contexte considéré présente un caractère bipolaire marqué simultanément par un renforcement de diverses contraintes et par une évolution vers une certaine permissivité à travers la mise en place de dispositifs incitatifs et de gouvernance notamment. L'équilibre entre les deux tendances, parfois opposées dans leurs effets et dans leurs démarches, est questionné au regard des valeurs du développement durable et des potentialités de l'architecture et de ses acteurs.

L'architecture est une conjugaison de pleins et de vides qui façonne, transforme et influe les territoires. En tant que matière première de ces territoires, l'architecture fait naturellement l'objet d'évolutions et de réflexions dans le cadre de la recherche d'un développement plus durable. Les enjeux de l'architecture à cet égard sont multiples et essentiels car si l'équilibre et la répartition des tâches entre les différentes typologies de pleins et de vides relève principalement du domaine de l'urbanisme, la concrétisation des incitations et des injonctions qui en résultent relève quant à elle du domaine de l'architecture.

La matérialisation des plans stratégiques des politiques territoriales durables s'établit ainsi notamment à travers une multitude d'interventions architecturales et donc, de manière dispersée, ponctuelle et difficilement prévisible. Ces caractéristiques induisent les nécessités de régulation et de mise en réseaux de ces interventions par des instruments d'action publique. L'intégration par les politiques publiques bruxelloises des enjeux de la durabilité dans le domaine de l'architecture s'appuie ainsi principalement sur une trame instrumentale hétéroclite. L'analyse de celle-ci permet d'appréhender la matérialisation et l'opérationnalisation des actions publiques en la matière⁹³, révélant ainsi le rôle conféré à l'architecture à Bruxelles eu égard aux enjeux de développement et de durabilité.

Ces dernières années, la trame instrumentale régulant et orientant l'architecture à Bruxelles a connu certains remaniements de par l'intégration de la question environnementale et la recherche de performance à ce niveau. Ces évolutions prennent place dans un contexte de mutation, ou du moins de questionnement, des modes de gouvernement et dont l'architecture ne demeure, en théorie, pas étrangère. Les espaces qu'elle façonne sont supports et formateurs d'activités, d'émotions et d'identités territoriales difficilement maîtrisables par les seuls acteurs institutionnels. Ainsi, les rapports à l'espace doivent être abordés en terme d'appropriation et non pas de domination par opposition au mouvement moderniste qui prônait une approche technocratique et fonctionnaliste.

L'analyse de la trame instrumentale considérée s'établit à travers quatre axes de différenciation caractérisant les instruments d'action publique et pouvant rendre compte d'un éventuel glissement des modes de gouvernement vers des modes de gouvernance : décontextualisé-contextualisé, contraignant-permissif, injonction-négociation et accumulation-articulation. Nous distinguons ainsi ce que nous nommons *l'approche classique* et *la nouvelle approche*.

L'approche classique consiste en la définition de standards à savoir l'énonciation intelligible de spécifications techniques ou d'objectifs. Ces standards émanent de sources diverses et, dans le cadre de l'architecture, mettent en évidence la contribution croissante de l'Europe et des secteurs

⁹³ Lascombes P., Le Galès P. (dir.) (2004), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques

privés. Par opposition, la *nouvelle approche* est caractérisée par une flexibilité accrue et l'idée de projet collectif rejoignant ainsi le courant de la sociologie urbaine critiquant l'urbanisme libéral à l'image notamment des travaux de Bourdin⁹⁴. Il s'agit plus d'un dispositif d'action organisant l'interaction entre des acteurs diversifiés que de la définition d'objectifs et de temporalités clairement préétablis conformément au paradigme de gouvernance, à la notion de "*convivialité*" d'Ilich⁹⁵ ou encore au "*développement de la sphère autonome*" de Van Parijs⁹⁶. Elle est ainsi représentative d'une certaine érosion des contraintes normatives en matière de politique publique. La politique de durabilité s'y établit sous la forme d'une incitation à la mobilisation des "*forces sociales*"⁹⁷ considérées comme des ressources locales. Ce processus de démocratie continue est censé favoriser une approche transversale des enjeux et une "*construction contextuelle des préférences*"⁹⁸ capable d'intégrer la complexité et les incertitudes de la question urbaine. Ceci permet de considérer la *nouvelle approche* comme un mécanisme d'articulation des acteurs mais également des actions.

Le regard des administrations publiques bruxelloises sur les projets d'architecture a toujours présenté un caractère mixte, mélange de "*technofascisme*" et de "*convivialité*" pour reprendre les termes de Gorz⁹⁹. D'une part, elles ont pour mission la vérification du respect des contraintes préétablies et d'autre part, il leur est attribué un pouvoir dérogatoire et de libre appréciation, caractéristique d'une certaine permissivité normative du droit de l'urbanisme. Néanmoins, l'analyse de la trame instrumentale met en évidence une prédominance pour *l'approche classique* en matière de durabilisation de l'architecture à Bruxelles alors que, paradoxalement, l'échelle micro-urbanistique y connaît un nombre croissant de projets qui s'apparentent à la *nouvelle approche*.

Bien qu'elle présente divers avantages non négligeables, la mise en parallèle de *l'approche classique* avec une série de potentialités que présentent l'architecture et certaines valeurs du développement durable fait ressortir une série d'incohérences qui mettent à mal l'efficacité voire la robustesse du système. Ainsi, la politique instrumentale bruxelloise en matière de durabilisation de l'architecture, formalisée par une "*inflation textuelle*"¹⁰⁰, pourrait expliquer le manque d'opérationnalité des objectifs fixés dans divers plans stratégiques. En outre, elle pourrait être représentative d'un manque de compréhension des atouts de l'architecture et de ses acteurs dans le cadre des enjeux en cours.

Mots-clés : Développement durable, ville, architecture, politique publique, gouvernance, gouvernement

Fonction et rattachements institutionnels : Doctorante (bourse Mini-Arc-ULB - Université Libre de Bruxelles – Faculté d'Architecture La Cambre Horta)

Contacts : jneuwels@ulb.ac.be

13h – Buffet

⁹⁴ Bourdin A. (2010), *L'urbanisme d'après crise*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube

⁹⁵ Ilich I. (1973), *La convivialité*, Paris, Seuil

⁹⁶ Van Parijs P. (2009), « De la sphère autonome à l'allocation universelle », dans *André Gorz : Un penseur pour le XXI^e siècle*, Fourel C. (dir.), Paris, La Découverte

⁹⁷ Pinson G. (2004), « Le projet urbain comme instrument d'action publique », dans *Gouverner par les instruments*, Lascoumes P., Le Galès P. (dir.), Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, pp.199-233

⁹⁸ Godard O. (2004), « De la pluralité des ordres. Les problèmes d'environnement et de développement durable à la lumière de la théorie de la justification », *Géographie, Economie, Société*, 6(3), pp. 303-330

⁹⁹ Gorz A. (1977), *Écologie et liberté*, Paris, Galilée

¹⁰⁰ Carbonnier J. (1996), *Droit et passion du droit sous la Ve République*, Paris, Flammarion

14h15-15h45 – **Axe 3 (suite) : Une démocratie technique ?**

(Discutants, resp. d'axe : F. Chateauraynaud, T. Souami)

Je 14h15 Amphi 2 - **Le bâtiment économe : une utopie technicienne ?**

Christophe Beslay, Romain Gournet, Marie-Christine Zélem

Le secteur du bâtiment (résidentiel et tertiaire) représente 43% de l'énergie finale totale consommée en France et 25% des émissions nationales de CO₂. Dans l'objectif du « facteur 4 », c'est à dire la division par quatre de ces valeurs à l'horizon 2050, les pouvoirs publics ont mis en place des dispositifs réglementaires dans la construction neuve (Réglementation Thermique 2012) et des dispositifs incitatifs pour la rénovation thermique (Prêt à Taux Zéro, Fond d'Aide à la Rénovation Thermique du Programme « Habiter Mieux »...). Ces dispositifs ont pour objectif commun d'améliorer les performances énergétiques globales des bâtiments.

L'analyse d'opérations de construction / rénovation de bâtiments tertiaire et résidentiels fait ressortir l'émergence d'un modèle constructif « idéal typique » : le « modèle de la performance énergétique et environnementale » (MCPEE). Ce modèle repose sur une conception particulière du bâtiment économe, celle de la « boîte étanche ». La maîtrise de l'énergie est recherchée par : 1) l'isolation et l'étanchéité à l'air ; 2) le calibrage et la régulation des systèmes de chauffage et de ventilation. En complément, des équipements de production décentralisée d'énergies (énergies renouvelables) sont installés pour réduire l'impact énergétique. En réalité, de tels ouvrages apparaissent comme des objets techniques complexes et fragiles, difficiles à concevoir, à réaliser et à régler. Leur mise en œuvre se caractérise en effet par :

- Une hypertrophie de la phase amont de conception / planification des solutions techniques et des modes d'intervention pour définir : 1) les caractéristiques et les techniques de mise en œuvre de produits parfois innovants ; 2) les modes d'intervention et de coordination dans une approche globale multi-métiers prenant en compte l'interaction des différentes opérations techniques ; 3) les dispositifs de tests et de contrôles des réalisations.
- La qualité et le soin d'exécution de la part des artisans et des entreprises du bâtiment.
- Un temps long, post réception de l'ouvrage, de réglage et d'ajustement des solutions techniques et de prise en compte de l'impact du comportement des usagers sur la performance.

Ce processus constructif conforte le recours à la technique et à la multiplication des équipements dans les bâtiments comme facteur premier de la performance énergétique, quitte à déposséder les humains de la gestion de leur environnement intérieur au profit de systèmes autorégulés. Il renforce ainsi la conception dominante d'un confort consumériste qui vise à s'affranchir, par la technique, des aléas de la nature et du climat. Cette forme de « progrès » consiste donc à toujours maintenir, voire augmenter le niveau de bien-être grâce à des solutions techniques d'autant plus légitimes que la technique est socialement valorisée.

A l'inverse, ce modèle sous-estime l'importance des usagers et l'impact des comportements dans la production de la performance énergétique. Les premiers retours d'expériences montrent que le niveau de performance atteint est souvent en deçà des objectifs et des attentes. Au-delà des problèmes de conception et de construction, le comportement des usagers apparaît comme une composante déterminante de la performance réelle. Ces bâtiments impliquent de nouveaux modes d'usage et d'emploi du bâti et des équipements qui nécessitent des apprentissages nouveaux, des formes d'appropriation et de routinisation de ces nouvelles règles d'usage qui peuvent également générer des formes d'opposition ou de résistance au changement.

D'un point de vue sociologique, le bâtiment économe relève d'une construction sociotechnique qui articule les dispositifs techniques, les dispositions sociales des usagers ainsi que les dynamiques

sociales auxquelles ils participent. Le primat accordé à la technique relève d'une utopie technicienne qui survalorise l'idée selon laquelle la technique peut produire à elle seule la performance énergétique tout en (re)modelant les comportements d'usage de l'énergie. On serait en présence d'un mythe technologique assez caractéristique des prophéties d'une phase de « Grandes Manœuvres ». Le MCPEE, en ce sens, pose la question des conditions de mise en œuvre d'une véritable démocratie technique capable d'établir un dialogue durable entre les experts, les usagers et les dispositifs techniques qui tous ensemble contribuent à la production de la performance énergétique. Dans une phase de banalisation et de généralisation de ce modèle, la non prise en compte des logiques sociales d'usage des bâtiments et des équipements risque de se traduire par des contre performances qui obèrent l'atteinte des objectifs du Grenelle de l'environnement.

Fonctions et rattachements institutionnels :

Christophe Beslay, Maître de conférences (associé à l'université de Toulouse-Le Mirail), sociologue, (Bureau d'Etudes Sociologiques C. Beslay) ; Romain Gournet, sociologue, chargé d'études (Bureau d'Etudes Sociologiques C. Beslay) ; Marie-Christine Zélem, professeure de sociologie (CERTOP-CNRS, Université de Toulouse-Le Mirail).

Contact : beslay@univ-tlse2.fr

Je 14h15 Amphi 2 - **A Technical Democracy: From an Environmental Crisis to an Actor-Network Approach Towards Livable Cities**

Karina Izquierdo

It has recently become fashionable to insist on an impending energy crisis. Nowadays, *sustainability* has become a term that is thrown around easily and consecrates an illusion; it has even reached marketing purposes used as a fashion tag of a certain *status quo*. But when we talk about sustainable development, what are we really talking about? If we consider the urban realm under the scope of Heraclitus' perspective "Life is flux", then we would be defining the essence of a city by its networks of flow, hence, by its mobility. This flow diagram interrelates aspects such as: the Environment, Society, Economy, Culture and most definite; Technology. We're constantly building new relationships between each one of these, but where is the point of intersection where they all meet? And most importantly how does it translate to the *praxis* of a changing society?

On the other hand, mobility has become one of the most important keywords in dominant discourses on globalisation, techno-economic change and the information society. The idea of 'mobile' people has been supported by spatial mobilisation of capital, goods and knowledge pervading deeply into politics, economics, technology, media, commerce and culture. The discourse surrounding mobility is characterised by the dream of easy accessibility, the lure of the *de-territorialisation* of space and the breakdown of public, economic or geographic boundaries offered by the internet; associations concerning mobility shifts between cultural pessimism and cyber utopianism. Mobility has been facilitated by the 'boom in wireless technology', a development generally perceived as progress in an economic and technological sense. What is often neglected in the progress offered by the cultural potential of the new spaces opened up by these technologies is the range of possibilities for new public spaces and new forms of interaction, thus a new form of *democracy*.

In this sense, democracy is understood as a system of legitimization, ergo sustainability must be legitimised by its own users by means of participatory design. So, *what would be the scientific/architectural design of a political framework? What are the parameters that would have to be taken into account to cope with the achievements we've overcome as society?* First of all, we would have to analyse the terms of *public* and *democratic*. Second of all, to understand that the capacity to endure and the responsible management of resources is the main idea of sustainable models. Having said this, we would be able to cross-relate these terms under the network approach of the so called urban mobility, by means of a qualitative and quantitative analysis of the social "way of living a city".

The cultural shift should contemplate sustainability as a new kind of literacy. Consequently, this statement arises the following inevitable question: *How do we engage in change as individuals and as a society?* Overall, it is an ongoing process, it is holistic and future oriented; specifically, the core of it must come from an internal motivation. *So how do we create awareness and such internal reaction?*

Notably, this field of research needs to take into account the work of Bruno Latour in relation to the methodological approach of the "Actor Network Theory", to analyse the potentialities and applications of the above mentioned to this strategy; in other words: to define the non-humans as controversial agents and to give back humans their political actor condition. Secondly, the work of Michel de Certeau in "The Practice of Everyday Life", to understand the scope and depth in the processes of re-appropriation of cultural elements in everyday life.

Finally the work seeks, not only to lay the ground for critical questioning of sustainable democratic technological models, but to propose small examples of possible detonators or starting points. The main focus of these *detonators* would be (in the theoretical level); to conceive a way to visualize sustainability, in a locally responsive way as well as in a globally connected fashion. Thus the following questions lay the ground for a more profound analysis:

How do we create sustainability in the public imagination?

How can public art projects engage people to reflect on how they use space, consume energy and understand food systems?

How can technology contribute to an "educational infrastructure" for sustainability?

Understanding cycles, fluxes, networks, appropriation, technological potentialities... are all speculations of the way we could achieve successful sustainable integration. To integrate art and architecture to create awareness, to promote interaction and participation, to renew sensitivity, etc. Our time calls for a conception of sustainable models that go hand in hand with technology, to encourage legitimate participation and social engagement towards a new democracy. This research is the aspiration of landing these approaches into visible models of urban appreciation, in the light of change towards new cities for people.

Mots-clés : Common Imageries, Legitimacy, Technocracy, Sustainability, Participative Citizenship, Networks, Democracy, Public spheres.

Rattachement institutionnel : UNAM (Universidad Nacional Autónoma de México)

Contacts : karina.izq7@gmail.com

Résumés

Communicants sélectionnés

mais n'ayant pu venir au colloque pour des raisons financières ou de visa

Le développement durable en Algérie, des limites d'une expérience basée sur la conception normative

Zoreli Mohamed-Amokrane (axe 1)

Depuis la révolution industrielle jusqu'à nos jours, les activités industrielles ont, d'une façon directe ou indirecte, causé continuellement des dégradations de l'environnement de l'homme dans sa dimension écologique : Les entreprises industrielles, de l'avis de tous les experts, ont une grande responsabilité dans la pollution de l'eau et de l'air, la dégradation des sols et des cadres de vie, l'extinction de plusieurs espèces animales et végétales, etc., dans la plupart des pays.

Ce problème de dégradation de l'environnement a suscité une réaction de nature politique consistant en la mise en place d'instruments dits de politique environnementale. Au départ, les instruments réglementaires, qui étaient privilégiés par les pays industrialisés, ont été jugés acceptables. Mais par la suite, ils ont vite déchanté et ont fait objet de beaucoup de critiques, notamment de la part des économistes, du fait qu'ils sont coûteux et n'apportent aucune incitation aux pollueurs de changer leurs habitudes en faveur de l'environnement. Ainsi, ces instruments ont été détrônés par les instruments économiques jugés plus efficaces économiquement et en termes de protection de l'environnement. Parmi ceux-ci, figure les écotaxes, qui sont largement utilisées dans la plupart des pays, notamment, dans les pays de l'OCDE.

Les moyens de prévention, de persuasion et de traitement ainsi que le niveau de développement font la différence, les pays du Sud, de l'avis des experts, sont incontestablement les plus touchés par cette question de dégradation, de plus en plus alarmante, de l'environnement et les plus concernés par les risques futurs qui peuvent en découler. Paradoxalement, ce sont ces mêmes pays qui sont les plus timorés en matière d'engagement pour une alternative viable, arguant que leur priorité est de s'industrialiser d'abord....

En Algérie, la gestion des déchets ménagers et industriels est de plus en plus préoccupante car les moyens organisationnels et financiers n'ont pas suivi l'évolution du tissu urbain et le changement des modes de vie de la population. Les quantités de déchets ne cessent d'augmenter en quantité et en diversité, au point qu'aucune ville, aucun cite, n'est épargnée, alors que leur élimination reste partout problématique, et ce malgré les moyens juridiques, économiques, humains et financiers mis en œuvre.

faisons notre l'idée de Stoessel-Ritz qu'« *il revient aux acteurs de l'économie sociale et solidaire de marquer les pages d'une nouvelle économie politique, celle du développement durable* » (2008), parce que l'économie solidaire est le seul modèle de développement qui tient compte à la fois des dimensions politique, économique, environnementale et sociale du développement sans établir de séparation entre elle, nous avons adopté la méthode d'enquête en vue de mesurer l'impact des mesures nationales et locales de gestion des déchets industriels et ménagers sur l'environnement au niveau de la wilaya de Bejaia en Algérie d'abord, de montrer, à partir du cas Algérien, que les problèmes du développement non durable causé par les modèles dominant jusqu'ici ne peut être réglé par une approche du développement durable qui le réduit à une simple boîte à outils, c'est-à-dire un ensemble d'instruments politiques (gouvernance), économiques (taxes environnementale)

ou juridiques (lois persuasives) devant prévoir et corriger les erreurs de l'Etat, de l'entreprise et du citoyen ; autrement dit, le développement durable est une utopie réalisable qui ne peut se réaliser que par un modèle qui réalise des ruptures au niveaux des façons de penser, de réaliser et de mesurer le développement, le modèle de développement par l'économie solidaire.

Mots clés : activités industrielles, dégradation de l'environnement, politiques préventives et préventives, aggravation du mal développement, économie solidaire, développement durable.

Rattachement institutionnel : université A. MIRA de Bejaia

Contact : zoreli.univbejaia@gmail.com

La ville durable entre discours et réalité

Peut-on envisager une ville durable sans maîtrise foncière ? Cas de la province de Nouaceur

El Araari Zahra (axe 1)

« La nature est pure. La ville est polluée. Insécurité, ségrégation, violence, pollution, hyperdensité : la ville apparaît dans l'inconscient collectif comme le réceptacle de toutes les misères¹⁰¹. »

Nous vivons aujourd'hui sans contestation l'ère de trois défis: changement climatique, métropolisation et mondialisation. Nos villes aujourd'hui changent de nature et de dimension. L'ampleur du phénomène de l'urbanisation avec tous les effets pervers qu'il génère démontre que notre société urbaine mondialisée est engagée dans le processus de mondialisation infernal, pour répondre aux exigences du mode de production et de consommation d'agglomération et de masse. En effet, nos sociétés sont loin d'être caractérisées de pérenne, nos villes ne répondent plus aux impératifs de la durabilité ; nous vivons alors l'ère de la civilisation éphémère, du chaos urbain et de la société de risque. Toute fois la question de l'étalement urbain ne peut être abordée sans poser au préalable le facteur foncier. Pour mieux saisir les configurations urbaines, les structures et les règles d'organisation et de composition spatiales, il faut tout d'abord s'interroger sur les formes et les structures inhérentes à l'occupation de l'espace par la population, ainsi que sur les modes d'appropriation, d'affectation et de gestion du patrimoine foncier.

La forte demande en foncier urbanisable s'accompagne en général de grandes mutations dans la vocation du sol et les formes d'occupation de l'espace. Les terres agricoles se situant aux périmètres urbaines des grandes agglomérations et des villes côtières sont les plus touchées car elles constituent des lieux de multiples transformations socio- spatiales. Aujourd'hui, la durabilité de l'agriculture périurbaine est une question centrale face à ce phénomène assez crucial qu'est l'urbanisation.

L'extension de la métropole casablancaise devient un phénomène de plus en plus préoccupant. Le desserrement urbain dans les zones périphériques, et la prolifération de l'urbanisation par mitage (hétérogénéité architecturale du tissu urbain, auto-construction anarchique et propagation sans limite de l'habitat précaire) sont très souvent liés à des formes de relâchement et laxisme foncier souvent accompagnés par une totale absence de politiques d'orientation foncière.

Les politiques urbaines et l'urbanisation d'urgence dans les périphéries de grand Casablanca, s'avèrent incapables de faire face à une croissance démographique de plus en plus forte. Dans un tel contexte que pourrait être la ville durable face à ce dysfonctionnement urbain d'une ville qui se déborde, et à cette fragmentation et dégradation naturelle sans précédentes : surcharge humaine, détérioration du cadre de vie et des équipements, défaillance des services publics, exclusion sociale et violence urbaine.

¹⁰¹ M. Jean-Pierre SUEUR, Sénateur. RAPPORT D'INFORMATION fait au nom de la délégation sénatoriale à la prospective (1) sur les villes du futur, N° 594. SÉNAT SESSION ORDINAIRE DE 2010-2011

A l'échelle nationale, L'organisation de l'espace urbain s'est constituée autour de la conception libérale marchande. Ces dynamiques de rationalisation se déploient spatialement dans une logique de concentration des fonctions industrielles et tertiaires plus qualifiées dans des zones restreintes mais capables d'offrir d'importantes économies d'agglomération (économie de masse et d'échelle) et de réseau aux entreprises (cas de la concentration urbaine sur la bande littorale à la métropole casablancaise). En même temps, ces processus engendrent des externalités négatives et suscitent de nouvelles problématiques : accroissement des flux et des mobilités de toute sorte, dégradation de l'environnement physique, mais aussi accumulation de problèmes sociaux dans les régions métropolitaines. Alors que le chômage s'installe de manière durable dans les zones urbaines, les clivages sociaux, les inégalités et les exclusions se renouvellent, imposant de nouveaux défis aux pouvoirs publics. « La notion de développement urbain durable affiche une pluralité d'enjeux et nous engage justement à une réflexion interdisciplinaire sur les rapports entre le changement économique des villes, leur développement social et la problématique environnementale et urbanistique dans un contexte de globalisation et de libéralisation des marchés. »¹⁰²

Le thème que nous proposons dans cette communication met en relation deux systèmes fortement liés et indissociable, qui sont la ville et le foncier. Il s'inscrit dans le cadre de l'approche de la pensée complexe et pluridisciplinaire : mondialisation, urbanisation, métropolisation, société de risque. La ville ce corps vivant est mouvant et le foncier ce champ social des jeux et des enjeux qui n'est pas neutre, ne peuvent être compris que en faisant appel à la méthode systémique qui met en interaction l'économique le social et l'environnemental.

Mots-clés : Ville durable, discours conventionnel , approche critique de la ville, maîtrise foncière.

Fonction et rattachement institutionnel : Doctorante (faculté des lettres et des sciences humaines Ben M'sik Casablanca) **Contact** : zahraelarari@gmail.com

¹⁰² Cunha Antonio. Raisons et déraison de la ville. Métropolisation, processus d'exclusion et développement durable : la question urbaine. 1996 presse polytechniques et universitaires romandes Page 22.

Réseau

De multiples réseaux existent sur la thématique du développement durable, mais aucun ne vise à rassembler les différentes approches critiques de cette dernière pour s'interroger à la fois sur les appuis théoriques, les démarches empiriques, les corpus utilisés et les objectifs visés par ces approches. Bref, analyser les ressorts de ces critiques, leur éventuelle cohérence et les limites qu'elles rencontrent, que ces dernières soient d'ordre pratique, épistémologique, théorique ou autres. La création de ce réseau devrait nous permettre de construire cette réflexion critique portant sur les spécificités du développement durable, non seulement au sein du monde de la recherche, mais aussi au-delà, parmi les acteurs et les usagers des "objets" durables. Ceci, en s'attachant notamment aux liens que ces acteurs entretiennent actuellement entre eux et avec ces "objets" et ceux qu'ils pourraient mettre en œuvre.

Plus concrètement, ce réseau informel favorisera la création de groupes de recherche transversaux susceptibles de répondre à des appels à projets.

Ces groupes de recherche seront potentiellement ouverts à des chercheurs :

- A. Travaillant les questions du développement ou de la ville durables et souhaitant approfondir la dimension critique de leurs recherches,
- B. Ayant une approche critique dans leurs travaux et souhaitant aborder les problématiques liées au développement et à la ville durables,
- C. S'intéressant au travail critique réalisé par les acteurs et les usagers à propos des "objets" durables. Ceci, en s'attachant notamment aux liens que ces acteurs et usagers entretiennent actuellement et ceux qu'ils pourraient mettre en œuvre.
- D. Autre profil à proposer

Il permettra de donner une lisibilité à cette diversité critique et de mettre en évidence certaines options théoriques communes par la publication de ces travaux dans des revues scientifiques ou des ouvrages collectifs.

Pour formaliser ce réseau, nous avons mis en évidence quatre axes de travail qui reprennent ceux du colloque. Ils ne sont ni exclusifs les uns des autres ni exhaustifs, mais constituent une trame pouvant permettre aux uns et aux autres de situer leur approche.

- Axe 1 : Une croissance insoutenable ?
- Axe 2 : Une gouvernementalisation des conduites ?
- Axe 3 : Une démocratie technique ?
- Axe 4 : Une justification écologique ?
- Axes 5 et suivants : A proposer

Vous pouvez vous inscrire à ce réseau en envoyant un courriel à :

Jérôme Boissonade (jboisson@msh-paris.fr) et Katja Hackenberg (katja_hackenberg@web.de)

Comprenant :

- Un CV
- Le profil A, B, C ou D dans lequel vous pensez vous situer (en précisant le contenu pour le profil D)
- L'axe sur lequel vous souhaitez travailler au sein d'un groupe de recherche pluridisciplinaire (en précisant le contenu pour l'axe 5)

Dans un premier temps, nous mettrons en relation les chercheurs s'étant inscrit.

Dans un deuxième temps, nous participerons à la mise en place de ces groupes de recherche si la démarche a porté ses fruits.

Donc, bienvenue à ceux qui le souhaitent.

TITRE DE LA COMMUNICATION

Où sont passé nos désirs ? Les besoins culturels, ou les grands absents du développement durable

La ville durable précipitée : généalogie de la diffusion d'un référentiel étranger et illusions d'un langage commun dans le monde arabe (le cas du Maroc, de l'Egypte et de la Syrie)

Les quartiers Nord de Marseille sous le signe de la nature : la résonance, possible notion critique des inégalités écologiques?

Une expérience de développement durable. Chronique d'un espoir déçu

Une lecture pragmatiste de l'écologie industrielle ? Éléments de réflexion à partir de l'exemple de l'expérience Dunkerquoise

Le bâtiment économe : une utopie technicienne ?

Une sociologie critique de la végétalisation des villes. Bilan du programme Changements Climatiques et Trames Vertes urbaines (CCTV)

La ville durable, une vision depuis le concept d'habitat humain urbain. Les programmes de relogement à Marizales (Colombie) comme objet d'étude

La ville durable précipitée : généalogie de la diffusion d'un référentiel étranger et illusions d'un langage commun dans le monde arabe (le cas du Maroc, de l'Egypte et de la Syrie)

Le cas du RER à Bruxelles : développement et mobilité durables au cœur de l'arène publique

Inégalités environnementales et relégation sociale. Un parc national aux portes de Marseille

La stratégie matérialiste de communication de la Communauté Urbaine de Dunkerque : Comment conjurer la critique du développement durable et concilier le vert et le gris ?

La stratégie matérialiste de communication de la Communauté Urbaine de Dunkerque : Comment conjurer la critique du développement durable et concilier le vert et le gris ?

Restituer l'expérimentation dans l'expérience commune : « contreconduites » et modalités de résistance à la gouvernamentalité écologique dans la vallée du squat Can Masdeu à Barcelone

La ville durable entre discours et réalité Peut-on envisager une ville durable sans maîtrise foncière ? Cas de la province de Nouaceur

Restituer l'expérimentation dans l'expérience commune : « contreconduites » et modalités de résistance à la gouvernamentalité écologique dans la vallée du squat Can Masdeu à Barcelone

Entre les éco-quartiers et l'*habiter* écologique : les valeurs et les principes de l'action territoriale pour la ville durable

Le paradigme du risque et de la durabilité est-il allergique à la critique ?

Relayer la critique de l'expertise technocratique à l'heure des indicateurs : le cas de la gestion des déchets de construction et de démolition

Le bâtiment économe : une utopie technicienne ?

Restituer l'expérimentation dans l'expérience commune : « contreconduites » et modalités de résistance à la gouvernamentalité écologique dans la vallée du squat Can Masdeu à Barcelone

Restituer l'expérimentation dans l'expérience commune : « contreconduites » et modalités de résistance à la gouvernamentalité écologique dans la vallée du squat Can Masdeu à Barcelone

Inégalités environnementales et relégation sociale. Un parc national aux portes de Marseille

A Technical Democracy: From an Environmental Crisis to an Actor-Network Approach Towards Livable Cities

L'insoutenable légèreté climatique du développement durable

Conceptions de la durabilité et conduites de l'action collective Analyse critique et rétrospective illustrée par les cas de Stockholm, Barcelone, Vancouver et New York

Tôkyô, ville globale, ville durable ? La durabilité urbaine à Tôkyô : pourquoi, pour qui ?

Le social et l'écologique en conflit ? : regard sur les perspectives de l'enjeu écologique dans l'aménagement durable. Le cas de la zone de l'Union. (Nord, France)

Les bibliothèques de quartier dans la ville durable. Entre espace public et territoire de conflits sociaux

De la place de l'architecture eu égard aux enjeux de développement et de durabilité des villes. Approche critique de la politique publique bruxelloise en la matière

Restituer l'expérimentation dans l'expérience commune : « contreconduites » et modalités de résistance à la gouvernamentalité écologique dans la vallée du squat Can Masdeu à Barcelone

L'impératif pédagogique dans la rhétorique politique. Le cas des politiques environnementales

Les bibliothèques de quartier dans la ville durable. Entre espace public et territoire de conflits sociaux

Quand les énergies *vertes* changent le regard sur le monde rural

Prétexte écologique et projets urbains dans pays émergents

La ville durable précipitée : généalogie de la diffusion d'un référentiel étranger et illusions d'un langage commun dans le monde arabe (le cas du Maroc, de l'Egypte et de la Syrie)

Usages et usagers fantasmés de la planification urbaine durable. Vers un gouvernement néohygiéniste des conduites ?

A la recherche d'une forme urbaine durable

Les catastrophes naturelles, le risque environnemental et le retour de la politique de relogement des favelas à Rio de Janeiro

Aspirations à la durabilité et la durabilité face aux aspirations

Les scientifiques sous la contrainte de "l'innovation responsable": le cas des nanotechnologies" ?

Une lecture pragmatiste de l'écologie industrielle ? Éléments de réflexion à partir de l'exemple de l'expérience Dunkerquoise

Le social et l'écologique en conflit ? : regard sur les perspectives de l'enjeu écologique dans l'aménagement durable. Le cas de la zone de l'Union. (Nord, France)

Le bâtiment économe : une utopie technicienne ?

Le développement durable en Algérie, des limites d'une expérience basée sur la conception normative

Index

PAGE	COMMUNICANT	AXE	AMPHI	JOUR	HEURE	COURRIEL
22	Auclair Elizabeth	1	1	Mercredi	14h30-16h30	elizabeth.auclair@gmail.com
65	Barthel Pierre-Arnaud	3	2	Jeudi	9h15-11h	pierre-arnaud.barthel@enpc.fr
11	Barthélémy Carole	1	1	Mercredi	10h-11h30	carole.barthelemy@univ-provence.fr
20	Baudemont Michel	1	1	Mercredi	14h30-16h30	baudemont.michel@orange.fr
15	Beurain Christophe	1	1	Mercredi	11h45-13h15	christophe.beurain@unilim.fr
71	Beslay Christophe	3	2	Jeudi	14h15-15h45	beslay@univ-tlse2.fr
66	Boudes Philippe	3	2	Jeudi	9h15-11h	philippeboudes@yahoo.fr
24	Chardon Anne-Catherine	1	1	Mercredi	14h30-16h30	acchardon@unal.edu.co
65	Clerc Valérie	3	2	Jeudi	9h15-11h	v.clerc@ifporient.org
51	Damay Ludivine	4	1	Jeudi	11h15-13h	damay@fusl.ac.be
13	Deldrève Valérie	1	1	Mercredi	10h-11h30	valerie.deldreve@cemagref.fr
17	Deloge Julie	1	1	Mercredi	11h45-13h15	julie.deloge@gmail.com
17	Desmoulins Lucile	1	1	Mercredi	11h45-13h15	lucile.desmoulins@univ-mlv.fr
33	Donate Sastre Miguel	2	2	Mercredi	11h45-13h15	grac@cooprechercheaction.org
75	El Araari Zahra	1				zahraelarari@gmail.com
33	Eliçabe Rémi	2	2	Mercredi	11h45-13h15	grac@cooprechercheaction.org
30	Faburel Guillaume	2	2	Mercredi	11h45-13h15	faburel@u-pec.fr
47	Genestier Philippe	4	1	Jeudi	9h15-11h	philippe.genestier@entpe.fr
38	Ghyoot Michaël	2	2	Mercredi	14h30-16h30	mghyoot@ulb.ac.be
71	Gournet Romain	3	2	Jeudi	14h15-15h45	gournetromain@yahoo.fr
33	Guilbert Amandine	2	2	Mercredi	11h45-13h15	grac@cooprechercheaction.org
33	Haeringer Anne-Sophie	2	2	Mercredi	11h45-13h15	grac@cooprechercheaction.org
13	Hérat Arlette	1	1	Mercredi	10h-11h30	arlette.herat@free.fr
72	Izquierdo Karina	3	2	Jeudi	14h15-15h45	karina.izq7@gmail.com
63	La Branche Stéphane	3	2	Jeudi	9h15-11h	asosan95@hotmail.com
35	Laigle Lydie	2	2	Mercredi	14h30-16h30	lydie.laigle@cstb.fr
43	Languillon-Aussel Raphaël	4	1	Jeudi	9h15-11h	rlanguillon@gmail.com
48	Lejeune Caroline	4	1	Jeudi	11h15-13h	lejeune.ca@gmail.com
68	Merklen Denis	3	2	Jeudi	11h15-13h	denis.merklen@ehess.fr
69	Neuwels Julie	3	2	Jeudi	11h15-13h	jneuwels@ulb.ac.be
33	Overney Laetitia	2	2	Mercredi	11h45-13h15	grac@cooprechercheaction.org
27	Pautard Eric	2	2	Mercredi	10h-11h30	Eric.Pautard@ish-lyon.cnrs.fr
68	Perrot-Dessaux Charlotte	3	2	Jeudi	11h15-13h	charlotte.dessaux@free.fr
60	Perrotti Daniela	4	1	Jeudi	16h-17h15	daniela.perrotti@mail.polimi.it
56	Petit Olivier	4	1	Jeudi	14h15-15h45	olivier-petit@voila.fr
65	Philifert Pascale	3	2	Jeudi	9h15-11h	p.philifert@free.fr
26	Reigner Hélène	2	2	Mercredi	10h-11h30	Helene.Reigner@ifsttar.fr
53	Sistel Anne	4	1	Jeudi	11h15-13h	anne.sistel@gmail.com
45	Soares Gonçalves Rafael	4	1	Jeudi	9h15-11h	rafaelsoncalves@yahoo.com.br
58	Socié Anne-Sarah	4	1	Jeudi	16h-17h15	anne_sarahsocie@yahoo.fr
40	Thoreau François	2	2	Mercredi	14h30-16h30	fthoreau@ulg.ac.be
15	Varlet Delphine	1	1	Mercredi	11h45-13h15	delphine.varlet@univ-littoral.fr
48	Villalba Bruno	4	1	Jeudi	11h15-13h	bruno.villalba@sciencespo-lille.eu
71	Zélem Marie-Christine	3	2	Jeudi	14h15-15h45	zelem@univ-tlse2.fr
74	Zoreli Mohamed-Amokrane	1				cyberzorelli@yahoo.fr



ORGANISATEUR

Equipe de recherche AUS

Jérôme Boissonade (AUS)

jboisson@msh-paris.fr

Katja Hackenberg (MRTE)

katja_hackenberg@web.de

PARTENAIRES

Université PARIS 8

UMR 7218 LAVUE

Ecole d'Architecture Paris Val-de-Seine

Laboratoire MRTE

Tunisair